UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01999789 9

TADOUSSAC

EDMOND ROY

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF WISCONSIN
LIBRARY

AU ROYAUME DU SAGUENAY

VOYAGE AU PAYS DE TADOUSSAC

PAR

J.-EDMOND ROY

✝
J. M. J. V.
PETIT NOVICIAT
des Frères de St Vincent de Paul
62 Côte d'Abraham
QUÉBEC

QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie
1889

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année 1889, par Joseph-Edmond Roy, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

MAY 11 1955

A M. L'ABBÉ JOSEPH LEMIEUX,

CURÉ DE TADOUSSAC.

Je connais, cachée sous la feuillée tremblotante des hêtres et des sapins toujours verts, une maisonnette aux murs blancs et au toit moussu. Les clématites et les capucines y grimpent mariées au houblon et au lierre. Dans le jardin clos croissent les rosiers sauvages et les foins d'odeur. *Pas de luxe, rien que la simplicité antique : un de ces nids exigus que le philosophe rêvait pour y loger ses vrais amis, et où on lit sur le seuil :* Parva domus, magna quies.

Cette maisonnette, c'est le presbytère du curé de Tadoussac.

C'est là que, dans une douce quiétude, j'ai rêvé d'écrire ces humbles pages.

Je les dédie à celui dont je fus l'hôte d'un jour et le compagnon d'étude pendant dix ans de ma vie.

TADOUSSAC

I.

Arrivée de nuit.—Un cocher hébraïsant.—Première vue de Tadoussac.—Les Mamelons.—Origine du mot Tadoussac.—L'anse à l'eau.

Il était bien onze heures du soir lorsque le bateau, longtemps retardé par la brume dans les passes du Saguenay, aborda enfin au quai de Tadoussac.

Une lampe à pétrole fumeuse projetait sa lumière blafarde sur la baie déserte. Notre arrivée reveilla les échos de cette solitude. Les commandements saccadés du capitaine qui ordonnait de raidir les amarres, les ronflements sonores de la machine, les roulements criards des *trucks* sortant les malles des entreponts, tout cela faisait un tapage infernal dans la nuit noire. Des voix stridentes dominèrent tout-à-coup ces milles clameurs du débarquement : nous les

entendions à droite, à gauche, au dessus et au dessous. Tantôt, elles semblaient sortir des flancs du navire, tantôt elles se balançaient à la crête des vagues, dans l'ombre des sapins nains, sur les galets du rivage. Le promeneur nocturne, qui trouble du bout de sa canne la mare fangeuse où dorment les dernières grenouilles féodales, ne crée pas de gammes plus déplorablement déchirantes que celles que psamoldiaient ce soir-là les cochers du port de Tadoussac. Car c'étaient eux, les misérables, qui, secouant la torpeur des voyageurs, repétaient dans la nuit noire : *Tadoussac Hotel ! Tadoussac Hotel !*

Nous étions à peine montés dans le coche de l'hôtel que déjà nous passions, au grand galop des chevaux lancés dans une course furibonde, sur un pont aux ais tremblotants. Et pendant que les vieilles matrones jetaient des cris pleins d'angoisse, le jehu tonitruant nous lança cette apostrophe : *It is very black to night. If you see where you are, you be frightful.* Décidément ce cocher de bonne maison, portant si crânement sa casaque verdâtre, était un naturel de l'endr it.

Nous le fimes causer. La place était bien tranquille, nous dit-il à mi-mot. Il n'était presque pas venu d'étrangers de l'été, et les affaires ne marchaient guère. Pourtant on s'était mis bien en frais. L'hôtel avait été réparé à neuf. Les serviteurs étaient de premier choix.

C'est tout au plus si quarante pensionnaires logeaient au grand hôtel qui pouvait en contenir commodément trois cents. Et encore ce n'étaient que des femmes de passage dont les maris étaient allés faire la pêche dans le haut Saguenay. Il nous signalait spécialement une pauvre millionnaire qu'on conduisait sur la plage, au haut soleil du midi, dans une petite voiture à bras. Tout cela était bien malheureux, mais pour nous qui cherchions la tranquillité, cela nous allait supérieurement : nous pourrions jouir de quarante-huit heures de vrai repos.

Nous étions parvenus sur un coin de falaise,
Véritable balcon d'où l'on pouvait à l'aise
Contempler dans sa fière et rude majesté
Du morne Tadoussac l'horizon tourmenté.
Du haut de ce plateau, dans cette nuit tombante,
L'ombre était solennelle et la scène absorbante.

Ici, le Saint-Laurent qu'on entend bourdonner
Vaguement, et qui laisse à peine deviner
Ses lointains vaporeux noyés dans les ténèbres.
Là, le Saguenay noir, avec ses pics célèbres
Qui, jetant des flots d'ombre opaque aux alentours,
Semblent comme un amas de fabuleuses tours
Pleines de je ne sais quel farouche mystère,
Dressé là pour garder la ténébreuse artère.
A nos pieds le bateau bondé de voyageurs,
Dont les fanaux, hissant leurs sanglantes rougeurs,
Ainsi que des reflets de brûlante oriflamme,
Dans la pénombre, au loin, font brasiller la lame.
Et puis, par-dessus tout, un beau ciel étoilé
Faisant, cintre d'azur de points d'or constellé,
Comme un dôme féerique à ce sombre estuaire.....

C'est ainsi qu'avait chanté le barde canadien, un soir que la lune le surprit là, plongé dans ses rêves,

Seul, et prêtant l'oreille à la chanson des grêves.....

Mais, n'est pas poète qui veut, et, voyageur attardé, nous jugeâmes qu'il valait mieux attendre l'aurore pour faire la cour à la beauté de Tadoussac endormi.

Pour nous servir d'une pittoresque expression du classique Fénélon, Tadoussac a « un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux. » Blotti

dans une échancrure au flanc rude des Laurentides, il est comme un nid de verdure qu'enlacent des mornes stériles et désolés. Le plateau qui lui sert de piédestal est ainsi taillé que, d'un côté les eaux du grand fleuve y battent incessamment sur une grève rocailleuse, et, que de l'autre, le flot noir du Saguenay vient mourir au fond d'une baie tapissée d'un sable si fin et si moëlleux qu'il n'y a pas de plage qui lui soit comparable. L'ovale que forme cette baie est si régulier que l'on se prend à croire parfois que quelque mystérieux artiste le traça un jour pour faire contraste aux pics qui l'environnent que l'on dirait coupés à grands coups de hache.

Nous sommes à 300 milles de la mer, et il faudrait encore quarante lieues pour atteindre Québec. Le fleuve conserve ici une largeur de vingt-quatre milles, et par delà ses flots bleus, dans les temps clairs, l'œil saisit la ligne des montagnes du sud, les toits de Cacouna et de la Rivière du Loup qui scintillent dans la chaude lumière.

Comme de grands navires à l'ancre, on aperçoit au large le rocher de l'île Rouge, fertile en

naufrages, et les terres plates de l'île aux Lièvres. Par les jours de mirage, il semble qu'elles sortent des eaux et demeurent suspendues dans l'air, pareilles à des ex-voto fantômes.

Sur la droite, la vue plonge dans les gorges du Saguenay, estuaire étrange, abîme creusé entre deux chaînes de montagnes pelées où croissent les bouleaux et les sapins rachitiques, si sauvage qu'un écrivain américain l'a appelé la rivière de la mort et qu'un autre, moins triste mais plus classique, a comparé au Styx et à l'Achéron.

Ce fleuve est aussi beau que la Seine, quasi aussi rapide que le Rhône et plus profond en plusieurs endroits que la mer, écrivait un ancien missionnaire Jésuite. On dit que son torrent impétueux quand la mer est basse fait sentir sensiblement son influence dans le Saint-Laurent à plusieurs milles et qu'il est assez fort pour changer la direction des navires (1). Jacques Cartier, avant que de s'aventurer à le franchir, avait attendu toute une nuit, ancré à l'abri de l'île aux Lièvres.

(1) Bouchette.

« Ayant le vent bon à demi-flot couru, écrivait Champlain (1), à cause des marées du Saguenay qui portent hors, levez l'ancre et mettez à la voile, doublez la pointe aux Vaches, avec la sonde à la main ; tenez toujours deux ou trois chaloupes prêtes afin de pouvoir, ayant doublé la pointe aux Vaches, se faire tirer en dehors des courants du Saguenay, s'il faisait calme, et ainsi entrer au dit port.....

« Etant dans le port, portez une bonne ancre à terre, enfoncez l'oreille dans le sable le plus que vous pourrez, mettez un bois par le travers contre l'oreille et ayez des pieux que vous enfoncerez dans le sable le plus avant possible pour empêcher le vaisseau de chasser sur son ancre. Les vents de terre sont à craindre. Ils viennent du Saguenay, par bourrasques qui durent peu, mais ils sont violents et impétueux. »

Longtemps, longtemps, la fable fit de ce fleuve un monstre qui dévorait les marins assez audacieux pour s'y aventurer. On le disait tourmenté par des remous et des tourbillons dangereux,

(1) p. 1092-3 éd. Laverdière.

incessamment battu par des tempêtes ou des ouragans violents. Des barques de pêcheurs, empoignées par des trombes gigantesques, avaient été impitoyablement broyées sur ses rives inhospitalières, coupées à pic, sans abri, sans hâvre. Les compagnies de commerce, intéressées à conserver le monopole de ce territoire immense, avaient contribué à entretenir ces légendes.

Depuis tantôt soixante ans on est bien revenu de ces frayeurs. Ce fleuve mystérieux a été dompté. Il ne reste plus d'inconnu que ses profondeurs incommensurables. A certains endroits, la sonde plongée à 330 brasses n'a pu mordre le fond.

C'est sur sa rive gauche que s'ouvre la baie de Tadoussac. Les anciens écrivains ont répété tour à tour que c'était un bon port où vingt-cinq vaisseaux de guerre pouvaient se tenir à l'abri de tous les vents. Cette capacité a été grandement exagérée. C'est tout au plus si cinq ou six vaisseaux de moyenne taille y pourraient mouiller. Nous n'y avons vu que des goëlettes de caboteurs. Quand le jour tombe ou que la brise du large souffle trop fort, ils viennent s'y réfu-

gier ou faire approvisionnement d'eau fraîche. D'autres vont jeter l'ancre dans l'*anse à l'eau*, petite crique fort saine qu'une péninsule étroite sépare de la baie proprement dite. C'est dans cette anse qu'aborde le bateau qui porte les touristes. Le gouvernement y a jeté une cale qu'il entretient avec beaucoup de sollicitude, surtout à l'approche des élections.

Ces deux hâvres sont admirablement protégés contre la tempête par les mamelons élevés qui les ceinturent du côté du nord. Les vents à redouter viennent du fleuve, mais quand la longue batture aux Alouettes qui termine la rive du Saguenay est découverte par la mer, elle forme une digue puissante.

C'est aux mamelons qui l'environnent que Tadoussac doit son nom. Il fut ainsi appelé par les sauvages de la langue montagnaise qui y faisaient leur séjour. (1)

(1) D'après M. Laflèche, le mot cri est *Totoushak*, pluriel de *Totoush*, mamelle. D'autres prétendent au contraire que Tadoussac est dérivé du mot montagnais *shashuko* qui veut dire *Endroit aux Homards*. Cette étymologie nous paraît d'autant plus risquée que le petit *cardinal des mers*

Rien ne saurait peindre la tranquillité sereine de Tadoussac. Ce hameau n'est fréquenté que par les vrais amateurs, et celui qui cherche la douce flânerie n'a pas à y craindre la promiscuité des nomades qui abondent dans les stations balnéaires en vogue. La falaise est ainsi taillée qu'on s'y peut faire un nid à l'abri de tous les importuns, et, quelque part que vous soyez,vous avez toujours sous les yeux un spectacle ravissant. La mer vient battre à vos pieds, la plage est belle et les baigneurs y trouvent une onde pure et jamais perfide.

Au touriste sérieux que l'amour de l'inconnu tourmente, au pâle antiquaire qui cherche sans cesse à reconstruire les civilisations anciennes et veut fouiller les ruines partout où il vient planter sa tente de nomade, Tadoussac donnera plus d'un attrait.

---

est assez rare dans nos parages. D'après le père Jésuite Jérôme Lalemant, (relation de 1646), les sauvages appelaient quelquefois ce port *Sadilege*. Thevet, dans son *Grand Insulaire*, écrit *Thadoyseau*.

Les anglais écrivent Tadousac ; les français disent Tadoussac. Cette dernière épellation est celle de tous les anciens manuscrits. Les grands dictionnaires modernes donnent *Tadoussac* ou *Tadousac*.

C'est sur ce coin de terre que fut jeté le premier établissement français de la terre du Canada. De là rayonna pendant plus d'un siècle sur le royaume du Saguenay et le Nord mystérieux, l'œuvre civilisatrise des missionnaires Jésuites. Les eaux de cette baie pittoresque ont vu tour à tour les nefs aventureuses de Cartier, le découvreur, les barques légères des flibustiers basques et bretons, les vaisseaux de Chauvin, Pontgravé et Champlain. C'était le premier port où les colons de France faisaient escale avant d'aborder au rocher de Québec. De là sont partis Druillettes, Dablon, Albanel pour atteindre les rives lointaines du lac des Mistassins et de la mer d'Hudson.

II

Pourquoi Tadoussac n'est pas une grande ville.—Les Sauvages des temps préhistoriques.

Tadoussac, Stadacona, les Trois-Rivières, Hochelaga ont été pendant longtemps les quatre grands postes autour desquels a rayonné tout le commerce de la colonie. Tadoussac, le plus ancien, le plus riche et le plus achalandé, est resté stationnaire et n'est encore qu'une misérable bourgade. Les autres ont grandi et sont devenus des centres prospères. Tadoussac, à l'abord de deux grands fleuves, débouché naturel d'une vaste région de pays de chasse, premier port où abordaient les navires d'Europe, en remontant le Saint-Laurent, était admirablement situé pour un poste de traite, mais le jour où les fauves du nord, incessamment chassés, sont disparus, Tadoussac est redevenu ce qu'il était : un coin de pays sauvage entouré de montagnes et de précipices. Le commerce, sensible comme

une aiguille aimantée, capricieux comme un baromêtre, est nomade et lâcheur. L'agriculture seule, fonde les peuples et bâtit les grandes villes. Champlain l'avait bien compris le jour où, en dépit de ses associés, il désertait Tadoussac pour venir jeter au pied du rocher de Stadacona l'habitation de Québec. Malgré les compagnies contre lesquelles il eut à combattre toute sa vie, malgré les marchands avides, dont elles étaient composées, qui enlevaient les outils des mains de quelques colons qu'il avait pu réunir à grand peine, et leur défendaient de vendre leurs produits à d'autres qu'à leurs employés, d'acheter ailleurs que dans leurs magasins et de trafiquer sans leur permission, Champlain a fondé un grand pays où son nom est resté glorieux tandis que ceux de Monts, de Pontgravé et de Caën, ses maîtres, sont tombés dans l'oubli

Les Basques ont couvert pendant un siècle les eaux du golfe Saint-Laurent de leurs barques aventureuses. Ils sont disparus comme les grands cétacés auxquels ils faisaient la chasse, sans rien laisser que leurs noms sur quelques ilots déserts

et inconnus. De même aussi sont tombés tous les comptoirs échelonnés le long de la côte nord du Saint-Laurent inférieur ; le port de Brest, si renommé un jour, le fort Pontchartrain, les postes de Mingan, de St-Modet, des Sept-îles et tant d'autres dont la mémoire n'a pas même gardé l'enseigne éphemère. La mer, lasse de donner, a recouvert de son flot leur fortune engloutie.

Le commerce des fourrures avait étendu au loin la renommée de Tadoussac.

Essayons de retracer les grandes lignes de ce bourg jadis fameux et que les géographes, du fond de leur cabinet, avaient classé au nombre des grandes villes.

Le vaste territoire auquel on donnait, dans ces temps primitifs, le nom de royaume du Saguenay, était habité par une douzaine de nations sauvages, tribus éparses et nomades, vivant de chasse et de pêche dans les bois ou aux bords des grands lacs, désignées ordinairement sous le nom générique de montagnais, et qui se rattachaient à la grande famille algon-

quine. Ils n'étaient pas tous de même sang, ni de même langue, mais ayant épousé la querelle commune contre les nations envahissantes du sud, une longue alliance en avait confondu les mœurs et les usages. L'instinct de la conservation fait l'homogénéité des peuples.

L'étroite bande de terre qui s'étend sur les bords du grand fleuve St-Laurent, de la Malbaie jusqu'aux ilots de Jérémie, était le domaine des Tadoussaciens. La tribu des Betsiamistes appuyait leur flanc gauche et les séparait du pays habité par les Esquimaux, race étrange que la civilisation chrétienne n'a jamais pu atteindre bien profondément.

En pénétrant dans la rivière du Saguenay, on rencontrait aux abords des Terres Rompues, les premiers wigwans des Chicoutimiens. Ceux-ci avaient établi leurs quartiers sur la presqu'île qui a gardé leurs noms. En arrière des hauteurs de la berge gauche du Saguenay vivaient les petits Mistassins et les Papinachois. Les premiers étaient un démembrement des grands Mistassins, dont les pays de chasse s'étendaient

au loin vers le nord dans la zône encore indécise du lac Mistassini, immense mer intérieure où nos ancêtres avaient des établissements et où leurs descendants n'ont pas encore eu le courage de pénétrer. Le mot papinachois veut dire qui sourit toujours et la marque du caractère sympathique et doux de cette petite tribu est passée à toute la branche montagnaise. Sur les confins des Papinachois vivaient les Ounescapi, dans un pays si misérable et si difficile d'accès, qu'il n'y a pas plus de trente ans que les missionnaires y ont pénétré pour la première fois. Le voyageur audacieux, qui avait pu franchir, sans être frappé de mort, la sombre caverne de marbre où le grand esprit faisait sa demeure à la tête du lac Mistassini, atteignait enfin la tribu des Ouchestigouets, puis les Gens du Caribou et la Nation de la Loutre, dernier étape où l'on entendait battre les flots de la mer du Nord.

La presqu'île de Chicoutimi franchie, on rencontrait encore les Piekougamiens, gens modestes et posés, dont les canots légers sillonnaient les eaux paisibles du lac Saint-Jean. Et, gagnant

vers l'ouest, au-dessus des cataractes de l'Assapmachouan, s'élevaient les campements des Chomouchouanistes et les huttes des sauvages pêcheurs du lac Nekouba.

On ne connaissait à ces peuples ni gouvernement, ni lois sociales et religieuses. Ils étaient dispersés au bord de la mer, le long des rivières et des lacs de l'intérieur, au fond des forêts, d'où ils tiraient leurs aliments. Les eaux de la mer et des lacs leur donnaient du poisson, les grands bois des gibiers sans nombre. Ils se délectaient à manger des viandes à moitié crues, et ils dormaient sur la mousse ou sur les sables des grèves. Autour d'eux s'élevait la grande forêt primitive. Ils y prenaient seulement quelques rameaux des sapins toujours verts pour orner leurs demeures. L'écorce flexible des bouleaux leur fournissait le vêtement, les ustensiles, la matière première de leurs canots si rapides, et tout ce qui constituait leurs habitations.

Les Iroquois et les Hurons, vivant dans les plaines fertiles de l'ouest et du sud, étaient des

nations stables, sédentaires. Ils bâtissaient des villages qu'ils fortifiaient contre leurs ennemis, cultivaient la terre et recoltaient une grande quantité de blé-d'inde. Les Montagnais n'étaient pas cultivateurs. Ils erraient l'hiver à travers la forêt par groupe de deux ou trois familles, s'arrêtant là où la chasse donnait. L'été les retrouva i au bord de la mer à Tadoussac, aux Trois-Rivières, ou à Québec. Ils y vivaient de viande d'orignal boucanée ou des produits de la pêche. S'ils rencontraient un arbre fruitier, ils l'abattaient pour en cueillir le fruit.—(Rel. de 1633). Ils étaient grands, droits, forts, bien proportionnés, agiles, et n'avaient rien d'efféminé. Il n'y avait pas de nations sous le ciel plus moqueuse et plus gouailleuse. Leur vie se passait à manger, à rire, à se railler les uns les autres et à se gausser des tribus voisines. C'était le peuple bon enfant par excellence. Les Hurons étaient larrons par métier et en enseignaient l'art à leurs enfants, comme jadis les Spartiates. Le Montagnais, lui, se piquait de désintéressement.

Les Hurons et les Iroquois possédaient des gouvernements réguliers. On dit que les premiers étaient gouvernés par des femmes, et les seconds dirigés par des vieillards. Ce qui expliquerait l'inconstance et la légèreté des uns et l'ambition et l'astuce politique des autres. Les Montagnais n'avaient que faire de gouvernement stable avec leur vie nomade. Ils se donnaient cependant des chefs ou capitaines de guerre auxquels ils obéissaient quand cela leur plaisait. Quelques-uns obtenaient le commandement par droit de naissance, d'autres par élection. Si le fils d'un capitaine, par exemple, avait quelque conduite, s'il était naturellement éloquent, il succédait à son père sans contredit. Pour rendre honneur à la vertu et au courage d'un chef de renom on le laissait sans successeur pendant plusieurs années. Il appartenait d'ordinaire aux parents du défunt de nommer celui qui devait remplacer le mort. Le jour de l'élection arrivé, on déchaussait le prétendant, on lui ôtait ses anciens habits que la famille du chef décédé remplaçait par des nouveaux. C'est elle encore

qui régalait les électeurs, et pour mettre fin à la cérémonie la femme du mort couronnait le nouvel élu, qui se trouvait ainsi à prendre jusqu'au nom de son prédécesseur. (1)

Ces chefs possédaient un pouvoir plus ou moins fictif. Il n'en était pas de même du sauvage heureux qui avait signalé sa valeur par quelque action d'éclat dans une mêlée avec l'ennemi. Celui-là s'imposait et devenait un véritable maire du palais, sous le nom de capitaine de guerre. Les capitaines de guerre de Tadoussac ont toujours eu une grande réputation, et l'histoire a gardé la mémoire de plusieurs d'entre eux. On verra plus tard que l'un d'eux par une alliance faite à l'improviste a marqué sa trace profonde sur les commencements de la colonie.

Comme tous les nomades, les Montagnais regardaient les autres nations avec mépris et se piquaient d'être les seuls gentilhommes du pays. N'avaient-ils pas pour domaine les plus belles chasses du monde. Aussi ces indisciplinés,

(1) Relation de 1669 passim.

ces gens apparemment sans souci dominèrent longtemps, soit par leurs alliances, soit par les ramifications nombreuses que leurs groupes voyageurs avaient semées jusque dans les forêts les plus reculées.

De Tadoussac, les Montagnais avaient fait le centre favori, la grande station d'été de toutes les nations du septentrion. On s'y rendait du nord et du sud, de l'est et de l'ouest. Là se faisait la traite des plus belles pelleteries du Canada, parmi lesquelles la marte tenait le premier rang. Les canots du Nipissing et du Témiscaming, les Tête-de-Boule et les Poissons blancs, venaient aborder sur cette plage à côté des Micmacs, des Abénaquis et des Etchemins. On troquait des flèches pour des peaux de castors ou de loutres. A tous, les Hurons apportaient les farines, le blé-d'inde et le petun qu'ils échangeaient pour des peaux d'orignal.

Voilà les peuples qui habitaient le mystérieux Saguenay et la rive tadoussacienne le jour où Cartier y aborda pour la première fois.

III

Jacques-Cartier.—De l'établissement de Chauvin.—La cour du roi Petault.—Champlain.—Les Basques, hardis navigateurs.—Leur commerce de contrebande.

C'est dans la relation de son deuxième voyage d'exploration, fait en 1535, que Jacques-Cartier signale le Saguenay, « rivière profonde, étroite et fort dangereuse à naviguer.» Ayant jeté l'ancre à son embouchure, il faillit y perdre son galion. (1) Le navigateur malouin avait reçu l'ordre exprès, lors de l'expédition de 1540, d'explorer cette mystérieuse rivière, où d'après les renseignements des sauvages amenés en France, se trouvaient « de grandes richesses et des très bons pays.» (2) Cartier n'aimait pas la côte du Saguenay « ce roc sans aucune saveur de terre, » qu'il pensait avoir été donné par Dieu à Caïn, aussi la tâche de la visiter fut-elle abandonnée à Roberval. Celui-ci s'y rendit en 1543 avec

(1) Voyages de Cartier, éd. 1843, p. 29.
(2) ibid p. 70.

huit barques montées par 70 marins. Une de ces barques sombra dans les flots saguenayens et huit membres de l'expédition, parmi lesquels le Sieur Noire-Fontaine, et un nommé Levasseur, de Constance furent engloutis. (1) Le pilote de Roberval, Jean-Alphonse le Saintongeois, qui l'accompagnait, retourna convaincu que « cette rivière vient du Cathay, car dans cet endroit il sort un fort courant, et il y court une marée terrible.» (2)

Atteindre le Cathay, en franchissant la terre américaine, c'était le rêve et ce fut l'ambition de de tous ces hardis pionniers de la mer.

Il n'existe aucune relation détaillée du voyage que fit alors Roberval. D'après la version qu'en a donné Hakluyt, les explorateurs partis de France-Roy le cinq juin, auraient été de retour au bout de neuf jours. Il est impossible de supposer qu'en un aussi court espace de temps Roberval ait pu pénétrer jusqu'à la tête du lac Saint-Jean, ainsi que quelques-uns l'ont écrit.

(1) Voyages de Roberval, p. 96. Pinkerton.
(2) Le Routier, p. 84.

Que dire encore de cette fable ridicule où l'on raconte sérieusement que Roberval ne revint jamais de son expédition du Saguenay, et qu'il est tout probable que les vestiges d'un ancien retranchement trouvés sur les bords de la Mistassini indiquent l'endroit où il périt. (1)

A l'arrivée de Champlain, Tadoussac sort de ses langes, et la légende qui entoure son berceau commence à s'évanouir. C'est Champlain qui nous raconte comment de Pontgravé, un des principaux négociants de Saint-Malo, qui faisait depuis longtemps le trafic des pelleteries avec les sauvages du Canada, forma le projet de monopoliser ce commerce. Pour mettre son idée à exécution, il jeta les yeux sur un capitaine de vaisseau normand, le Sieur Chauvin, homme très entendu en fait de navigation, qui avait des amis puissants à la cour et se recommandait par les services qu'il avait rendus dans les dernières guerres. Chauvin obtint le privilège

(1) *The maritime provinces* d'Osgood, éd. de 1883. Il a été bien constaté qu'en 1544, un an après son voyage du Saguenay, Roberval était en France.

exclusif que sollicitait de Pontgravé, à la charge d'habiter le pays et d'y fixer une habitation. Tous deux s'embarquèrent à Honfleur en 1599, avec plusieurs personnes d'arts et de métiers, et vinrent aborder au port de Tadoussac. En dépit de de Pontgravé qui voulait jeter les bases d'un établissement plus avant dans le fleuve Saint-Laurent, Chauvin se décida à choisir Tadoussac comme base de ses opérations. Il y fit édifier une maison de quatre toises de longueur sur trois de largeur, et de huit pieds de hauteur couverte d'ais, avec une cheminée au milieu. Elle était construite en forme d'un corps de garde, entourée de clayes et d'un petit fossé fait dans le sable. (1) Il y avait un petit ruisseau au-dessous. Ils laissèrent seize hommes pour y passer l'hiver. Quand leurs gens « furent mis bien chaudement pour l'hiver, » Chauvin et de Pontgravé s'en retournèrent en France. L'hiver survenant, fit bien connaître à ces malheureux délaissés

(1) *Œuvres de Champlain* p. 699. Sur sa carte de Tadoussac (1608) Champlain indique l'habitation de Chauvin (1600).

la différence de température qu'il y a entre la France et Tadoussac : c'était, dit Champlain, la cour du roi Petault, chacun voulait commander. Paresseux et fainéants, ils consommèrent en un rien de temps les vivres qui leur avaient été laissés ; la maladie s'empara d'eux ; ils seraient morts de faim et de froid si les sauvages ne les avaient recueillis dans leurs cabanes. Onze périrent misérablement. Ce premier essai ne découragea pas Chauvin qui poursuivit fructueusement son négoce en 1600. Il allait terminer aussi avantageusement la campagne de 1601, lorsqu'il fut saisi, à Tadoussac même, d'une maladie, qui l'envoya dans un monde meilleur.

Dès cette époque lointaine, la réputation de Tadoussac était très répandue à l'étranger. Lewis Roberts, dans son *dictionnaire du commerce*, imprimé à Londres, en 1600, raconte que le port de Brest sur la côte du Labrador était le principal poste de la Nouvelle-France, la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers ; que les Français en emportaient de grandes quantités de morues, des barbes et des

huiles de baleine, ainsi que des peaux de castors et autres fourrures précieuses. Il ajoute que les Français entretenaient aussi un fort à Tadoussac, pour y faire le trafic de pelleteries avec les sau-sauvages. Les relations et les voyageurs parlaient beaucoup de Tadoussac, et les géographes, du fond de leur cabinet, décrètaient que c'était une ville ; quelques auteurs, comme l'abbé Langlet du Fresnoy, avancèrent même qu'elle avait une juridiction. Toutes ces exagérations eurent le don d'exaspérer Charlevoix. « La plupart de nos géographes, dit-il, (1) ont marqué une ville dans ce port, mais il n'y a jamais eu qu'une maison française et quelques cabanes de sauvages, qui y venaient au temps de la traite et qui emportaient ensuite leurs cabanes, comme on fait des loges d'une foire...»

Les matelots basques, bretons ou normands n'ont pas peu contribué à faire connaître le port de Tadoussac. De temps immémorial, ces hardis marins, bravant l'océan inconnue, faisaient la

(1) III vol. p. 65.

pêche sur les grands bancs et les côtes de Terre-neuve. Le jour où l'illustre pilote de Saint-Malo aborda aux rives du Saint-Laurent, il y avait des siècles que d'obscurs caboteurs de Bayonne, de Dieppe, de Honfleur, du Hâvre de Grâce et de la Rochelle, poursuivaient dans ces parages les baleines et les morses géants, cétacés monstres, dont les loups marins de nos jours, ne sont que les descendants dégénérés et abatardis. Ils avaient donné des noms à plusieurs des ports qu'ils avaient l'habitude de fréquenter avant que le capitaine Jacques Cartier y allat, écrit Lescarbot. « Les grands profits, » dit le commentateur des Jugements d'Oleron, « et la facilité que les habitants de Capberton » (Cap Breton) « prez Bayonne, et les Basques de Guienne ont trouvé à la pêcherie des baleines, ont servi de leurre et d'amorce à les rendre hazardeux à ce point, que d'en faire la quête sur l'Océan, par les longitudes et les latitudes du monde. A cette effet ils ont ci-devant équippé des Navires, pour chercher le repaire de ces monstres. De sorte que suivant cette route, ils ont découvert cent ans avant les

navigations de Christophe Colomb, le grand et petit banc des Morues, les terres de Terre-Neuve, de Capberton et Baccaleos (qui est à dire morue en leur langage), le Canada ou Nouvelle-France, où c'est que les mers sont abondantes et foisonnent en baleines. »

Cartier raconte, en effet, comment on trouve jusqu'au Canada force baleines, marsouins, chevaux de mer. Charlevoix assure qu'étant mouillé avec le *Héros*, en 1705, près de Tadoussac, il y vit quatre baleines qui étaient presque de la longueur de son vaisseau. Aussi, tous les anciens historiens écrivent que les Basques faisaient avec succès la pêche de ces cétacés dans les eaux qui baignent Tadoussac. Ils y ont laissé des traces de leur séjour en maints endroits. Un peu plus bas que l'île Verte, on trouve l'île au Basque, où du temps de Charlevoix, on voyait encore des restes de fourneaux et des côtes de baleines. L'archipel de la Madeleine a aussi son hâvre au Basque. Champlain et Lescarbot (I p. 214) rapportent comment les Basques faisaient la pêche à la baleine près des Escoumains dans

une anse qui porte leur nom. A douze milles en amont de Tadoussac, nous avons encore le chafaut aux Basques. Enfin, le fondateur de Québec nomma lui-même le magnifique bassin formé par la côte de Beaupré, l'embouchure de la rivière Saint-Charles, la Canardière et le cap Diamant, la *Nouvelle Biscaye.* On voit dans le fleuve, dit la Potherie, (1), une très grande quantité de baleines. Les Basques y avait une pêche sédentaire il y a quelques années, et s'ils ne s'étaient pas amusés à enlever secrètement toutes les pelleteries de Tadoussac et des environs, ils ne s'en seraient pas vus frustrés dans la suite.

Le commerce appelle le commerce. La pêche de la baleine avait attiré les Basques dans le golfe Saint-Laurent. Ils rencontrèrent dans leurs courses aventureuses les Sauvages et commencèrent à faire avec eux la traite des fourrures, toujours très recherchées, et source d'un bénéfice considérable et plus immédiat que l'exploitation des pêcheries. Jusqu'à la venue de de Pontgravé le trafic avait été libre et sans contrôle. L'éta-

(1) t. I p. 204.

blissement d'un monopole n'était pas de nature à plaire à des gens de mer, habitués à la grande vie libre des voyages.

Tadoussac était alors le rendez vous des tribus nomades du Canada qui venaient chaque printemps rencontrer les marins de l'Armorique et de la Bretagne pour troquer avec eux des peaux de castors et des martes. Les martes du Saguenay avaient déjà acquis une renommée européenne.

On ne change pas tout-à-coup des habitudes séculaires. Aussi, lorsqu'en 1608, de Pontgravé de retour à Tadoussac, annonça aux Basques qu'ils ne pourraient plus traiter avec les sauvages sans en obtenir le privilège de de Monts, qui avait hérité du monopole obtenu par Chauvin, un conflit sérieux faillit s'élever. Les Basques, commandés par le capitaine Darache, un vieux baleinier peu habitué aux restrictions solennelles des lettres patentes, tirèrent sans façon sur les vaisseaux de de Pontgravé, blessèrent deux de ses gens et en tuèrent un troisième. Ils étaient en train d'enclouer les canons de l'importun qui les venait troubler dans leurs opérations, lorsque Cham-

plain arriva. Plus diplomate que de Pontgravé, Champlain conclut une armistice avec les insurgés et l'on convint de part et d'autre de s'en rapporter à un jugement du roi pour vider le différend. Deux ans après, en 1610, le bruit s'étant répandu dans les ports de mer de France que le roi avait refusé à de Monts de lui continuer son privilège, l'avidité des marchands pour les peaux de castors, dit Lescarbot, (1), fut si grande, que les trois quarts pensant aller conquérir la toison d'or sans coup férir, ne conquirent pas seulement des toisons de laine, tant était grand le nombre des conquérants. Champlain, de son côté, nous apprend qu'il y avait eu cette année si grande abondance de vaisseaux à Tadoussac que la traite y fut presque nulle. Plusieurs, ajoute-t-il, se souviendront longtemps de la perte qu'ils firent cette année. Cette année malheureuse ne découragea personne. En 1611, Tadoussac était encore couvert de neige que l'on vit trois vaisseaux y jeter l'ancre. En arrivant les premiers, ils espéraient. dit le chroniqueur, faire plus ample aubaine.

(1) liv. V, chap. V.

mais les sauvages attendirent l'arrivée d'un plus grand nombre de vaisseaux pour vendre et acheter à de meilleures conditions. « Ainsi ceux s'abusent, remarque Champlain, qui pensent faire leurs affaires pour arriver des premiers : car ces peuples sont maintenant trop fins et subtiles. »

Les Basques, exclus du commerce de la traite, organisèrent une campagne de contrebande qui se poursuivit très activement dans ces parages jusqu'au commencement du XVIIe siècle. En 1613, Champlain, arrivant à Tadoussac, fit lecture de sa commission et ordonna d'attacher sur le port à un poteau les armes et les lettres missives du roi, afin que personne n'en prétendit ignorance. Les Sieurs de la Moinerie et la Tremblaye, tout en promettant de se conformer à ces ordres, n'en continuèrent pas moins à troquer leurs marchandises contre les pelleteries des indigènes. Tantôt ce sont des vaisseaux de la Rochelle que Champlain surprend à donner aux sauvages « quantité d'armes à feu, avec poudre, « plomb, mèche, choses très pernicieuses et

« préjudiciables d'armer ces infidèles qui s'en « pourraient servir contre nous à l'occasion. » Tantôt ce sont des Espagnols qui viennent espionner jusqu'à Tadoussac les opérations de la compagnie. Les Rochellois et tous les contrebandiers du temps avaient leur poste d'observation sur l'île Verte. En 1621, de Caën et de Monts arment en course dans le port de Tadoussac et se jettent à leur poursuite. Les oiseaux, dit Champlain, s'en étaient allés deux jours auparavant. On n'y trouva que le nid, qui était un retranchement de palissade. On le brûla. Dès le temps du pilote Jean Alphonse, on appelait déjà l'île Verte, l'île de la guerre. Et, chaque année, Basques, Espagnols ou Normands, sous prétexte de pêcher uniquement des baleines, s'arrangeaient de façon à échanger leurs marchandises pour les pelleteries.

IV

Champlain rencontre les Sauvages.—Comment d'une visite de courtoisie naît une alliance néfaste.—Le fondateur de la colonie, théologien.—Le premier qui cassa sa pipe.—Les frères Kertk.—Comment le capitaine Daniel meurt à Tadoussac.—Ses funérailles.

Champlain vint, et secoua les langes qui enveloppaient les origines de Tadoussac, avons-nous dit. Il a été, en effet, le premier historien de cette *terra incognita*. Personne n'en a parlé mieux que lui. Ses descriptions sont toujours si fidèles, toujours si exactes, que le chercheur n'a qu'à les parcourir pour retrouver la physionomie de Tadoussac.

Tel Tadoussac était alors, tel il est encore aujourd'hui. Prenons le journal de Champlain, le jour où il aborda pour la première fois au hâvre de Tadoussac, le 24 mai 1603, et lisons-le :

« Tadoussac, écrit-il, est fait comme une anse, à l'entrée de la rivière du Saguenay, où il y a un courant d'eau et marée fort étrange pour sa vi-

tesse et profondité, où quelquefois il vient des vents impétueux à cause de la froideur qu'ils amènent avec eux. Ce port de Tadoussac est petit, il ne peut tenir que dix ou douze vaisseaux; mais il y a de l'eau assez à l'est, à l'abri de la rivière Saguenay, le long d'une petite montagne qui est presque confin de la mer. Le reste, ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers et sable remplis de bois, de pins, cyprès, sapins et quelques manières d'arbres de peu. Il y a un petit étang proche du dit port, renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée du port, il y a deux pointes : l'une, du côté de l'ouest, contenant une lieue en mer, qui s'appelle la pointe de Saint-Mathieu ou autrement aux Alouettes ; et l'autre, du côté du sud-est, contenant un quart de lieue, qui s'appelle la pointe de tous les diables, (1) ainsi nommée pour le grand danger qu'il y a. Les vents du sud et sud sud est et sud surouest frappent dans le port. De la pointe Saint Mathieu à la pointe de tous les diables, il y a près d'une

(1) Aujourd'hui la pointe aux Vaches.

lieue ; l'une et l'autre pointe assèchent de basse mer. »

Tous les historiens qui ont suivi Champlain n'ont fait que de le copier. Il y en a peu qui aient égalé sa puissance d'observation et sa justesse de coup d'œil. La courte description qu'il donne du Saguenay, après l'avoir remonté sur un parcours de quinze lieues, est à relire. Comme c'est bien là « cette terre de montagne de rochers, la plupart couverte de bois de sapins, cyprès et boulle, terre fort malplaisante, vrais déserts inhabitables d'animaux et d'oiseaux. » Avec quelle étonnante exactitude, encore, sur les simples récits des sauvages, il traça l'itinéraire de ces profondeurs mystérieuses jusqu'à la baie d'Hudson.

De 1603 à 1631, Champlain fait la chronique des principaux événements de ce poste lointain, chronique au jour le jour, toujours émaillée de détails typiques. On vit pour ainsi dire, en la lisant, la vie de ces temps primitifs. On assiste aux scènes qu'il décrit dans un style naïf et plein de charme à la fois, non pas comme un spectateur posthume, mais comme un de ses contempo-

rain, qui en aurait été le témoin occulaire. Le livre se referme et le lecteur est tout étonné d'avoir voyagé si loin, en aussi peu de temps, et sans ressentir la moindre fatigue.

Cette pointe de Saint-Mathieu que je vois là-bas se perdre dans l'horizon un peu brumeux du matin, je me souviens d'y être abordé un jour dans une biscayenne poussée par quatre vigoureux rameurs, au bas d'un petit côteau plein d'arbres de cyprès et de sapins. Je me souviens de la réception superbe que fit à Champlain, le 27 mai 1603, le grand sagamo Anadabijou entouré d'une centaine de sauvages, et comment les interprètes, ses compatriotes, lui racontèrent ce qu'ils avaient vu en France : les beaux châteaux, les palais, la puissance du grand roi qui lui envoyait de l'aide pour soumettre l'iroquois. Et le grand sagamo et ses guerriers, brandissant les crânes des ennemis qu'ils venaient de terrasser dans un grand combat, après avoir dansé et fumé le petun longtemps, avaient offert à Champlain un superbe festin de chair d'orignal. C'est sur cette pointe aux Alouettes, que se consomma,

au milieu d'une festin improvisé, cette alliance entre Algonquins et Français, qui devait exercer une si grande influence sur les destinées de la Nouvelle-France. En vérité, cette langue de terre solitaire a été témoin de l'un des plus importants événements politiques de la période française. C'est plus qu'une étape, c'est un pas décisif. C'est là qu'est née la grande lutte contre l'Iroquois, c'est là que commence cette longue campagne qui devait coûter tant de sang et de sacrifices à nos pères. On dirait que la destinée étrange a voulu écrire sur les rives mouvantes de l'embouchure du Saguenay la date du premier établissement des Français en Canada en même temps que l'arrêt de mort de la colonie. (1)

Et, le lendemain de ce solennel passage du Rubicon, je vois les sauvages s'embarquer sur leurs canots légers, « faits d'écorce de bouleau renfoncés par dedans de petits cercles de cèdre blanc, » puis attérir dans l'anse sablonneuse de

(1) Se méfier des guides, comme Osgood, qui placent cette scène en 1610 à la Pointe Boule et qui font assister Lescarbot à ce grand conseil, alors qu'il n'est jamais venu en Canada.

Tadoussac. Ils viennent, comme l'auraient fait des diplomates de la vieille Europe, rendre la visite que Champlain leur a faite.

Un de leurs chefs, psalmodie une longue complainte, dans le genre des versets d'Ossian. Il y raconte les hauts faits et les prouesses de la dernière campagne, le nombre des ennemis qui ont mordu la poussière, leur valeur et leurs méfaits. Homère n'aurait pas mieux dit. Les vieillards, assis en demi-cercle sur le rivage, interrompent de temps en temps l'orateur par des ho ! ho ! ho ! gutturaux que notre civilisation a remplacé depuis par écoutez ! écoutez ! hear ! hear ! A chaque verset, les femmes et les filles se livrent à une danse échevelée pendant laquelle à chaque pas, elles laissent tomber une pièce de leurs vêtements, de sorte qu'à la fin de la complainte elles apparaissent aussi légèrement et court vêtues que la blonde Amphytrite sortant du sein des eaux, hormis leur nature, ajoute Champlain. Les bacchantes des anciens dans leurs danses passionnées, furieuses, n'eurent jamais rien de comparable aux pas

chorégraphiques qui s'exécutèrent ce jour-là sur les sables de Tadoussac.

Le carnaval passé, l'esprit inquisiteur et sérieux de Champlain gravite vers les sommets élevés. Il s'inquiète de l'âme et de la religion de ces enfants de la nature. Déjà, quand le roi avait confié le monopole de la traite de Tadoussac à Chauvin, Champlain déplorait que cet armateur fut de la secte des prétendus réformés. Il faut l'écouter, pressant de questions le grand sagamo Anadabijou.

Et celui-ci, avec sa naïveté confiante, lui explique ses idées sur la formation de l'homme ; comment Dieu, après avoir fait une grande quantité de flèches, les fixa dans la terre, d'où il sortit hommes et femmes.

Champlain, à son tour, lui fait le récit de la tradition biblique sur la création d'Adam et d'Eve, lui parle de l'unité de Dieu et du mystère de la Trinité.

Le sauvage, après l'avoir écouté, songeur, continue :

Il a ouï dire qu'anciennement cinq hommes s'en allant vers le soleil couchant firent la ren-

contre de Dieu qui leur demanda : Où allez-vous ? — Nous allons chercher notre vie, répondirent les cinq voyageurs. Et Dieu leur dit : Vous la trouverez ici.

Les voyageurs passèrent outre. — Dieu prit une pierre, toucha deux des récalcitrants qui furent aussitôt changés en pierre. Où allez-vous, reprit-il, s'adressant aux trois autres ? Nous allons chercher notre vie.—Ne passez pas outre vous la trouverez ici. Ils s'arrêtèrent un instant, et voyant qu'il ne leur venait rien, ils continuèrent leur chemin. Dieu prit alors deux bâtons, dont il toucha de nouveau deux des voyageurs qui furent aussitôt transmutés en bâtons. Ebahissement du dernier survivant. Où vas-tu, lui demanda Dieu ? Je vais chercher ma vie. L'exemple de ses quatre camarades lui avait donné à réfléchir. Il s'arrêta et écouta. Dieu lui donna alors de la viande et il fit bonne chair.

Une autre fois, continue le grand chef devenu causeur, Dieu demanda à un homme qui avait beaucoup de tabac où était son pétunoir. Il le donna à Dieu qui pétuna beaucoup. Après avoir

bien pétuné, Dieu brisa le pétunoir en plusieurs morceaux.—Pourquoi as-tu brisé mon pétunoir, tu vois bien que je n'en ai pas d'autre ? Et Dieu en prit un qu'il avait et lui donna en disant : — En voilà un que je te donne, porte le à ton grand Sagamo, et dis-lui qu'il le garde. S'il le garde bien, il ne manquera de rien, ni lui, ni tous ses compagnons. Tant qu'il l'eut les sauvages ne manquèrent de rien. Mais il le perdit un jour, et depuis ce temps les sauvages ont souffert de la famine.

Bonne chair et disette, voilà à quoi se réduisait la connaissance du bien et du mal chez ces primitifs habitants du Canada. Serait-ce l'histoire du pétunoir du grand sagamo Anadabijou qui a donné naissance au mot populaire que l'on entend parfois lorsqu'un homme a eu de la malchance : Il a cassé sa pipe ?

Champlain, sérieux, grave, tout en consignant dans ses mémoires les fables que lui racontait le chef de Tadoussac, n'oublie pas d'y entrer les leçons de petit catéchisme qu'il lui donnait en retour.

Cela déplaît fort au sarcastique Lescarbot qui prétendait que les traditions bibliques étaient inexplicables pour ces peuples, quand même on aurait su parfaitement leur langue.

Avant que le roi eût donné le monopole du trafic de Tadoussac à des compagnies particulières, de nombreux navires venaient mouiller dans ce port. Un ancien racontait au père Charles Lallemant qu'il y avait vu jusqu'à vingt vaisseaux à la fois. (1) Bergeron, dans son *Traité de navigation*, publié en 1629, dit la même chose. La relation de 1626 raconte ainsi de quelle façon les compagnies jalouses de leur privilège y faisaient commerce.

«...Dès que la traite fut accordée à l'association privativement à tous autres, dit-elle, l'on n'y vit plus que deux navires qui appartenaient à l'association, et ce une fois seulement l'an, environ le commencement du mois de juin. Ces deux navires apportaient toutes les marchandises que l'association traitait avec les sauvages, c'est-à-savoir, capots, couvertures, bonnets de nuit,

(1) Relation de 1626.

chapeaux, chemises, draps, haches, fers de flèche, haleines, espées, des tranches pour rompre la glace en hiver, des couteaux, chaudières, pruneaux, raisins, du blé d'inde, des pois, du biscuit ou de la galette et du petun. En échange, les sauvages apportaient des peaux d'orignal, de loup cervier, de renard, de loutre, de martre, blaireau, rat musqué, mais principalement le castor qui était le plus recherché. Une année, on embarqua 22,000 peaux. D'ordinaire la cargaison était de 15 ou 20,000 à une pistole la pièce. La compagnie employait quarante personnes et plus et l'équipage des deux navires comprenait bien 150 hommes. Tout ce monde là était gagé et nourri. Ce qui faisait des frais considérables. Les uns avaient 106 livres, les autres cent livres. Un truchement était payé cent pistoles et avait droit à un certain nombre de peaux. »

On peut juger avec quelle anxiété les sauvages attendaient chaque printemps la venue des navires. Dès la fonte des neiges, ils arrivaient à Tadoussac, et pendant de longs jours, groupés

sur les plus hauts sommets, ils scrutaient l'horizon. Aussitôt qu'une voile était signalée, de grands feux s'allumaient à la Pointe de tous les diables, les plus empressés se jetaient dans les canots et s'en allaient au loin sur le fleuve à la rencontre des navires. Vêtus de peaux d'ours, masqués et hideux, le nez peint en bleu, les yeux, les soucils, les joues peintes en noir et le reste du visage en rouge, telle était la grande toilette des sauvages pour la circonstance. Les gros vaisseaux jetaient l'ancre devant Tadoussac et les barques continuaient le voyage jusqu'à Québec et aux Trois-Rivières pour y chercher les pelleteries et les apporter au comptoir principal. L'année où Champlain avait jeté les fondations de la capitale de la Nouvelle-France, il avait commencé à construire une habitation à Tadoussac. Pas un seul navire ne remontait le fleuve sans avoir mouillé dans ce hâvre. C'est là que de Pontgravé et ses aides passaient l'hiver lorsque les besoins de la traite l'exigeaient. Québec n'était alors qu'un pied à terre.

Depuis tantôt vingt-cinq ans, les compagnies s'étaient succédées dans le monopole lucratif de Tadoussac, au milieu de vicissitudes diverses. Chauvin était mort laissant sa mission à de Chastes. De Monts et de Caën les avaient suivis, se disputant entre eux la dépouille quand les Basques, hardis contrebandiers, leur en donnaient le temps.

Champlain mettait tout l'esprit de conciliation dont la nature l'avait doué à accorder entre eux ces traiteurs avides. Le port de Tadoussac vit alors plus d'une scène acrimonieuse entre les équipages des trafiqueurs rivaux. Appelé comme arbitre, le père de la colonie, « ne voulait se montrer passionné ni pour un parti ni pour l'autre puisqu'il était question de rendre justice. » Pour ne pas être témoin des violences de de Caën, il raconte comment un jour il préféra s'avancer dans le Saguenay.

Quand on avait dompté les Basques, ennemis communs, ou convenu d'un mode de partager les dépouilles de la traite, surgissaient des questions de religion entre huguenots et catholiques. Ce n'étaient pas les moins épineuses.

David Kertk, un rénégat dieppois, passé au service des Anglais, se chargea, dans l'été de 1628, de mettre les partis d'accord en s'emparant de Tadoussac où il brûla toutes les barques des armateurs et rompit en pièces des meules que de Caën y avait laissées par négligence au lieu de les envoyer à Québec. « Il aurait mieux valu qu'elles fussent à Dieppe qu'à Tadoussac, remarque Champlain. Qu'en pouvions-nous faire là ? »

L'année suivante Kertk revint à la charge. C'est de Tadoussac qu'il envoya ses deux frères sommer Champlain de rendre le fort de Québec. La petite garnison, oubliée par les traiteurs, sans secours, affamée, mit bas les armes et le vainqueur la dirigea vers Tadoussac. Kertk, enflé de son succès facile, y fit élever une tente environnée de verdures, où entouré de ses capitaines, il célébra sa victoire.

Les Kertk étaient d'anciens marchands de vin de Bordeaux et de Cognac et ne connaissaient rien aux choses de la mer. Celui qui les avait conduit dans cette expédition était un déser-

teur français, le capitaine Jacques Michel, huguenot de Dieppe. Mécontent de ce que les Kertk s'en attribuaient tout le mérite, il les menaçait déjà de leur enlever ce qui leur avait procuré, lorsqu'il fut pris tout à coup d'un grand assoupissement. Après avoir été trente-cinq heures sans parler il rendit l'âme, fort heureusement pour les Kertk, mais pas aussi avantageusement pour lui, si, comme Champlain n'en doute pas, il est allé aux enfers.

« J'ai laissé ma patrie, disait-il à Champlain, comme ils l'ont fait, pour servir un étranger ; jamais je n'en aurai l'âme bien contente, je serai en horreur à tout le monde, sans espérance de retourner en France, où l'on a fait mon procès. Puisqu'on me traite ainsi de toute part, c'est me mettre au désespoir et me forcer à faire plus de mal que je n'en ai jamais fait. »

« Ce misérable, dit la relation de 1634, avait, la veille de sa mort, vomi contre Dieu et Saint Ignace mille blasphèmes, déclarant qu'il voulait être pendu s'il ne donnait une couple de soufflets avant la nuit du jour suivant à un des pères

Jésuites pris par les anglais, vomissant contre lui force injures. Il fut surpris bientôt après d'une maladie qui lui ôta toute connaissance et le fit mourir le lendemain comme une bête. Les chirurgiens qui étaient en nombre se trompèrent et donnèrent des remèdes soporifères à un léthargique. »

Caractère violent et irascible, Michel avait eu dans le port de Tadoussac une querelle fort animée avec le Jésuite Brébeuf. Un jour, David Kertk s'adressant aux Jésuites leur avait dit : « Messieurs, vous aviez l'affaire du Canada pour jouir de la propriété de M. de Caën que vous avez dépossédé. »

« Pardonnez-moi, monsieur, reprit Brébeuf, ce n'est que la pure intention de la gloire de Dieu qui nous y a mené, nous exposant à tous dangers et périls pour la conversion des sauvages.

« —Oui, oui, convertir des sauvages, vous voulez dire convertir des castors, s'exclama Michel.

« —Cela est faux, riposta Brébeuf.

« Michel lèva la main comme pour le frapper en disant : Sans le respect que je dois au géné-

ral je vous donnerais un soufflet pour m'avoir démenti.

Brebeuf, bâti comme un hercule, garda son sang-froid : « Vous m'excuserez, dit-il, je n'entends point vous démentir, j'en serais bien fâché. C'est une façon de parler que nous avons dans nos écoles, quand on propose une question douteuse, ne tenant point cela pour offense, c'est pourquoi je vous prie de me pardonner et de croire que je ne l'ai point dit pour vous donner du déplaisir. »

Ces excuses du père ne calmèrent pas la rage de Michel. Il en eut une colère si violente, qu'elle causa sa mort, au dire de plusieurs.

La mort de ce malheureux transfuge causa plus de plaisir que de regret ; néanmoins on le fit inhumer à Tadoussac avec les honneurs dûs à sa bravoure et à son rang. Louis Kertk fit faire un cercueil où son cadavre fut placé. Sur le couvercle brillait une épée nue. Deux cents hommes d'armes descendirent à terre pour accompagner la dépouille mortelle que les officiers des vaisseaux portaient sur leurs épaules.

En tête du cortège marchait un homme armé de toutes pièces, avec la rondache et le coutelas. On rompit une demi-pique noircie qui fut jetée sur la tombe. Quand le cadavre fut descendu dans la fosse et que le ministre eût dit les dernières prières, les soldats firent par deux fois une décharge générale de mousqueterie, pendant que les vaisseaux ancrés dans le port (1) avec leurs pavillons en berne, tiraient 90 coups de canon. Sitôt la cérémonie finie, tout le monde se rembarqua. « Le deuil n'en dura guères, ajoute Champlain ; au contraire, jamais ils ne se réjouirent tant et principalement en un vaisseau, où il y avait quelques barils de vins d'Espagne. Le voilà payé de tout ce qu'il a fait. »

Après le départ des Anglais, les sauvages déterrèrent le cadavre du pauvre Jacques Michel, lui firent toutes sortes d'ignominies, le pendirent à un arbre, puis après l'avoir mis en pièces, le

(1) Les vaisseaux étaient mouillés au Moulin Baude et l'on se donna la peine d'aller l'enterrer à Tadoussac. (Laverdière.)

donnèrent à leurs chiens. (1) « Voilà le salaire des perfides, je prie Dieu qu'il ouvre les yeux aux autres, ajoute le père le Jeune après avoir raconté ces abominations. (2) »

En 1631, la compagnie des Cent-Associés équipa de nouveau un vaisseau pour la traite de Tadoussac, mais la crainte d'y rencontrer des Anglais le fit attérir à Miscou, à l'entrée de la baie des Chaleurs. L'année suivante, le roi de France faisait définitivement reprendre possession de la colonie, et les trafiquants continuaient leurs relations de commerce avec les indigènes de Tadoussac.

(1) Relation de 1634.

(2) Relation de 1632. Plusieurs écrivains ont confondu le capitaine Jacques Michel avec l'un des frères de Kertk.

V

Du commerce de Tadoussac.—Poste de traite.—De la ferme du Roi et des sous-fermiers.—De l'exploration de l'arpenteur Normandin.

Depuis la reprise du pays sur les Anglais jusqu'à la cession, le commerce de Tadoussac a passé par plusieurs phases. A l'origine, les compagnies avaient le monopole de la traite. Dès que la navigation était libre leurs vaisseaux se rendaient de France à Tadoussac, pour y chercher les pelleteries ramassées dans les divers postes échelonnés le long du fleuve et que des barques venaient y porter. En 1645, les colons, après avoir longtemps guerroyé, obtinrent enfin le commerce libre. Les colons s'étant formés en société sous le nom de « La communauté des habitants » prirent la direction du comptoir de Tadoussac. En 1648, la traite de ce poste donnait 40,000 livres de profit, et il s'y fit du commerce pour 250,000 livres. On

exporta 22,400 livres pesant de fourrures sans compter 500 orignaux. Chaque printemps, la frégate de la communauté des habitants, comme on l'appelait, descendait à Tadoussac. Bissot, Bourdon, de Tilly, Godefroy, Repentigny, Couillard de Lespinay étaient parmi les principaux directeurs de la communauté. En 1653, un forban hollandais armé de seize pièces de canons, se rendit jusque dans ces parages pour y traiter avec les sauvages.

La compagnie des Cent-Associés, qui regrettait d'avoir concédé tant de privilèges aux colons, avait envoyé dans la colonie un agent actif, tenace, qui se mit à surveiller d'une façon fort serrée les opérations commerciales de la communauté. Avocat au parlement de Paris, Peronne du Mesnil était retors et avait le flair d'un policier. Il finit par accuser les directeurs du comptoir d'être à découvert de 644,700 livres. Comme ceux qu'il mettait en cause se trouvaient être les principaux habitants du pays, il fallut user de violence pour lui faire rengaîner ses accusations. On fit main basse sur ses pa-

piers et lui-même dût s'embarquer pour la France. Le mémoire que Peronne du Mesnil adressa au roi existe encore. Il est violent, agressif, malheureusement la preuve documentaire qui aurait pu étayer ses attaques, si elle a jamais existé, est disparue.

La coutume s'établit de vendre le privilège de traite de Tadoussac aux enchères publiques. Les bénéfices que l'on en retirait servaient à payer les dépenses d'entretien de la colonie. On trouve, en 1653, un acte de société pour la traite de Tadoussac entre Louis Couillard et MM. Rosée, du Hamel et consorts, représentés par leur agent, Germain Le Barbier. Le 19 octobre 1658, un arrêt du conseil supérieur de de Québec adjuge le poste de Tadoussac au sieur Demaure. En 1663, le gouverneur d'Avaugour jugea à propos, de son autorité privée et contre la pratique suivie dans le pays, d'affermer ce privilège pour deux annés consécutives à dix-sept particuliers savoir : de la Tesserie, des Cartes, Le Gardeur, Gourdeau, Le Gardeur de Tilly, Desprez, Juchereau de la Ferté, Bissot,

Damours, Charron, Madry, Marsollet, Le Gardeur de Villiers, Chartier, P. Denis, Bourdon et Juchereau de St. Denis.

Cela déplut fort aux habitants. C'est un bien public que M. d'Avaugour ne pouvait aliéner, disaient-ils dans leur supplique au Conseil. Leur plainte fut entendue et le 4 octobre 1666, le Conseil mettait à néant le bail consenti par d'Avaugour. Ce jugement ne leur devait cependant donner aucun profit, le roi ayant déjà disposé au mois d'avril précédent de la traite de Tadoussac en faveur de la compagnie des Indes Occidentales qui s'était formée deux ans auparavant. La nouvelle compagnie devait jouir de ce privilège comme la communauté des habitants avait eu l'habitude de le faire, à la condition de payer les charges annuelles du pays. (1) En 1674, la compagnie des Cent-Associés en abandonnant son monopole, se réserva néanmoins la traite de Tadoussac qu'elle devait garder jusqu'à sa démission définitive. Les habitants avaient eu un instant l'espoir de remettre la

(1 Ed. & Ord. t. 1, p. 61.

main sur ce comptoir, car on voit qu'en 1675 le conseil supérieur leur avait intimé l'ordre de s'assembler pour savoir comment en disposer. Ce domaine qui était réputé contenir les meilleures places de chasse et de pêche de toute l'Amérique Septentrionale ne devait plus jamais tomber sous le contrôle des colons. Le roi le reprit pour son bénéfice, l'afferma d'abord à Oudiette et à ses associés et, de vingt ans et vingt ans, en renouvela le bail avec les divers fermiers qui se succédèrent dans l'adjudication des gabelles de France. Dès lors la traite de Tadoussac qui comprenait le commerce exclusif avec les sauvages de la rive nord du Saint-Laurent inférieur fut désigné sous le nom général de « Domaine du Roi » et fit partie des « Fermes Réunies de France. »

Ces fermiers voulurent faire produire à l'immense territoire qui leur échéait en partage tout ce qu'il pouvait donner. Leurs prétentions s'étendirent même sur la rive sud du fleuve. Les habitants de cette région s'opposèrent énergiquement à ces empiétements, jusqu'à ce qu'au

mois de juin 1685 on leur reconnut le droit qu'ils avaient eu de tout temps de traiter avec les sauvages. Les fermiers empêchèrent aussi pendant longtemps les entreprises qui de près ou de loin pouvaient nuire à leur monopole. En 1681, Frontenac refusa à Radisson d'établir des postes le long de l'embouchure nord du Saint Laurent de peur de détourner le commerce de Tadoussac.

Ce pays fut toujours fort prisé des contrebandiers. En 1707, Raudot faisait défense à toutes personnes, même aux sauvages étrangers, de traiter ou de chasser dans l'étendue des limites de Tadoussac. En 1709, il renouvelait cette défense, permettant aux sous-fermiers de Tadoussac de piller les français qu'ils trouveraient à « faire festin aux sauvages » ou à trafiquer avec eux. En 1701 et en 1720, ces mêmes ordres sévères étaient répétés.

Il est digne de remarquer que lorsque la traite de l'eau-de-vie était défendue dans la colonie, sous les peines les plus sévères, elle était permise au poste de Tadoussac, où le commerce

était pourtant sous le contrôle gouvernemental. (1)

Les grands fermiers n'exploitaient pas toujours par eux-mêmes, quoiqu'ils eussent régulièrement un directeur de leur domaine dans la colonie, pour y percevoir leurs droits. La Potherie nous apprend qu'il y avait une compagnie de marchands à Québec qui payait tous les ans un certain prix pour avoir la permission de commercer seule avec les sauvages du Saguenay. (2)

Les sous-fermiers furent nombreux. Louis Bergeron eut le bail de Tadoussac pendant six ans. (3) Cugnet, vers la fin du régime français, exploita ce poste avec un profit considérable, au dire de Bigot. (4)

---

(1) Lettre d'Aubert de la Chenaye, 24 octobre 1693.

(2) M. Marmette, dans ses rapports sur les archives de Paris, indique un mémoire de M. Riverin du 19 novembre 1685, où il fait connaître ce qu'est la traite de Tadoussac, ce qu'on fait pour la détruire et les moyens nécessaires pour la conserver au roi.

(3) Collection de Québec, vol. 12, 3ième série, 1731.

(4) Lettre au ministre du 11 oct. 1749.

En 1750, la veuve Fournel exploitait la ferme de Tadoussac. Trois ans auparavant, Hocquart informait le ministre que personne n'avait voulu se charger de son affermage.

Les limites en dedans desquelles devait s'exercer le privilège de la traite de Tadoussac furent longtemps une source de difficultés. L'intendant Hocquart y mit un terme en 1732. L'année précédente, Pierre Carlier, adjudicataire général des fermes unies de France, lui ayant demandé l'autorisation de faire à l'exclusion de tous autres, la traite, la chasse, la pêche et le commerce dans l'étendue du domaine du Roi, depuis l'île aux Coudres jusqu'à deux lieues au dessous des Sept Iles ainsi que dans les dépendances des postes de Tadoussac, Chicoutimi, lac Saint-Jean, Nekoubau, Mistassini, Papinachois, Naskapis, rivière Moisy, Sept-Iles y compris la terre et seigneurie de la Malbaie, sous peine de 2000 louis d'amende pour tout contrevenant, l'intendant, suivant les instructions particulières qu'il avait reçues du roi, donna l'ordre à Louis Aubert de la Chesnaye de faire une carte exacte

du domaine, depuis le bas de l'île aux Cou dres jusqu'à la rivière Moisy sur toute la profondeur embrassée dans cette étendue jusqu'à la hauteur des terres, et de dresser un procès-verbal de ses opérations en forme de journal.

Les instructions données à M. de la Chesnaye étaient des plus détaillées. Non seulement il avait à relever et mesurer un immense territoire, mais encore il devait indiquer minutieusement les rivières qui se déchargent dans le Saguenay, avec leur direction depuis leur source jusqu'à leur embouchure, marquer jusqu'à quel endroit elles sont navigables en barques, bateaux ou canots, les sauts et rapides où l'on faisait portage, la situation et l'étendue des lacs, les noms de ces lacs et rivières et des pays traversés, les établissements et les magasins où se faisait la traite avec les sauvages, la chasse du loup marin et la pêche du saumon, les anciens établissements où la traite s'était faite et dont il restait encore des vestiges, les noms des tribus sauvages habitant ces pays ou qui y venaient traiter, leur nombre, et, généralement, tout ce

qui pouvait préciser l'étendue de ces territoires et en faire connaître les avantages.

Aubert de la Chesnaye partit pour sa mission le 12 mai 1732, mais s'étant cassé une jambe à la Petite Rivière, au début de son voyage, l'arpenteur Joseph Laurent Normandin fut chargé de le remplacer.

Normandin se rendit jusqu'à 200 milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, plus loin qu'aucun arpenteur moderne ne l'a fait encore, et dressa de toute cette région la carte la plus fidèle et la plus détaillée que nous possédions. Sur cette carte on peut voir indiqué, à 189 milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, l'établissement d'un M. Pelletier qui se dresse inopinément au milieu de la solitude, et dont l'apparition fait naître toute espèce de suppositions fantastiques. « Qu'était-ce que ce M. Pelletier qui vivait ainsi seul dans ce lointain presqu'inaccessible, quels desseins étranges y pouvait-il nourrir, se demande M. Arthur Buies. (1) Etait-ce un coureur des bois, un philosophe ou un ermite ?

(1) *Le Saguenay :* Avant propos, IX.

Aucune tradition ne nous éclaire à ce sujet : contentons-nous d'admirer l'audace et le courage d'un homme qui pouvait vivre absolument seul dans un pareil exil, entouré de tous les dangers et capable de les braver également tous. »

Le 23 mai 1733, l'intendant Hocquart, se basant sur les observations de Normandin, fixa définitivement les limites du territoire saguenayen et de la traite de Tadoussac. Le *Domaine du Roi*, comme on appelait alors cette vaste étendue de terrain, dont la superficie était d'au moins 72,000 milles, partait de l'extrémité inférieure de la seigneurie des Eboulements et se rendait jusqu'au cap Cormoran, plus bas que la rivière Moisy, c'est-à-dire une longueur d'environ trois cents milles. Une ligne droite tirée vers le nord à chacune de ces extrémités limitait l'ouest et l'est de la réserve. D'un côté, c'était la hauteur des terres qui partage les eaux des rivières Saint-Maurice et Batiscan de celles qui tombent dans le lac St-Jean ; de l'autre, les régions encore inconnues où vivent les Naskapis et les Esquimaux. Douze comptoirs principaux étaient

alors en pleine opération dans ce réseau dont Tadoussac formait le point de ralliement. Ces limites étaient à peu près les mêmes que celles qu'avait indiqué l'arrêté de 1658 attribuant la traite de Tadoussac au sieur Demaure.

Du côté de l'est, une concession accordée le 25 février 1661 par la compagnie de la Nouvelle-France à François Bissot, sieur de la Rivière, avait déjà quelque peu écorné le domaine. Sur les instances de Carlier, les héritiers Bissot durent renoncer à la partie qu'ils réclamaient depuis l'île aux Oeufs jusqu'à la pointe des Cormorans, à quatre ou cinq lieues au dessous de la rivière Moisy. Vers l'ouest, la seigneurie de la Malbaie avait été autrefois aussi concédée à M. Hazeur, mais celui-ci l'avait depuis revendue au roi à un prix considérable. (1) Elle fut réunie dès lors au domaine pour ne plus en être séparée qu'après la conquête. La limite extrême du nord avait toujours préoccupé le gouvernement de la colonie. On y avait envoyé plusieurs fois faire des prises de possession mais les Anglais qui faisaient

(1) 20,000 livres, titre du 29 octobre 1724.

commerce à la baie d'Hudson n'entendaient point céder leurs prétentions. En 1713, le ministre écrivait à M. de Vaudreuil qu'il était persuadé que les Anglais auraient de la peine à céder le lac Nemiscau à cause de la traite qu'ils faisaient à Rupert. Il insistait sur la nécessité de conserver les Mistassins à cause de la traite de Tadoussac. On conserva le lac Nemiscau et les Mistassins quitte à se battre pour la partie en litige. Cette limite extrême contestée alors l'est encore aujourd'hui.

Dans l'ordonnance qui fixait les limites définitives du territoire de traite de Tadoussac, Hocquart remit en vigueur les défenses de ses prédécesseurs. Bien plus, personne ne pouvait approcher plus près de dix lieues, des bornes marquées.

Voilà avec quel soin jaloux les fermiers du domaine firent protéger leur monopole. Personne n'avait le droit d'aborder sur leurs terres, si ce n'est les officiers du gouvernement lorsqu'ils y étaient envoyés pour faire l'estimation des bâtiments et des meubles des postes, à

chaque mutation de fermier. Les missionnaires, cependant, avaient partout leur libre entrée ; les traiteurs étaient des plus intéressés à leur faciliter l'exercice de leur ministère, afin de pouvoir grouper les sauvages et de les éloigner des comptoirs de la baie d'Hudson. Au printemps de 1725, M. de Tilly fit un voyage à Chicoutimi, mais c'était pour y examiner les bois propres à la mâture des vaisseaux du roi.

Dans un livre intitulé : *Contest in America* publié en 1757, le Dr. John Mitchell déclarait que les Français n'avaient droit dans l'Amérique du Nord qu'au rocher de Québec et au comptoir de Tadoussac. La conquête vint et le rocher de Québec comme le comptoir de Tadoussac passèrent aux mains des Anglais. Le domaine du roi continua d'être, comme il l'avait été depuis cent ans, une réserve que l'on adjugeait au plus haut enchérisseur. Les fermiers continuèrent à exclure les étrangers de leur domaine et à en tenir les ressources cachées, autant pour maintenir leur monopole que pour dérouter toute compétition chaque fois qu'il

s'agissait de renouveler le bail. C'est ce qui fait qu'il n'y a pas plus de cinquante ans que le Saguenay a commencé d'être colonisé.

On voyait encore il y a quelques années dans les jardins du grand hôtel de Tadoussac les derniers vestiges des bâtiments qui avaient appartenu à l'ancienne compagnie des Postes du Roi. Ils sont disparus ainsi que les puissants traiteurs et les tribus montagnaises qui s'y donnaient jadis rendez-vous chaque été.

VI

Des missionnaires de Tadoussac. — Huguenots et catholiques. — Récollets et Jésuites. — Cent soixante et sept ans d'apostolat.—1615-1782.

Deux idées dominent dans les premières chartes accordées aux explorateurs français sur la terre du Canada : religion et commerce. La pensée colonisatrice ne vint qu'après. Pour plusieurs, cependant, la conversion des peuples ne fut qu'un prétexte qui servit à couvrir le pavillon de la marchandise. N'est-il pas étrange, en effet, de voir le gouvernement de la métropole charger des huguenots du soin de répandre la vraie foi chez ces nations nouvelles ?

Champlain termine le récit de la vaine tentative du premier établissement à Tadoussac et de son misérable avortement, en disant : « Ce » qui fut à blâmer en cette entreprise c'est d'avoir » donné une commission à un homme de con- » traire religion, pour pulluler la foi catholique, » apostolique et romaine, que les hérétiques ont

« tant en horreur et abomination. Voilà les « défauts que j'avais à dire sur cette entreprise. »

La vice-royauté éphemère du catholique commandeur de Chaste n'empêcha pas les premiers trafiqueurs de transporter sur la libre terre d'Amérique les tristes querelles de l'ancien monde. L'équipage de de Caën, en partie huguenot, en partie catholique, se disputait la préséance dans le port de Tadoussac. Quand il était à son bord, de Caën faisait chanter aux siens les psaumes de Marot dans sa cabine ou sur la poupe à la place d'honneur, tandis que les catholiques se partageaient avec les vulgaires matelots l'avant du navire.

Le beau moyen d'exécuter les ordres du roi et de catholiciser les naturels du pays, témoins journaliers de ces disputes !

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'endroit où fut dite la première messe au Canada. M. Louis Fréchette, s'en rapportant à une vieille tradition qui veut que cette cérémonie ait eu lieu à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village de Tadoussac, a écrit à ce propos

de beaux vers dans *La légende d'un peuple.* Ils trouvent ici leur place, et nous laissons parler le poète.

Derrière nous, dans l'ombre, un petit sanctuaire,
Temple paroissial de cet obscur canton,
Dressait son humble seuil au lieu même où dit-on,
Quelques cents ans passés, sur un autel rustique,
Pendant que le refrain de quelque vieux cantique
Etonnait les échos de ces monts inconnus,
Devant Cartier et ses hardis marins, venus
Pour arracher ces bords aux primitifs servages,
Pour la première fois sur ces fauves rivages,
Un vieux prêtre breton, humble médiateur,
Offrit au Dieu vivant le sang du Rédempteur.
.....
Je vous revis, là, tous ensemble agenouillés,
Rudes marins bretons, dans vos sarraux souillés
Et raidis sous l'embrun des mers tempêteuses,
Au milieu de ce cirque aux croupes montueuses,
Au fond de ce désert, loin du monde connu,
Offrant à l'Eternel, tête basse et front nu,
Sur le seuil redouté d'un monde ouvrant ses portes
L'holocauste divin qui fait les âmes fortes.
.....

Les premiers missionnaires de la colonie naissante furent les Récollets. Le 25 mai 1615, Champlain abordait à Tadousac, emmenant avec lui quatre de ces religieux, les P.P. Jean Dolbeau, Denis Jamay, Joseph le Caron et le frère

Pacifique Duplessis. Les vaisseaux se rendirent quelques jours après à Québec, où l'on tint conseil. On convint de placer les missionnaires sur différents points du pays. Le P. Jamay resta à Québec d'où il desservit les Trois-Rivières, le P. le Caron reçut en partage le pays des Hurons où les Français n'avaient pas encore pénétré, et le P. Dolbeau alla demeurer à Tadoussac, pour instruire les Montagnais et visiter les autres tribus sauvages jusqu'au golfe Saint-Laurent. (1) Le champ était vaste : 350 lieues de pays en ligne droite.

Le P. Dolbeau se rendit au mois de décembre de la même année, à Tadoussac. Il bâtit une cabane, où il ménagea une sorte de chapelle afin d'y faire les offices et d'y réunir les Français et les sauvages. Il ne s'occupa pas seulement de la conversion des Montagnais, mais il alla encore jusque chez les Betsiamis, les Papinachois et les Esquimaux, porter le parole de l'Evangile.

Tandis que Champlain agrandissait le champ de la géographie américaine vers l'occident, le

(1) P. Leclercq : *Etablissement de la foi.*

P. Dolbeau, dit Garneau, (1) en mission chez les Montagnais de Tadoussac, parcourait les pays montagneux et pittoresques du Saguenay et visitait les Bersiamistes ainsi que les autres tribus des contrées situées au nord du golfe Saint-Laurent. Beaucoup d'années après on trouva des marques de son passage au milieu d'eux. (2)

A son arrivée de France, en 1617, le récollet Paul Huet dit la messe à Tadoussac, dans une chapelle faite de feuillages, pendant que deux matelots se tenaient auprès de lui agitant des rameaux verts pour chasser les moustiques. (3)

De 1618 à 1622, la mission de Tadoussac devint le partage du père Le Caron. Un chef nommé Choumin l'adopta comme son frère et lui donna rang dans sa cabane. Choumin, ou en français *Raisin*, avait reçu ce nom parce qu'il aimait le jus de la treille. On l'appelait aussi

(1) 242-I.

(2) La Potherie, p. 208-I.

(3) Parkman (*The pionneers of France in the new world* p. 418) dit que ce fut la première messe célébrée en cet endroit. Il faut, vraisemblablement, donner le pas à Dolbeau.

le Cadet, parce qu'il tenait ses habits fort propres et qu'il imitait de son mieux les manières françaises. Il se rendit utile au missionnaire en lui aidant à construire plus solidement une maison, que les Récollets avaient commencée, sur un beau terrain donné l'année précédente par la compagnie des associés. Sa femme, lui ayant donné un fils, Choumin consentit à le faire baptiser, mais à condition qu'il serait nommé Père Joseph. Le P. Le Caron se résigna à suivre les idées de civilité auxquelles tenait Choumin. (4)

Parkman raconte l'effroi du père récollet Gervais Mohier, lorsqu'il vit pour la première fois à Tadoussac une troupe de sauvages parés pour la danse. Il crut avoir fait la rencontre d'une troupe de démons. Sa frayeur fut encore plus grande lorsqu'ayant été invité à un festin de deux cents couverts, il se trouva en face de quatre chaudières remplies de poissons, de pièces d'ours, relevés de pois, de pruneaux, de figues, de raisins et de biscuits, dans lesquelles on agitait un

(5) Ferland, 203-I.

aviron de canot en guise d'écumoir. Comme il ne semblait pas vouloir faire honneur au morceau de roi que l'on avait déposé devant lui, ses hôtes tentèrent son appétit en lui offrant une large tranche de graisse d'ours, pièce qui était réservée d'ordinaire pour les grands personnages. Le bon père n'y put tenir et dût abandonner la partie.

Le P. récollet Le Caron fut le premier instituteur des Montagnais. Savant dans les langues sauvages, les études qu'il avait préparées sur les dialectes hurons, algonquins et montagnais, furent présentées au roi.

Les *Relations des Jésuites* ont ignoré les premiers travaux apostoliques des Récollets dans la région de Tadoussac, et le P. Charles Lallemant ne donne pas la note juste lorsqu'il écrit en 1626 que depuis dix ans que les Récollets étaient dans le pays, ils n'avaient pu encore décider un interprète à leur apprendre la langue.

Cette remarque pourrait laisser croire que les fils de Saint-François n'avaient pas encore attaqué l'œuvre des missions, faute de connaissance

suffisante des divers idiomes en usage dans le pays. Il est notoire, cependant, que dès leur arrivée dans la colonie, les Récollets se mirent résolument à l'œuvre et furent les premiers à porter la parole de l'Evangile chez les tribus les plus éloignées.

Quoiqu'il en soit, les Jésuites que les Récollets avaient appelé à leur rescousse finirent par les remplacer. Ils n'avaient pas encore mis les pieds dans Québec, que, déjà, on faisait courir de maison en maison dans la ville naissante un pamphlet odieux (1) où ils étaient accusés d'avoir armé la main de Ravaillac, le fanatique qui tua

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Quatre mois après leur arrivée, l'*Anti-Cotton* (2) était brûlé par la main du bourreau. Soit qu'ils

(1) *L'Anti-Cotton.*

(2) Le P. Jésuite Cotton était le confesseur de Henri IV. Lors du meurtre de ce roi, il publia une *lettre déclaratoire* de la doctrine des Pères Jésuites (1610) où il défendait son ordre contre les accusations dont il était l'objet. Cette apologie rencontra des contradicteurs qui publièrent *l'Anti-Cotton* ou *réfutation* de la lettre déclaratoire, où l'on essaya de prouver que les Jésuites étaient les auteurs du parricide commis sur la personne de Henri IV. N'est-il pas étonnant de voir ce pamphlet répandu dans Québec, dès l'origine ?

eussent reçu le mot d'ordre des trafiqueurs, soit peut être par crainte de voir diminuer leur influence, les truchements avaient refusé opiniâtrement d'initier les fils de Loyola aux dialectes indiens. Dans le seul hiver de 1633, grâce à Marsolet, le célèbre interprête montagnais ardemment sollicité, ils purent apprendre de lui suffisamment pour devenir maîtres à leur tour. Les Récollets, ordre manquant de ressources, n'avaient pu qu'ébaucher des travaux gigantesques. Les Jésuites, puissants organisateurs armèrent des vaisseaux qui leur apportèrent dans la colonie vacillante ce que la faiblesse ou le mauvais vouloir des compagnies n'auraient pu leur procurer.

Les efforts des Jésuites furent dirigés d'abord vers les nations lointaines des lacs, chez les Hurons. Quoique les sauvages de Tadoussac fussent pour ainsi dire les premiers que les navires français rencontraient en remontant le fleuve on ne leur porta la bonne nouvelle de l'Evangile qu'après plusieurs autres. (1) Les fils de Loyola

(1) Relation de 1641, p. 50.

avaient pressenti que le centre de l'empire futur du Canada était à l'ouest. La phrase fameuse de Horace Greely n'est qu'une pâle parodie de l'idée lumineuse d'un obscur missionnaire.

Les Tadoussacciens étaient nomades et les Jésuites considéraient qu'il était impossible de les instruire à moins de les rendre sédentaires.

« On ne peut espérer grand chose d'eux sans cela, écrivent-ils (2).

« On les instruit aujourd'hui, demain la faim les contraindra à aller chercher leur vie dans les bois. Les vouloir suivre, il faudrait autant de religieux qu'ils sont de cabanes. Sur cent religieux, il n'y en a pas dix qui puissent endurer les travaux qu'il faut endurer à leur suite. On travaillera beaucoup et on avancera fort peu si on n'arrête ces barbares. On ne peut les forcer à cultiver eux-mêmes, ils n'y entendent rien. Du reste, où garderont-ils ce qu'ils auront recueilli ? Dans leur cabane d'écorce, mais la première gelée y gatera toutes leurs racines. Ce sont gens qui vivent au jour le jour. Il faudrait

(1) Relation de 1634, p. 12.

leur envoyer quelques hommes entendus à défricher la terre. Ils se joindraient à eux, cultiveraient et les forceraient peut-être de s'arrêter. Tout cela est bien difficile, cependant. Comment habituer au rude travail de la terre des hommes qui ont toujours vécu dans l'oisiveté ? Pour les sauvages de l'intérieur, les Hurons, les Algonquins, cela va bien, ils sont sédentaires, groupés en bourgades organisées, mais pour Tadoussac l'aventure paraît bien risquée. »

Quatre ans après la reprise de Québec sur les Kertk, les Jésuites avaient déjà vingt six représentants de leur ordre et six résidences dans la colonie nouvelle. Dès 1626, un des leurs s'en était allé à 300 lieues de Québec, au beau milieu du continent, evangéliser les Hurons. En 1636, les PP. Brebeuf, Mercier, Pijart, Chastellain, Garnier, Jogues exerçaient l'apostolat dans cette mission déjà florissante. Aux Trois-Rivières, les pères Buteux et du Marché avaient la garde des Algonquins et des Poissons-Blancs. Québec comptait deux établissements réguliers : Notre-Dame des Anges et Notre-Dame de Recou-

vrance. C'est là que campait l'armée de réserve et que l'on formait à l'étude les missionnaires conscrits. L'île brumeuse de Miscou, aux approches de la baie des Chaleurs, avait une résidence de Jésuites de même que celle du Cap Breton. Les succès remportés par les disciples de Loyola au Paragnay avaient donné l'idée à ceux du Canada de fonder des établissements semblables dans la Nouvelle France. Il avait été relativement facile d'organiser la nation huronne qui possédait déjà un gouvernement rudimentaire, on eut plus de peine à enrégimenter les tribus nomades dont les pays de chasse embrassaient les rives du Saint-Laurent inférieur. Un bon chevalier, enthousiasmé par la lecture des Relations, vint à point, et Sillery fut fondé. Dans cette bourgade, jetée comme un avant-poste de la colonie naissante de Québec, on essaya de grouper le troupeau errant. Les premiers établis firent de la propagande. Un capitaine fameux de Tadoussac, s'étant converti, vint s'établir à Sillery, et ses sujets, qui de tous les sauvages étaient les moins disposés à se faire

chrétiens, tout en refusant de suivre leur chef dans sa nouvelle demeure, finirent par demander un missionnaire. Si la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle, dit un proverbe qui prit naissance lors de la fameuse équipée de Mahomet. Les Tadoussacciens, ne voulant point abandonner leur pays, les Jésuites les y allèrent trouver. Au mois de mai 1641, le père Paul Le Jeune, le père de Quen et l'interprète Marsollet s'embarquèrent pour Tadoussac. (1) Ce fut le commencement des travaux des missionnaires Jésuites dans cette région, et pendant près de cent cinquante ans, de 1641 à 1782, ils ne devaient cesser d'y exercer l'apostolat le plus ardu.

« Ce pays est si misérable, écrivait le père de Quen, qu'à peine y trouve-t-on de la terre pour les sépultures. Ce ne sont que rochers stériles et affreux. Si, néanmoins, la compagnie dont la flotte passe là tous les ans quelques mois, y fait bâtir une maison, comme M. du Plessis.

(1) Relation de 1641, p. 50 ; Relation de 1652.

Bochart avait commencé, cela ferait du bien à tous. Les pères y pourront venir au printemps jusqu'au départ des vaisseaux. Je ne conseillerais pas aux Français d'y demeurer pendant l'hiver. Les sauvages s'en éloignent pendant ce temps là, abandonnant leurs rochers au froid, à la neige et aux glaces. »

C'est cette pauvre terre désolée que le P. de Quen devait venir durant plus de onze ans (1) cultiver pendant l'été afin qu'elle porta du fruit pendant l'hiver. (2) Sitôt que le cours de la rivière était libre, les sauvages le venaient cher. cher à Québec dans leurs canots. Ils lui dressaient une cabane à part qui servait à la fois de chapelle et de logement ; c'est là qu'il disait la messe tous les jours, jetant la bonne semence au milieu des nations éparses du Saguenay, que le commerce y ralliait.

Pour faire porter des bons fruits à cette nouvelle vigne, le père désirait ardemment pouvoir se construire une maison à Tadoussac. (3) Ses

(1) 1641-1652.
(2) Relation de 1644 ;
(3) Relation de 1642.

vœux furent exaucés. Suivant l'exemple des Gamache et des Sillery et de plusieurs grandes dames de France qui aidaient puissamment les missionnaires de leurs fortune, madame la duchesse d'Aiguillon lui fournit, en 1643, de quoi entretenir sa mission. En cette année, il put dire pour la première fois la messe dans une pauvre mâsure bâtie à la hâte par les Français qui déchargeaient les navires.

Durant ce même été on apporta de France de la brique pour bâtir la maison de Tadoussac. (1) L'année suivante, lorsque madame de la Pelterie s'y rendit de Québec, elle put être marraine de deux petits sauvages dans la chapelle improvisée. Deux Ursulines qui arrivaient de France avec le père Le Jeune s'y trouvèrent en même temps qu'elle et l'on rendit à Dieu de solennelles actions de grâce. Jamais les tribus nomades du Saguenay n'avaient assisté à pareil spectacle. Leur étonnement fut bien plus grand encore lorsqu'en 1647 on apporta une petite tapisserie de droguette, pour embellir la chapelle,

(1) Relation de 1643.

et une cloche pour les appeler au service. La tapisserie était faite en ondes (1) et les superstitieux ne manquèrent pas d'y voir quelques mystérieux sortilèges. Quant à la cloche, tous prenaient un plaisir non pareil d'en entendre le son. Ils la pendirent eux-mêmes aussi adroitement que l'aurait pu faire un mécanicien français. Chacun la voulait sonner à son tour, pour voir si elle parlerait aussi bien entre ses mains qu'entre les mains du Père.

Depuis 1641, les Jésuites n'avaient jamais manqué d'envoyer tous les ans à Tadoussac un ou deux de leurs pères qui passaient l'été, assistant les Français qui y abordaient et travaillant à la conversion des sauvages qui s'y rencontraient. « Lorsque l'hiver commence ses approches, écrivait un des annalystes de l'ordre, que toute la contrée se dispose à changer son habit vert en un habit blanc, et que le cristal se forme petit à petit sur le bord des rivières, les sauvages se séparent pour aller faire la guerre aux élans, aux cerfs, aux caribous, aux ours, aux

(1) Relation de 1647.

castors. Chacun tire vers son quartier, n'allant néanmoins qu'aux endroits dont ils sont convenus avant que de se séparer les uns des autres, afin de ne pas se nuire dans les battues de chasse. Tout les pères se retirent alors à Québec. » Avant leur départ les missionnaires choisissaient parmi les plus instruits, des chefs de la prière qui étaient chargés de rappeler à leurs frères les notions religieuses qui leur avaient été données pendant l'été. C'étaient les Dogiques à qui on remettait des calendriers pour reconnaître les jours de fêtes et de dimanche afin de les faire observer. A eux, incombait le soin de résoudre les difficultés qui pouvaient survenir, d'indiquer les prières à réciter dans la maladie, dans la tristesse, quand la chasse manquait, quand il fallait traverser des lacs ou des rivières difficiles. Ces chefs improvisés avaient parfois plus de zèle que de raison, comme tous les nouveaux convertis.

» Un jour, raconte l'annalyste de la mission, le sieur de Joinville, qui a écrit la vie de S. Louis, se trouvant dans une grande tempête sur la mer,

ses soldats et ses matelots croyant qu'ils allaient périr se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent l'absolution de leurs péchés. Mais, pensez-vous, leur dit-il, que j'ai ce pouvoir ? Qui l'aura donc, Monsieur, puisqu'il n'y a point de prêtre dans le navire ? A cette repartie, il éleva sa voix : Or sus, je vous absous de tout le pouvoir que j'en ai, je ne sais pas si j'en ai, mais si j'en ai vous êtes absous. C'était là une bonne simplicité gauloise, jointe d'un peu trop d'ignorance. Les sauvages de Tadoussac sont tombés cet hiver dans la même erreur. Se voyant dans leurs grands bois, éloignés du missionnaire, ils souhaitèrent tout-à-coup passionnément d'entendre la messe. L'un d'eux se présenta et en fit les cérémonies avec tout l'appareil d'un esprit trop fervent. Une vieille femme entend les confessions. A ceux qui avaient commis quelque faute, on leur fit avouer publiquement et on les fustigea sans pitié. » On peut juger de la surprise du missionnaire lorsqu'il arriva au printemps et entendit le récit naïf des prouesses religieuses de ces bonnes gens.

Le P. de Quen, nous l'avons dit déjà, fut celui qui cultiva le plus ordinairement les missions de Tadoussac. On retrouve souvent son nom de 1641 à 1652. Pendant cette décade, il eut comme collaborateurs de passage, les P.P. Buteux, Druillettes, Lyonne, Bailloquet.

Dès son premier séjour à Tadoussac, en 1641, le P. de Quen avait désiré ardemment pénétrer dans les profondeurs du Saguenay, chez les sauvages du nord, mais les tribus encore soupçonneuses et jalouses de garder le secret de leurs pays de chasse, l'en avaient toujours empêché. Ce n'est qu'en 1647, au mois de juillet, qu'il put enfin s'embarquer pour la nation du Porc-Epic. Il remonta le Saguenay, les rapides de la rivière Chicoutimi, le grand lac Kenogami, et fut le premier Français dont la barque aventureuse sillonna les eaux du lac Saint-Jean. Il devait renouveller ce voyage en 1652. C'est encore le P. de Quen qui commença la mission des Bersiamits.

Le successeur régulier du P. de Quen dans les missions montagnaises de Tadoussac fut le

P. Charles Albanel. C'est le premier missionnaire qui commença à suivre les sauvages dans leurs chasses d'hiver. (1) De 1650 à 1660 il habita ces parages, tantôt longeant les rives du fleuve, tantôt s'enfonçant dans les bois, tantôt faisant sa demeure à Tadoussac même avec les quelques Français que les compagnies particulières y tenaient en garnison d'hiver dans l'intérêt de la traite. Durant l'hiver de 1657, il s'aventura avec un parti de chasseur sur la rive droite du fleuve et atteignit les monts Notre-Dame. Au printemps de 1660, avant son départ de Tadoussac, le P. Albanel ayant marié un français nommé François Pelletier avec une sauvagesse chrétienne, sans publication de bancs, ni avis donné aux parents, ni à l'évêque, ni au gouverneur, cette affaire fit beaucoup de bruit, (2) et on le dirigea vers les missions de l'Outaouais.

Cette mission de Tadoussac, le P. Albanel l'avait cultivé avec amour pendant dix années

(1) 1650—Journal des Jésuites, p. 144.
(2) Journal des Jésuites, p. 281.

de sa vie, dix années de vrais sacrifices et de dévouements constants, et il l'abandonnait tout à coup, à l'impromptu, poussé par la discipline rigoureuse, sur d'autres rivages, vers des pays inconnues. C'est saint Ignace qui l'a dit : « le Jésuite sera comme le soldat d'un camp volant. » Il y devait revenir après dix années d'absence, mais hélas cette église qu'il avait gouverné pendant si longtemps, cette mission qu'il avait laissée belle et florissante, il n'y retrouvera plus que quelques restes misérables de son ancienne splendeur. La famine, la maladie, un ennemi implacable auront dispersé les 1200 cathecumènes qu'il avait pris plaisir à instruire. Sur ce rocher la solitude se sera faite. A peine cent sauvages hâves, pâles, salueront-ils son arrivée.

Des événements considérables s'étaient passés depuis le jour où le P. Albanel avait abandonné pour la première fois les rives de Tadoussac. En 1660, immédiatement après son départ, on avait envoyé pour le remplacer les PP. Druillettes et Frémin. (1) Mal vus des tra-

(1) Journal des Jésuites, p. 285.

fiqueurs qui avaient fait leur possible en sous main pour entraver leur départ, ils durent retourner presqu'aussitôt. L'année suivante, les Iroquois implacables abordaient à Tadoussac, surprenaient les Français occupés sans défiance à leurs pêches, tuaient trois des leurs et mettaient tout à feu et à sang. Rien ne fut épargné. La maison de poste détruite, l'église brûlée, les survivants, cent âmes environ, s'embarquèrent pour Québec, laissant Tadoussac en ruines. (1) C'est après ce coup de main audacieux que les Iroquois, retournant dans leur pays, tuèrent le grand sénéchal Jean de Lauzon dans l'île d'Orléans.

Après ce désastre, Tadoussac était demeuré près de deux ans inhabité, lorsqu'au printemps de 1663, le P. Druillettes y fut envoyé de nouveau. Les sauvages, que la terreur de l'ennemi éloignait des rives du fleuve, s'étaient dispersés dans les profondeurs des bois ou avaient cherché refuge chez les tribus plus éloignés du Golfe. Déjà, le P. Baillo uet, dans ses courses aven-

(1) Journal des Jésuites, p. 296.

tureuses, avait pénétré en 1661, chez les Papinachois, nation située au septentrion de Tadoussac. On fit de ce dernier poste comme un point de repaire. C'est de là que les missionnaires s'élancèrent à la recherche du troupeau épars. Les PP. Druillettes, Bailloquet et Henri Nouvel, jusqu'en 1668, y vinrent tour à tour. On les retrouve, sur la rive droite du fleuve, au lac Saint-Jean, chez les Bersiamistes, à la mission du lac Saint-Barnabé chez les Papinachois. Ces missions étaient sous les soins du P. jésuite Louis de Beaulieu lorsque Mgr de Laval aborda en 1668 à Tadoussac pour y donner la confirmation aux quelques sauvages qui y demeuraient encore et que la paix avait réuni. Le temple qu'on avait eu tant de peine à construire ayant été réduit en cendres, on dut le recevoir dans une chapelle d'écorce. (1)

Albanel avait passé l'hiver de 1669 dans les forêts qui bordent la Rivière-du-Loup, Notre-Dame du Portage et l'île Verte, et il se disposait, au printemps de 1670, à retourner à

(1) Relation de 1668.

Québec lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Tadoussac pour y administrer les malades et ensevelir les morts d'une épidémie qui venait d'y sévir. Comme il parcourait la côte du nord en canot à la recherche du troupeau dispersé, il fit la rencontre d'un sauvage de la célèbre Baie du Nord qui lui dit avoir vu un vaisseau français dans son pays.

Albanel le presse de questions, et ne désire rien tant déjà que de s'aventurer dans ce pays inexploré.

Depuis longtemps, missionnaires et gouverneurs de la Nouvelle-France s'inquiétaient de faire une trouée à travers les forêts mystérieuses et d'atteindre à cette mer fameuse. Les Anglais avaient la même ambition, et l'on discute encore, sans pouvoir la résoudre avec pleine certitude, la question de savoir laquelle des deux nations en prit la première possession. (1) Le 24 juin 1640, un Anglais arrivait à Québec avec vingt Abénaquis. Il était parti du Kennebec,

(1) Voir sur ce sujet une étude très intéressante de M. Paul de Cazes : *la Frontière nord.*

avait traversé les Alleghanys, descendu la Chaudière jusqu'au Saint-Laurent cherchant un passage vers la mer du Nord. M. de Montmagny le fit conduire à Tadoussac d'où on l'embarqua pour l'Angleterre. Aux Jésuites qui l'interrogeaient sur ses projets, il avait répondu qu'en remontant le Saguenay il était sûr d'atteindre à la mer. Mais les pères croyaient alors la route du lac Huron plus certaine (1). En 1657, le procureur-général Jean Bourdon, en 1661, les missionnaires Dablon et Druillettes, en 1663, le notaire Pierre Duquet avaient en vain tenté l'aventure. On n'avait cessé dans l'intervalle d'interroger les sauvages. Chaque missionnaire apportait sa part d'information. La relation de 1658 indique les détails de six routes différentes qui pouvaient être suivies pour atteindre enfin cette mer mystérieuse, « routes plus difficiles à tenir que le grand chemin de Paris à Orléans. »

Il était de la dernière importance de résoudre le problème. Si on laissait s'établir une fois les

(1) Relation 1640, p. 36.

Anglais sur les rives brumeuses de la Baie, c'en était fait de la traite avec les peuplades du nord qui venaient approvisionner les comptoirs des Trois-Rivières et de Tadoussac. Le courant rebroussait chemin. Ce que ses prédécesseurs n'avaient pu faire, le P. Albanel l'accomplit.

Dix ans auparavant, le premier juin 1661, le missionnaire Dablon et le sieur de la Vallière étaient partis de Tadoussac, et remontant le Saguenay, le lac Saint-Jean et l'Assamachouanne s'étaient rendus au lac Nekouba, à la hauteur des terres, (1) à cent lieues du fleuve et à mi-chemin de la baie du Nord. Le P. Albanel prit sa course vers l'ouest. Parti de Tadoussac le 8 août 1671, il pénètre jusqu'à la tête du lac Saint-Jean où il hiverne. Le premier juin 1672, il abandonne son cantonnement hibernal et franchit en dix-huit jours, par la rivière des Sables et un chapelet de mares innommées, la distance qui le sépare du grand lac des Mistassins. Le 25 juin, il aborde enfin à la célèbre mer du Nord. La fin du mois de juillet le

(1) Relation de 1661, Journal des Jésuites, p. 300.

retrouva de nouveau à Tadoussac où il put chômer avec les Français du poste l'anniversaire de son départ. Le P. Albanel avait parcouru à pied et en canot 800 lieues, franchi 200 chutes et 400 rapides, et tout cela en un peu plus de soixante jours. (1) « Jusqu'ici, dit la relation, on avait estimé ce voyage impossible aux Français, qui après l'avoir entrepris déjà par trois fois et n'en ayant pu vaincre les obstacles, s'étaient vu obligés de l'abandonner désespérant du succès. » Au P. Albanel appartenait la gloire de cette expédition dont il rêvait depuis dix-huit ans.

Le voyage du P. Albanel termine l'ère des découvertes dans la région située au nord de Tadoussac. C'est maintenant un pays connu, si non exploré dans tous ses détails, et l'on va voir les Jésuites, gardant toujours Tadoussac comme point de ralliement, étendre un vaste réseau d'établissements et de missions volantes dans ces profondeurs dont ils avaient déchiré le voile mystérieux. Le traiteur, âpre à la curée,

(1) Ceci paraît impossible, mais voir Relation de 1672, p. 48.

suivra le missionnaire intrépide ; à côté de la chapelle rustique s'élèvera le comptoir de commerce.

Le successeur du P. Albanel, le P. François de Crépieul, aura pendant ses trente-et-un ans d'apostolat, de 1671 à 1702, à desservir toute cette vaste région. Parti de Sainte Croix de Tadoussac, et remontant vers le nord, il rencontrera sur sa route les missions de Saint-François-Xavier de Chicoutimi et de Saint-Charles de Metabetchouan, à l'est extrême aux sources de l'Assamachouane, l'établissement de Saint-Ignace de Nekouba, à l'ouest au centre du lac des Mistassins, le poste de la Sainte-Famille. Revenu à son point de départ et longeant la rive nord du fleuve, il s'arrêtera tour à tour à Notre-Dame du Bon-Désir des Bergeronnes, à Lesquemin, à Betsiamistes, à Notre-Dame de l'Assomption des îlets Jérémie, à la mission de l'Ange-Gardien chez les Oumamiois, à celle du lac Saint-Barnabé à la tête de la rivière Sainte-Marguerite.

Huit collaborateurs viendront successivement lui prêter main-forte. Ce sont les P. P. Jean-Baptiste Boucher, Jean Morain, Antoine Silvy, Bonaventure Fabre, Antoine Dalmas, Louis André, Pierre Marest, Jean Chardon. Silvy, Dalmas et Marest se rendront jusqu'à la baie d'Hudson. Le P. Marest y sera fait prisonnier par les Anglais et conduit à Plymouth, le P. Dalmas y sera tué par les sauvages du fort Sainte-Anne. C'est le seul martyr que les disciples de Loyola aient donné aux missions du nord.

Après le départ du P. François de Crépieul, les missions de ces régions lointaines paraissent avoir été quelque peu abandonnées. Le P. jésuite Pierre Laure, qui semble avoir été son successeur régulier, déclare dans son journal, en arrivant à Chicoutimi, qu'il prend possession de la mission rétablie après vingt ans d'interrègne. Le P. Laure mourut aux Eboulements en 1738 et fut remplacé deux ans après par le P Jean Baptiste Maurice. Le P. Maurice mourait à Tadoussac le 20 mars 1746, et dans l'automne

de la même année, le P. Claude-Godfroi Coquart recevait l'ordre d'aller continuer son œuvre. Le. P. Coquart succombait à son tour le 4 juillet 1765 et celui qui l'inhumait à Chicoutimi, le P. Jean-Baptiste de la Brosse, devait être le vingt et unième et dernier missionnaire de son ordre dans cette région.

Chicoutimi, sous le règne des P. P. Laure et Coquart, paraît prendre le pas sur Tadoussac. « Les Jésuites y sont présentement en possession de cette mission qui est à Chicoutimi, » dit la Potherie. (1) Charlevoix se plaint de la solitude de Tadoussac où l'on ne voit ni hommes ni bêtes. (2)

Pendant cent quarante-deux ans, les missions de Tadoussac et du Saguenay avait eu pour apôtres les disciples d'Ignace de Loyola, et pendant ce siècle et demie, l'histoire de Tadoussac n'est guère autre chose que celle des œuvres qu'ils y exercèrent. A partir de 1783, les prêtres séculiers ont remplacé les Jésuites.

(1) p. 208.
(2) (1721).

VII

Explorations des missionnaires jésuites. — De leur diplomatie. — Comment ils furent de puissants auxiliaires du gouvernement.

L'œuvre des missionnaires jésuites ne s'est pas borné à évangéliser les sauvages. Elle doit être envisagé à un double point de vue. Apôtres et soldats, les Jésuites ont pénétré partout, cherchant les plus obscures retraites pour y prodiguer leur vie au nom de Dieu et du roi de France. De même qu'ils s'appuyaient sur l'Etat, l'Etat s'est appuyé sur eux. Missionnaires, ils travaillaient à la conversion des peuples, agents politiques ils surveillaient les néophytes, les éloignaient de l'Anglais, faisant bénéficier l'église et le gouvernement civil du résultat de leurs observations. Ils ne vivaient pas pour eux, mais pour la religion et la patrie. Chaque sauvage converti devenait un allié de la France. Toutes les tribus

ndiennes, depuis l'Acadie jusqu'au Mississipi, ont ressenti cette double influence. Quand il s'agissait d'étendre la gloire du nom français le missionnaire, l'homme d'épée et le commerçant ne faisaient qu'un. Il semble que cette alliance consacrée dans mille missions périlleuses reposait sur une base si large qu'elle aurait dû éloigner toutes discordes. Et, pourtant, dès que l'ennemi commun était disparu, ces héros, unis la veille, détruisaient souvent dans des discussions dignes du Bas-Empire le fruit de vingt victoires gagnées ensemble au prix des plus grands sacrifices.

Au chef sauvage qui lui voulait fermer le chemin de la mer du Nord, le P. Albanel répond : «Ce n'est pas pour acheter le passage de cette rivière et de ton lac que je te veux régaler de deux présents. Le Français, ayant délivré tout le pays des incursions des Iroquois vos ennemis, mérite bien qu'on lui laisse un droit d'aller et de venir avec toute liberté sur cette terre, qu'il a conquise par ses armes. De plus, Dieu, que vous dites vous même être le maître de toutes

choses, puisque c'est lui qui a tout fait et qui gouverne tout, m'envoyant pour le faire connaître par toutes ces contrées, me donne le droit de passer librement par tout.... J'aime Dieu, vous dit le Français, je ne veux point avoir d'alliés, ni de parents, qui reconnaissent le démon pour leur maître, et qui recourent à lui dans leurs besoins. Mon amitié, mon alliance et ma parenté, ne doit point être seulement sur la terre et en ce monde, je veux qu'elle soit de durée en l'autre, après la mort, et qu'elle subsiste dans le ciel. Et pour cela, quittez le dessein d'avoir commerce avec les Européens, qui traitent vers la mer du nord, où on ne prie point Dieu, et reprenez votre ancien chemin du lac Saint-Jean, où vous trouverez toujours quelque robe noire pour vous instruire et baptiser. » (1)

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1671, au milieu des bois du Saguenay, le P. Albanel cimentait l'union de l'Eglise et de l'Etat et confondait leurs intérêts dans une seule et même harangue.

(1) Relation de 1672, p. 48.

Les Jésuites ont eu chez les Hurons et les Iroquois des missions glorieuses qu'ils ont baptisé : missions des apôtres et des martyrs. L'église de Tadoussac a été plus humble. Elle ne fut jamais éprouvée par le feu et le glaive ; mais l'histoire doit garder mémoire des courses prodigieuses et des travaux qui y ont été accomplis. Les Jésuites ont été les découvreurs et les pionniers de ces régions. Les premiers, ils ont pénétré dans ces lointaines solitudes, pleines de mystères et de redoutables légendes. Le Saguenay et les pays du nord étaient mieux connus alors qu'ils ne le sont aujourd'hui. A cette époque primitive, quand on cherchait si ardemment les routes qui pouvaient conduire à l'empire du Japon, il est impossible d'oublier que c'est à Tadoussac que se sont organisées et que c'est de là que sont parties ces deux grandes expéditions de 1661 et de 1671 qui devaient mener enfin à la célèbre mer du Nord. C'est aux labeurs incessants des Jésuites, racontés par eux avec une humilité aussi grande que leur dévouement, que nous devons la connaissance de ces régions.

Les Jésuites avaient des missions établies sur le cours du Saguenay et sur les rives du lac Saint-Jean alors même que la capitale de la Nouvelle-France sortait à peine de ses langes. Lorsque le naturaliste Michaux, à la fin du siècle dernier, s'avançait vers le nord par la Mistassini et la Rupert, il suivait les traces du P. Albanel. Le P. Jésuite Laure, qui vécut à Tadoussac de 1720 à 1737, a laissé du territoire du Saguenay une carte qui étonne encore les géographes par l'abondance et l'exactitude rigoureuse de ses détails. On est tout surpris de trouver dans Charlevoix une carte de ces contrées où le grand lac Mistassini est dessiné avec ses baies profondes, ses îles innombrables qui toutes portent des noms bien français. Ce sont les îles Saint-Joseph, Sainte-Croix, Saint-Ambroise, Saint-Jean. Sur une presqu'île qui sépare les lacs du Père Albanel et Dauphin du lac des Mistassins, vous verrez la maison des Dorval. Les rivières Bourbon, à la Carpe Rouge, Pêche Nouvelle, se jettent dans cette vaste mer intérieure.

En 1702, le missionnaire Crépieul nous apprend que le sieur Nicolas est allé au grand lac Mistassini, avec dix Français et deux Montagnais rebâtir sa maison et le cimetière commun et celui des enfants. Depuis le voyage du P. Albanel, les Jésuites avaient une mission régulièrement desservie sur le lac Mistassini, de même qu'ils avaient jeté un établissement au lac Nekouba, après l'expédition du P. Dablon en 1661.

Et dire qu'à la fin de notre siècle, on ignore encore ces régions. Un arpenteur, pour avoir remonté à peu près jusqu'à la source de l'ancienne rivière des Sables d'où il a cru apercevoir le lac Mistassini, a raconté ses exploits et l'on s'est empressé dans certains quartiers de proclamer ce simple fait comme une découverte glorieuse.

Lorsqu'en 1828, le gouvernement du Canada nommait un parti d'explorateurs pour aller étudier la vallée du lac Saint-Jean, dont un ancien traiteur venait de révéler l'existence et les merveilles aux députés étonnés, c'est avec les cartes des missionnaires jésuites que les arpen-

teurs s'orientèrent vers ces terres inconnues. C'est dans les relations de ces pionniers qu'ils puisèrent à pleine main les renseignements.

Les sauvages primitifs, redoutant de voir usurper leurs pays de chasse, avaient représenté aux missionnaires que l'intérieur du Saguenay était une contrée aride et montagneuse, couverte de neiges perpétuelles et d'un aspect effroyable. On trouve les reflets de ces premiers récits dans les ouvrages de Champlain et de quelques uns de ceux qui le suivirent. Les compagnies de commerce, imitant les sauvages, n'avaient nul désir d'encourager l'établissement ou la compétition de nouveaux venus dans les retraites où ils trafiquaient des fourrures, et ils avaient toujours cherché à empêcher une connaissance trop exacte de ces contrées de se répandre au dehors.

Les Jésuites, qui n'étaient point mu par les mêmes sentiments, dirent dans leurs Relations ce qu'ils avaient vu. Ils ne cachèrent ni la fertilité de la terre, ni la douceur du climat. Leurs récits de voyage, imprimés, et répandus en

grand nombre en France et dans la colonie. (1) étaient des guides superbes pour les colons de l'avenir à la recherche de bons établissements. La conquête vint briser leur travail de préparation. Il avait fallu d'abord peupler la vallée du Saint-Laurent, puis l'élan gouvernemental, après avoir jeté les établissements militaires du Richelieu, s'était dirigé vers les grands lacs et le Mississipi, où il importait de rejoindre par des groupements officiellement combinés la colonie de la Louisiane. Lorsque Québec tomba, il y avait à peine vingt ans que la vallée de la Beauce était ouverte au défricheur. Du reste, on s'était aperçu que la marche vers le sud et l'ouest était nécessaire pour résister à l'envahissement de la race anglo-saxonne. Le nord nous était réservé de toute éternité. Pour les besoins de l'époque, les avant-postes des lacs Mistassini et Nekouba, en ralliant les sauvages tentés d'aller trafiquer avec les navires que les Anglais

(1) Nous avons constaté en relevant les inventaires faits sous la période française que dans plusieurs familles canadiennes on possédait des exemplaires de quelques relations des Jésuites.

envoyaient dans la mer d'Hudson, suffisaient amplement.

Quoiqu'il en soit, écoutons le P. Dablon parler du lac Saint-Jean. « Ce lac est d'un bel aspect, écrit-il en 1661, parsemé de quelques îles vers son embouchure ; après lesquelles il étend doucement ses eaux sur un beau sable, qui le termine tout en rond, tirant un peu sur l'ovale ; il a sept ou huit lieues de diamètre. Il paraît comme couronné d'une belle forêt, qui met ses rivages à l'ombre, et de quelque côté qu'on le regarde, il fait comme une scène verdoyante et comme un beau théâtre naturel de vingt lieues de tour. Il n'est pas bien profond, vu la quantité de rivières qui s'y dégorgent, et qui le devraient grossir davantage, puisqu'il n'a qu'une décharge, qui fait le fleuve du Saguenay, dont il est la source. » « Ce lieu est beau, les terres sont fort unis et paraissent bonnes, il y a de belles prairies ; c'est le pays des loutres, des orignaux, des castors et principalement du porc-épic,» écrivait Albanel, dix ans après. Voici comment ce dernier missionnaire parle de la Mis-

tassini, du Nemiskau et du versant qui regarde la mer du Nord : « Ce pays n'est pas montagneux, l'air y est plus doux, les campagnes sont belles et les terres y produiront beaucoup et seraient capables de nourrir de grands peuples, si on les faisait valoir... On y voit de vastes plaines et toutes les campagnes sont agréablement entrecoupées d'eau... Ceux-là se sont trompés qui ont cru que ce climat était inhabitable, soit à raison des grands froids, des glaces et des neiges, soit par le défaut de bois propre à bâtir et à se chauffer. Ils n'ont pas vu les vastes et épaisses forêts, ces belles plaines et ces grandes prairies, qui bordent les rivières en divers endroits, couvertes de toutes sortes d'herbage propre à nourrir du bétail. Je puis assurer qu'au 15 de juin, il y avait des roses sauvages aussi belles et aussi odoriférantes qu'à Québec, la saison même m'y paraissant plus avancée, l'air fort doux et agréable. Il n'y avait point de nuit, quand j'y étais, le crépuscule n'était encore fini au couchant, quand l'aube du jour paraissait au levant du soleil. »

Ces hardis explorateurs, instruments merveilleux de la diffusion de la langue et de la civilisation, avaient été façonnés à rude école. Les uns étaient descendus de la chaire de leur collège où ils enseignaient les lettres et les sciences les plus abstraites pour aller se faire les maîtres d'école des humbles, au plus profond des forêts. Quand ils traversaient un pays, ils en étudiaient toutes les ressources. C'est Lafitau qui découvrit le Ging-seng. Charles Lemoyne, en mission chez les Iroquois, fit connaître les sources fameuses des salines d'Anondaga que ces barbares croyaient hantées par un mauvais esprit. Les mines du lac Supérieur furent aussi signalées par les Jésuites. Ils recueillaient les simples, les cataloguaient, les dessinaient. Le P. de Beaulieu, un des plus savants mathématiciens de son temps, missionnaire à Tadoussac, après avoir battu tout le jour les sentiers de chasse, s'amusait le soir à la lueur fumeuse des torches de sapins, à disséquer les gibiers pour en saisir l'anatomie.

« Les Hurons et les autres peuples sédentaires sont comme la noblesse du pays, dit Sagard

Les nations algonquines composent la bourgeoisie ; les villageois et les pauvres sont représentés par les Montagnais. » A ces nomades qui tombaient en partage aux missionnaires de Tadoussac, il fallut donner l'exemple de l'application à la culture de la terre et ils durent se livrer aux rudes travaux du défrichement.

C'est sur les bords du lac Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Metabetchouan, que ces pionniers évangélisateurs jettèrent les bases de leur établissement agricole. Ils enlevèrent à la forêt primitive trois cents acres qu'ils convertirent en une ferme superbe, où les blés poussaient comme dans la vallée fertile du Saint-Laurent. En 1828, les explorateurs envoyés par le gouvernement découvrirent en cet endroit les sillons tracés autrefois par la charrue dans les terres défrichées par les missionnaires. Ils étaient à moitié enfouis sous les épinettes, les trembles, les sapins et les bouleaux qui y avaient poussé, mais le mil y venait encore en abondance. Les vergers que se souvenaient d'y avoir vu quelques vieux trappeurs, avaient disparu également.

Seuls deux pruniers et quelques groseillers étaient restés, comme les seuls vestiges des travaux de jadis.

Pour alimenter cette ferme lointaine, les Jésuites avaient trouvé moyen d'ouvrir un chemin à travers les Laurentides, entre Québec et le lac Saint-Jean. C'est par là qu'ils faisaient passer leurs bestiaux. On dit qu'il ne fallait pas plus de trois jours pour accomplir le trajet entre les deux endroits. L'existence de ce sentier grossièrement pratiqué à travers la forêt, le long des gorges et des vallées qui ceinturent les montagnes, a été mis en doute par plusieurs, mais la tradition s'en est conservé si vivace qu'il est difficile de ne pas y croire. A ceux qui se défient de ces récits légendaires, nous apportons pour les confirmer l'indication que comporte la carte gravée par Bellin en 1744. Sur cette carte publiée à la page 64 du troisième volume de Charlevoix on verra dessiné « un chemin entre deux chaînes de montagnes qui conduit au lac Saint-Charles en arrière de

Québec et commence sur le Saguenay aux abords de l'anse Saint-Jean. " (1)

On ignore quand fut abandonné cet établissement du lac Saint-Jean, par les Jésuites, mais pendant plus de trois quarts de siècle, on y constate par les registres de Chicoutimi et de Tadoussac la présence régulière de représentants de cet ordre. De 1691 à 1699, par exemple, le P. Bonaventure Fabre s'intitule « Missionnaire de Saint-Charles de Metabetchouan du lac Saint-Jean qui tombe dans la rivière Chicoutimi. »

---

(1) Jusqu'en 1842, les premiers colons de la vallée du Saguenay n'avaient eu d'autres communications par terre avec les paroisses de Charlevoix que par un sentier allant de l'Anse Saint-Jean à la Malbaie. Mais dans le cours de cette année, des sauvages ayant fait observer que l'on pouvait facilement ouvrir un chemin entre la Baie Saint-Paul et la Grande Baie, on fit une exploration, les dires des sauvages furent confirmés et le chemin tracé.

Nous n'avons pu retrouver nulle part en vertu de quels titres les Jésuites possédaient leur propriété foncière de Metabetchouan. Il faut sans doute rattacher la possession de ce domaine à l'octroi général que le roi fit à la Compagnie de Jésus d'une lieue de terre partout où s'élèverait un fort ou un établissement royal.

Dès 1656, (1) le gouverneur Jean de Lauzon, au nom de la compagnie de la Nouvelle-France, avait donné aux Jésuites une pièce de terre à Tadoussac en franc-alleu roturier à prendre là où ils le jugeraient à propos pour y construire une église, une résidence pour le prêtre et un cimetière. Ce don fut confirmé par le roi le 12 mai 1678. Sur cette pièce de terre qui consistait en six arpents carrés, (2) les missionnaires élevèrent les édifices nécessaires au culte et commencèrent un établissement agricole dont on montre encore aujourd'hui les vestiges et qui est connu dans le pays sous le nom de *Jardin des Jésuites*. Les anciens disent merveille du verger et des arbres fruitiers qui y croissaient, il y a tout au plus cinquante ans.

C'est un fait que partout où les Jésuites se sont arrêtés dans cette région, pays fertiles ou rochers arides, ils ont essayé d'y jeter quelques rudiments de culture à côté du temple rustique et de l'humble presbytère.

(1) 1er juillet.
(2) Rapport de la commission nommée en 1787.

La chaîne rugueuse des Laurentides longe la rive nord du Saint-Laurent–inférieur depuis l'extrémité de la péninsule labradorienne, jusqu'à dix lieues en aval de Québec où elle s'enfonce brusquement dans l'intérieur des terres. Sur un parcours ininterrompu de plus d'une centaine de lieues, ses pics cachent leurs têtes altières dans la nue, et ses flancs rocheux, incessamment battus par le flot, forment comme une barrière inaccessible au marin que la tempête y pousse.

Le côté qui regarde la mer laisse çà et là une bande étroite où les pêcheurs de morues et de harengs font sécher leurs filets. Le versant nord des monts laurentiens s'ouvre sur un pays encore plus sauvage, aux rivières longtemps glacées, aux herbes rares, aux arbres nains, vaste empire où l'on pourrait tailler vingt provinces et qui a peine à nourrir quelques misérables familles d'Esquimaux au plat visage.

C'est sur ces plages resserrées par la mer, sans verdure et sans ombrage, que les sauvages de l'intérieur venaient autrefois planter leurs tentes pendant l'été, et c'est là que les missionnaires de Tadoussac les allaient rencontrer.

Les missionnaires, en essayant de créer dans la vallée du lac Saint-Jean, une *réduction* agricole faisaient œuvre méritoire. Ils voulaient enlever à la terre désolée qui borde le fleuve les restes épars des tribus nomades qui y trouvaient une maigre pâture et les habituer à la vie sédentaire sur une plage enchanteresse au plein milieu de forêts giboyeuses où vingt nations avaient autrefois largement vécu. Aussi, pendant longtemps, le port de Tadoussac fut-il comme désert et abandonné. Le gros de la nation montagnaise s'était déplacé pour se grouper autour des établissements de l'intérieur.

Voilà, ébauchée à grands traits, une partie de ce que la compagnie de Jésus entreprit dans l'ancien royaume de Saguenay. Travaux ardus, certes, que ceux là, accomplis par une poignée d'hommes, dans le silence des bois, avec une abnégation admirable, un dévouement sans bornes. Solides appuis de l'Etat, ils devaient émerger largement au budget de la colonie pour les services incalculables qu'ils lui rendaient. Hélas ! les grasses prébendes ne

furent point pour ces rudes moisonneurs. A part la pièce de terre que de Lauzon leur octroyait en 1656, et le domaine de la Metabetchouan, qu'ils cultivaient de leurs mains, nous avons constaté que les Jésuites ne reçurent annuellement de l'état pour l'entretien d'un missionnaire à Tadoussac que la somme de six cent livres, (1) qui, réduite en monnaie de notre temps, représente l'énorme montant de cent dollars.

On les a accusé passionnément d'avoir fait le commerce avec les indigènes. Nous ne croyons pas que ce reproche se soit jamais appliqué aux missionnaires de la région saguenayenne, du moins nous n'en avons pas trouvé trace. La part qui leur échut dans ce coin de continent fut des plus pénibles et c'est avec le plus pur désintéressement qu'ils essayèrent d'y faire honneur.

Un des leurs, François de Crépieul, a raconté d'une façon fort émouvante, la pénible odyssée

(1) Collection des manuscrits de Québec, III vol. p. 137.

de ces missions. Il ne l'écrivit pas pour en tirer une vaine gloriole, mais pour l'instruction et la plus grande consolatton de ceux qui lui succéderaient.

« La vie d'un missionnaire montagnais, dit-il, est un long et lent martyre, un exercice presque continuel de patience et de mortification, une vie vraiement pénitente et humiliante, surtout dans les cabanes et dans les chemins avec les sauvages.

« La cabane est composée de perches et d'écorces de bouleau, et entourée de branches de sapins, qui couvrent la neige et la terre gelée.

« Le missionnaire presque tout le jour est assis ou à genoux, exposé à une fumée continuelle pendant l'hiver.

« Quelquefois il sue le jour, le plus souvent il a froid pendant la nuit. Il couche vêtu sur la terre gelée, et quelquefois sur la neige couverte de quelques branches assez rudes.

« Il mange dans un plat assez rarement net ou lavé, et le plus souvent essuyé avec une peau grasse ou léchée par les chiens. Il mange quand

il y a de quoi manger et quand on lui en présente. Quelquefois la viande n'est que demi-cuite, quelquefois elle est fort dure, surtout la boucannée, séchée à la cheminée. Pour d'ordinaire, on ne fait qu'une fois chaudière, et au temps de l'abondance deux fois ; mais il ne dure guère. »

. . . . . .

Voilà le récit vrai, tracé sur le vif pour l'instruction des novices qui se préparaient à entreprendre ces rudes travaux.

Ecoutons maintenant avec quelle gaieté de cœur ces hommes qui s'étaient voués à ces misères ardues, les connaissant longtemps à l'avance savaient les supporter. C'est un missionnaire faisant partie d'une peuplade en course de chasse aux environs de Tadoussac qui parle : « Tous les lieux sont autant d'hôtelleries, bâties dans la neige où l'on ne trouve jamais ni pain, ni vin, ni sel, ni sauce, ni ragoût, mais un grand appetit. Le missionnaire loge toujours à la même hôtellerie, trouve partout le même lit, dressé depuis la naissance du monde, et qui depuis Adam n'a

jamais été remué, sinon par quelque tremblement de terre. L'appétit lui fait trouver un peu de boucan, sec comme une semelle de soulier, délicat comme un perdreau. Le travail lui donne un sommeil fort doux. Dieu lui conserve partout la santé, et ses jambes et son aviron joint aux avirons de ses nochers lui font trouver la fin de son voyage pour en entreprendre un autre bientôt après. »

Ce même Crépieul, dont nous lisions plus haut le récit lamentable, termine la relation de son premier hivernement à Tadoussac en disant à son supérieur : « La grande grâce que je vous demande de m'accorder est le même bonheur pour l'année prochaine pendant laquelle j'espère que Dieu me donnera le courage de réparer par de nouvelles souffrances les fautes que j'ai pu faire pendant celle-ci. »

Le P. Henri Nouvèl, revenant de la mission des Papinachois, une des plus pénibles de la côte nord, entonne un chant de triomphe : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum.* (1)

(1) Relation de 1654.

Tous ces missionnaires de la région de Tadoussac ont laissé des journaux de route. Les Relations des Jésuites imprimées à Québec en contiennent une vingtaine, de 1641 à 1672. C'est toujours la même note fièrement courageuse qui y domine.

Il fallait, certes, une force plus qu'ordinaire pour continuer sans faillir pendant plusieurs années ces travaux gigantesques, mais les Jésuites savaient admirablement entraîner leurs sujets.

Celui qui était destiné à entrer dans la voie des missions y était préparé de longue main. Il devait envisager d'avance la somme de travail qu'il aurait à accomplir, et le sacrifice accepté, la résolution prise, rien ne pouvait le faire reculer. Une discipline implacable l'avait façonné, et cette discipline le tenait sans cesse en alerte. Il faut lire les instructions que le P. le Jeune avait préparé à l'usage des missionnaires de son ordre. C'est le moyen de mieux saisir sur le vif un des secrets de la vigueur déployée par ces athlètes et de compren-

dre l'influence qu'ils savaient acquérir sur les nations au milieu desquelles ils étaient envoyés.

« Prévoyez tous les travaux, les peines, les périls qu'il faut encourir dans le voyage, écrivait le P. le Jeune, (1) afin de vous résoudre de suite à tous les accidents. Aimez bien les sauvages. Ne vous faites jamais attendre pour embarquer dans le canot. Faites provision d'un fusil et d'un miroir ardent afin de faire du feu pour vos compagnons de route, pendant le jour, pour pétuner, et le soir, quand il faudra cabanner. Ces petits services leur gagnent le cœur.

« Efforcez - vous de manger leur sagamité, quelque sale et insipide qu'elle soit. Supportez tout. Ne refusez rien de ce qu'ils vous offrent de peur de leur déplaire. Efforcez-vous de manger dès le point du jour. Il faut être prompt à s'embarquer et à désembarquer. Retroussez vos habits afin de ne point porter de l'eau ou du sable dans le canot. Allez nu-pieds et nu-jambe. Ne parlez pas trop le long du voyage. Ne les pressez pas d'interrogations sur

(1) Relation de 1637 passim.

la langue. Vous n'y apprendrez rien, et cela les importune. Le silence est un bon meuble en ce temps là. Tachez de vous montrer toujours joyeux. Chacun sera muni d'une demi-grosse d'alènes, de deux ou trois douzaines de petits couteaux, d'une centaine d'hains et de quelques rasades, afin de fêter les sauvages. Efforcez-vous de porter quelque chose dans le portage. Si peu qu'on porte agrée fort aux sauvages, ne fusse qu'une chaudière. Il ne faut pas être cérémonieux avec eux. Qu'on prenne garde de nuire à personne dans le canot avec son chapeau. Il faut plutôt prendre son bonnet de nuit. Ne commencez pas à ramer, si vous n'avez envie de ramer toujours. Les sauvages retiendront de vous dans le pays la pensée qu'ils en auront eu durant le voyage. Si vous avez passé pour une personne fâcheuse et difficile, vous aurez après bien de la peine à ôter cette opinion. C'est une chose incroyable comme ils retiennent et remarquent le moindre défaut. Faites bon visage à tous. Votre philosophie et votre théologie, ils ne s'en soucient guère. Si vous pouviez

aller nus, et porter des charges de cheval sur votre dos comme ils le font, vous seriez parmi eux un savant et reconnu comme un grand homme. »

Voilà comment la compagnie de Jésus façonnait ses missionnaires. Que l'on nous trouve dans les chancelleries une page de diplomatie aussi subtile, aussi minutieuse, aussi habile.

VIII

Des primitives églises du Saguenay.—La chapelle de Tadoussac.

Quoique les Jésuites aient toujours considéré les missions de la rive nord du Saint-Laurent comme des *églises volantes*, nous avons vu qu'ils tentèrent des efforts considérables pour arrêter les tribus dans leurs courses vagabondes et les rendre sédentaires de nomades qu'elles étaient. Après les avoir longtemps suivies dans les excursions de chasse à travers les forêts où ils disaient la messe, tantôt sur un arbre renversé, (1) tantôt sur les flancs des canots, dont on tendait les voiles en guise de dais, les missionnaires commencèrent à jeter de ci et de là dans les postes les plus fréquentés les fondations de quelques temples rustiques. Ce ne furent d'abord que de longues cabanes d'écorces ou de feuillages, dans le genre de celles que les sauvages dressaient à

(1) Relation de 1665.

Tadoussac en 1642 à l'arrivée du P. de Quen. Les traiteurs de ce dernier poste reservèrent ensuite dans leur comptoir une chambre où le Saint Sacrement était déposé. On sait avec quelle joie les naïfs enfants des bois accueillirent en 1647 la tapisserie en droguette et la cloche qui leur étaient envoyées de France. En 1656, la compagnie des Cent Associés donna aux Jésuites une pièce de terrain à Tadoussac pour y contruire une église et une résidence. Une entrée du journal tenue par les pères à Québec, nous indique qu'en 1659 l'établissement projeté était à peu près terminé. « Le 21 novembre, écrit l'annalyste, (1) partit le P. Albanel pour aller hiverner à Tadoussac avec Guillaume Boivin et M. Pelletier d'une part et M. d'Auteuil et deux matelots de l'autre. C'est un épreuve qu'on fait, pour voir si cela doit se continuer, n'ayant encore jamais été de la sorte ; Guillaume Boivin était à nos frais et non Frs. Pelletier, quoique sous notre nom. » Cette première église de

(1) p. 268.

Tadoussac était de pierre. Montréal n'avait encore qu'une église en bois.

Dans l'incursion que les Iroquois poussèrent jusque sur les rivages tadoussaciens en 1661, le temple primitif parait avoir été miraculeusement protégé, mais s'il échappa alors à la ruine ce fut pour être détruit quatre ans après par un incendie désastreux, ainsi que nous l'apprend la mère Marie de l'Incarnation.(1)« C'est une très grande perte, ajoute-t-elle, parce que c'était une retraite pour le trafic et un refuge pour les français et les sauvages. C'est pourquoi, il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns et les autres aux incursions des ennemis. Je crois que l'on sera obligé de rétablir le tout au printemps prochain.»

Le pieux désir de la sainte recluse ne devait pas se réaliser si tôt. En 1668, lorsque l'évêque de Laval s'arrêta en visite pastorale dans la mission de Tadoussac, le temple n'avait pas encore été rebâti et les sauvages dûrent à leur grand regret recevoir le chef de la prière dans une cabane d'écorce.

(1) Lettre 71.

Les fermiers du poste ne tardèrent pas cependant à relever le temple de ses ruines. (1) C'était pour eux un puissant moyen de grouper les sauvages autour de leur comptoir de traite.

Les notes laissées par les missionnaires nous apprennent qu'ils avaient élevé à différents endroits de la côte des églises où ils assemblaient les sauvages. En gagnant le Golfe on rencontrait de ces chapelles aux ilets Jérémie, aux Betsiamists, aux Sept-Iles. Les missions du lac Saint-Jean et du Mistassini avaient leurs résidences, des oratoires et des cimetières.

En 1675, les sauvages donnaient aux missionnaires des peaux d'orignal, de castor et de loutre, des colliers de porcelaine pour commencer la bâtisse d'une chapelle au lac Saint-Jean.

L'été suivant, Pierre de Bécart, sieur de Grandville, se rendit au lac et choisit une pointe de terre à l'entrée de la rivière Metabetchouan comme le lieu le plus avantageux pour y jeter un poste de traite. Il fit dresser une chapelle,

(1) En 1671

une maison et l'on arbora sur ces rives la première croix. « Il contribua, dit l'annotateur du vieux régistre, de son autorité et exemple à pousser les travaux pendant tout le temps qu'il fut en ce lieu. Il laissa à sa place M. de la Montagne qui ne s'épargna en quoi que ce soit et y resta jusqu'à ce que tout fut achevé le 12 septembre. Charles Cadieu et Joseph du Buisson y aidèrent fort à la construction pendant les dix ou douze jours qu'ils y furent. »

Dès 1671, les traiteurs avaient élevé une maison à Chicoutimi. Dans l'été où l'on jetait les bases de l'établissement de Saint-Charles de Métabetchouan, le sieur de Grandville faisait bâtir à Chicoutimi par Jean Langlois une autre chapelle de 30 pieds avec un appartement pour le prêtre et une petite sacristie. « Il en désigna la place le 24 juin et contribua à son avancement par ses soins, bonne conduite et exemple à travailler lui-même dans les occasions, ce qu'il voulut faire encore pour le cimetière qui fut achevé le 7 septembre. MM. de Maure et de la Vallée ne s'y épargnèrent en rien. »

M. Bazire, concessionnaire des comptoirs du Saguenay, avait fait les frais de tous ces établissements. Il fit également bâtir aux Papinachois, une église qu'il leur avait promis, à laquelle M. de Courville, capitaine de la barque *Ste Catherine* par ses soins et son autorité, contribua beaucoup.

C'est en 1688 que sur le lac Mistassini une petite maison dédiée à Saint-Nicolas fut achevée par les soins du père de Crépieul. On y eut aussi une église et des dépendances assez considérables.

Il paraît que les Jésuites remboursèrent plus tard M. Bazire des déboursés qu'il avait fait pour la construction de la chapelle du lac Saint-Jean, mais la maison leur fut donnée de vive voix par M. Aubert de la Chenaye.

Pour entretenir ces missions répandues sur un territoire immense, pour construire et décorer ces églises perdues au fond des bois, les Jésuites n'avaient ni dîme ni casuel, ni capitation. Les rois leur avaient donné dans différentes parties du pays des domaines fonciers

considérables dont les revenus devaient être employés soit à la conversion des infidèles en général, soit pour l'entretien de quelques tribus en particulier, soit encore pour venir en aide à l'instruction des enfants de la colonie. Ces seigneuries que l'on prise aujourd'hui à plus d'un million n'avaient alors qu'une exploitation rudimentaire. Les redevances payées par les censitaires couvraient à peine les frais d'établissement et le debours annuel nécessaire à l'exécution des obligations imposées au chatelain par le régime féodal.

On a vu que le traitement accordé par la métropole au missionnaire de Tadoussac était si minime qu'il couvrirait à peine le salaire d'un bedeau contemporain.

Les bons pères avaient cependant trouvé moyen d'intéresser à leur œuvre plus d'un personnage illustre et plus d'une humble créature. Les aumônes leur venaient de toutes parts. Chaque année, les sauvages, les riches négociants de la colonie, de pieuses dames, des filles dévotes, les fermiers de la traite donnaient aux missions.

La liste des bienfaiteurs des églises du Saguenay est longue. Les Jésuites ont conservé des notes de tout ce qui leur était donné. On peut refaire et suivre, pendant plus d'un siècle, les offrandes de toutes les âmes charitables. Elles sont inscrites à la marge des régistres des missions, sur les cahiers poudreux, sur les feuillets jaunis que le temps a conservés. On y voit, tantôt en latin, tantôt en français, les accusés de réception. Les dons les plus modestes comme les plus minimes services sont signalés. Personne n'est oublié.

Qui pourrait reprocher à ces apôtres d'avoir patiemment noté chaque jour le fait qu'un humble trappeur a donné un rabot ou une vrille, un sauvage inconnu, une écorce à cabanner. Il n'y a pas de détails fastidieux lorsqu'il s'agit de saisir dans l'intimité une époque aussi lointaine déjà.

Le séminaire de Québec conserve dans ses archives le registre le plus ancien de ces missions. Il a dû lui tomber en partage quand un de ses directeurs fit pendant quelque temps les

missions du nord au commencement de ce siècle. Il est conservé comme un précieux trésor. Ce registre qui remonte presque aux origines atteint l'année 1695. La suite manque et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. Dans les archives de Chicoutimi on trouve cependant un résumé qui peut mener jusqu'aux environs de la conquête. Au palais cardinalice, le bibliothécaire a sous ses soins les régistres depuis 1759. Le père Coquart qui commença cette dernière série a inscrit en tête du premier cahier cette touchante supplique : « Daignent tous ceux qui écriront dessus se ressouvenir dans leurs saints sacrifices et prières de celui qui le commence. »

Les offrandes provenaient de plusieurs sources, avons-nous dit. Les sauvages ne manquaient jamais, chaque année, de contribuer pour leur large part. En 1646, les chrétiens de Tadoussac donnèrent par aumône suffisamment de castors pour acheter en France une tapisserie de quatre pièces qui coûta bien 60 livres. Avec ces aumônes les pères purent se procurer encore deux grands chandeliers de bois, deux livres

blancs, l'un pour écrire les baptêmes, l'autre pour enrégistrer les mariages et les décès. Ils reçurent aussi quatre tableaux de médiocre grandeur, un grand drap et la cloche qui pesait 40 livres et qui fut placée en 1647.

Les pauvres enfants des bois donnaient les prémisses de leur chasse : castors gras, secs ou noirs, loutres, peaux de caribous ou d'orignaux, martes, peaux brutes ou matachées, des rasades ou des colliers de porcelaine. Les peaux matachées faisaient de superbes devants d'autel, et les missionnaires s'en montraient très fiers.

Un sauvage fera un don de vingt castors en satisfaction de ses fautes. Un autre donnera une belle tente de huit peaux de caribous pour couvrir l'église des Papinachois. En 1676, les sauvages algonquins des Trois-Rivières donnent une robe de six castors pour la chapelle du lac Saint-Jean. Louis Mistaquê offre un jour deux castors et une peau passée pour réparer le scandale qu'il a causé en quittant sa femme légitime. En voici un autre qui dépose aux pieds du père deux loutres en réparation d'une croix abattue

sur la rivière. Ce genre de pénitence était très efficace.

Tantôt ce sont les offrandes funéraires qui dominent. Un chef présente deux robes à la chapelle du lac en mémoire de ses deux frères décédés et enterrés au cimetière. Une pauvre mère à la sépulture de son enfant couvrira son cercueil de présents. Ces offrandes sont très nombreuses. Des veuves offrent à la mort de leurs maris les fusils de chasse dont ils se servaient. D'autre fois encore, toute une tribu fera un présent public à l'église pour obtenir une expédition heureuse. Les sauvages papinachois, désirant avoir une cloche et la *vie des Saints*, apportent des peaux de renard.

Les missionnaires remettaient les présents qu'ils recevaient aux fermiers de la traite, et ceux-ci, en retour leur fournissaient des bois, des clous, des instruments agricoles ou de menuiserie, des ornements d'église, des provisions. M. Bazire, grand négociant de Québec, et pendant longtemps concessionnaire de la traite, se distingua fort par sa largesse. Nous l'avons vu

faisant construire en grande partie les églises de Tadoussac, de Chicoutimi et de Saint-Charles du lac Saint-Jean. MM. Juchereau de Saint-Denis, de la Ferté, de la Chenaye, Riverin, de Grandville, de la Chevrotière, de Vilray, la Ville, grand audiencier de France et directeur de la ferme royale, sont signalés parmi les bienfaiteurs insignes. Les noms des modestes ouvriers qui travaillent à la contruction de ces chapelles rustiques sont entrés avec la même fidélité.

Mademoiselle Bazire, pendant près de vingt ans, travailla de ses mains une grand partie des linges des sanctuaires du Saguenay. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait nommer toutes les pieuses femmes qui suivirent généreusement son exemple.

Les Ursulines et les Hospitalières de Québec, Madame d'Ailleboust racommodaient les linges, découpaient les fleurs et les bouquets destinés à la décoration des sanctuaires, préparaient des rafraîchissements pour les malades ou des vêtements pour les pauvres. Ils venaient même de ces aumônes de France. Les Augustines et les

Bénédictines d'Arras, les Ursulines d'Amiens, les Dames de la Paix, envoyaient des boites de chapelets, des bijoux, des statues, des tableaux, des reliques. Détail touchant : pendant plus de quinze années la mère et les frères du P. de Crépieul donnèrent dix écus par an pour la mission du Saguenay.

Les pères Jésuites de la maison de Québec comblèrent ces églises d'images, de tableaux et de crucifix. Nous avons compté plus de soixante tableaux, de 1678 à 1690, et nous ne parlons pas des images où dominent saint François-Xavier et saint Ignace. Il y en a peints sur toile, d'autres sur cuivre, avec de beaux cadres dorés.

Chaque église avait sa cloche pour appeller les fidèles à la prière. On voit en 1687, M. Dombourg donner la cloche de la chambre de son navire pour une chapelle nouvelle. Dans l'automne de 1680, le navire l'*Archange Saint-Michel* se jette à la côte et ceux qui le montent donnent également aux missions du nord la cloche du bord. Les dons de ce genre se renouvellent par trois ou quatre fois.

Certes, avec toutes ces offrandes, le trésor des églises saguenayennes devait être considérable.

Lorsque le P. François de Crépieul vint prendre charge de la mission de Tadoussac en 1671, voici les meubles qui appartenaient à la chapelle et dont un catalogue fut alors dressé :

Un tableau à l'huile qui pouvait servir de devant d'autel. Tous les instruments de la passion y étaient dépeints.

« Un ornement parfait de la chapelle d'un taffetas de couleur changeante consistant en la chasuble accomplie, un devant d'autel, le voile, la bourse, une écharpe, un tapis, une grande pièce pour la face de l'autel, deux grandes pièces en façon de tapisserie avec trois courtines et leurs franges. Une pièce de toile rouge pour envelopper le tout. Un voile pour les morts. Un encensoir avec sa navette et la cuillère de laiton. Un devant d'autel d'une étoffe à fleurs qui a rapport au droguet. Un écharpe de satin bigarré qui entoure l'image du crucifix de l'autel. Quatre tableaux sur le cuivre avec leurs cadres. Deux tableaux de bois plus petits.

Un crucifix de bois qui sert pour les proces, sions et les enterrements. Deux chandeliers de laiton. Deux grandes pièces de tapisserie de Bergame. Deux toiles neuves pour chassis. Un beau papier mataché de croix que le père a prêté pour couvrir l'autel. Un surplis. Un bonnet carré. Un grand coffre. (1)

Avec le temps, ces richesses augmentèrent, et les humbles annalystes de l'époque prennent un certain plaisir chaque année à en faire l'énumération avec les plus minutieux détails. Ce sont d'abord les ornements servant au culte, les chasubles, les étoles, manipules, bourses fleuragées, ornées de galon d'or ou de soie, aubes fines garnies de dentelle, amicts, nappes de communion en toile de Hollande, corporaux, purificatoires, écharpes fleuragées, bordées de galons, ciboires, burettes, chandeliers, bougies, bénitiers de cuivre. Les parois des temples sont décorés de tapisseries de Bergame, de ratines rouges, de guipures ou de la superbe dépouille des fauves.

1) 29 octoble 1671, Manuscrit du Séminaire de Québec.

A chaque chapelle était attachée une résidence avec son jardin. Il n'était pas princiers ces presbytères, mais il appert qu'on y avait réuni tous les rudes instruments de travail pour la menuiserie, la charpente et les travaux de la terre.

La mission de Saint-Charles de Metabetchouan sur le lac Saint-Jean avait été la plus choyée. L'annalyste enumère avec complaisance tous les outils qui y sont déposés : rabots, rifflarts, bouvets, guillaumes, ciseaux, valets, gouges, bedarts, fermoirs, varlopes, villebrequins, haches, compas, tenailles, godendards. On y possédait même un moulin à blé fait par un Anglais et que M. de St Germain avait procuré.

En 1681, Monsieur et Mademoiselle Boisseau, M. du Buisson, Monsieur et Mademoiselle de Saint-Denis avaient donné les bestiaux de l'établissement agricole. Au printemps de 1690, lorsque la compagnie du Nord reprit possession de la ferme royale, les pères tuèrent à la ferme du lac « une vache, une génisse, un gros bœuf,

un cochon gras de quatre ans, et fournirent treize minots de pois, du blé d'inde et du blé français, une grande quantité de citrouilles, de naveaux et de rabiolles. »

Cette ferme était l'Eldorado des missionnaires. On y nourissait par charité plusieurs vieilles femmes, des veuves, des enfants. Les âmes charitables de Québec y envoyaient des vins blancs ou des vins d'Espagne, de la galette, des paniers de raisin, des amendes, des prunes de Brignolle, du riz, du beurre, du fromage que l'on servait comme friandises aux malades.

A la fin de l'année 1682, la maison de Chicoutimi fut incendiée et le père Dalmas qui y résidait se réfugia à la ferme du lac.

Le coteau pittoresque de Chicoutimi verra en 1728 s'élever un nouveau temple qui recevra à son tour les restes épars des néophytes de la Métabetchouan. Le journal du P. Laure nous apprend comment la croix du nouveau clocher « fut saluée de 33 martes par tous les sauvages charmés du coq.» On a écrit quelque part que cette église fut construite à l'endroit où Jacques

Cartier avait campé, dans le voyage qu'il fit dans le haut du Saguenay. Ce n'est là qu'une légende que ni les faits ni l'histoire ne peuvent appuyer.

M. Arthur Buies, dans son livre sur le Saguenay, (1) écrit :

« A quelque pas de la scierie de Chicoutimi on voyait encore, il y a quelques années, courbée sous le poids du temps, la vieille chapelle de la mission érigée par le père Laure en 1728. Elle avait vingt-cinq pieds de long sur quinze de large, et était bâtie sur une éminence dominant le bassin qui se trouve au pied de la chute de la rivière Chicoutimi. C'était une relique pleine de touchants souvenirs. Les étrangers qui débarquaient à Chicoutimi s'empressaient d'aller la contempler, et ceux qui connaissaient quelque chose des anciennes missions du Canada, quelles que fussent leurs croyances religieuses, n'oubliaient pas de mettre dans leurs sacs de voyage quelques fragments de pierre ou autres objets appartenant à la chapelle, afin d'en con-

(1) P. 152.

server la mémoire. La pierre tumulaire du père Coquart, mort à Chicoutimi en 1765, n'existait plus qu'en morceaux sur lesquels on distinguait encore quelques inscriptions latines. (1) Les capitaines de navires se montraient avides de recueillir ces débris d'une époque pourtant récente et qui semblait déjà ancienne. Les régistres, les livres d'église, les tableaux, les pierres gravées ont été perdus, abandonnés sans souci dans la chapelle ouverte à tout le monde. Cette chapelle contenait en outre une précieuse argenterie que les Oblats ont emportée, se

(1) Cette pierre tumulaire portait les mots suivants : *Tremendum Dei judicium hic in silentio mortis expectat R P. C. God : Cocquart e Socie J. presbyter Montanens : Sylvicol : Mission : Obiit Shekutinum IV nona Jul : an.* 1765.

(Note trouvée dans un manuscrit de M. Faucher, ancien curé de Lotbinière, et que nous devons à l'obligeance de son neveu, M. Faucher de Saint-Maurice.)

Dans un manuscrit de quelques pages trouvé récemment par le curé de Chicoutimi dans les archives de sa paroisse et déposé au séminaire, on voit qu'en 1793 eut lieu l'exhumation du corps du P. Coquart. Elle fut faite par M. Jean Juste Roy, alors directeur du séminaire de Québec et chargé pendant les vacances de la visite des Postes du Roi. (Note due à l'obligeance de M. l'abbé Victor Huart.)

croyant le droit de le faire, vu qu'ils avaient succédé aux Jésuites dans les missions du Saguenay ; mais cet acte a soulevé contre eux de vives protestations. A Tadoussac, où ils essayèrent de le répéter, les habitants faillirent faire une émeute. Ils s'élancèrent jusque dans la rivière Saguenay, à la poursuite des Oblats, et leur arrachèrent, entre autres objets, la cloche de la chapelle.

« Michaux, célèbre botaniste français qui, à la fin du siècle dernier, se rendit jusqu'au lac Mistassini par le Saguenay, dans le simple but de faire une collection de plantes et de fleurs de l'Amérique du Nord, dit en parlant de la première chapelle de Chicoutimi : «Ce bâtiment construit en poutres équaries de cèdre blanc, *thuya occidentalis*, élevées les unes au dessus des autres, était encore en bon état, et quoique ces poutres n'aient jamais été couvertes ni en dedans ni en dehors, je les trouvai tellement intactes quelles n'avaient pas été altérées de l'épaisseur d'une demi-ligne, depuis plus de

soixante ans.» Aujourd'hui, l'on peut voir l'emplacement, où se trouvait cette antique chapelle, entouré d'un enclos en bois que M. Price y a fait élever et où il a fait enterrer tout le bois de la chapelle, excepté le pourri, afin que cette dernière relique d'un des plus modestes, mais des plus intéressants monuments de notre histoire, ne fût pas exposer aux intempéries du temps ni à l'injure des hommes. De son côté, Mademoiselle Price a fait de la vieille chapelle une esquisse en sépia qu'elle a donnée à l'évêché de Chicoutimi..

« A côté de l'enclos qu'a fait élever M. Price se trouve le vieux cimetière indien. La croix de l'ancienne chapelle est dans la sacristie de la nouvelle église de Chicoutimi, et le crucifix à été tranporté sur l'autel du couvent de l'endroit. Enfin, la porte de la sacristie, de même qu'une vieille armoire, appartenant jadis à la chapelle, sont conservées à l'évêché. Voilà tout ce qui reste aujourd'hui, voilà les seuls débris existants de ce qui abrita pendant un siècle la piété naïve

des néophytes montagnais à peu près disparus aujourd'hui. » (1)

Plus heureux que sa superbe rivale de Chicoutimi, le bourg de Tadoussac a conservé sa vieille chapelle.

Elle est là, au sommet de la dune escarpée qui domine le port. Et son clocher pointu, qui a servi si longtemps de phare au marin du Saguenay, porte encore la croix que les Jésuites y ont placée.

C'est un des plus anciens monuments des missions du Canada.

Cette primitive église de Tadoussac fut construite en 1747, alors que Mgr de Pontbriant était évêque de Québec. Le 21 mars de cette année, le charpentier Blanchard partait pour aller en équarir les pièces, selon l'engagement par écrit qu'il en avait pris. Le 16 mai, le P. Jésuite Coquart bénissait le site où devait s'élever le nouveau temple et cognait la première che-

(1) Il existe dans les archives de Paris un mémoire ou inventaire concernant la chapelle de Chicoutimi qui fut préparé le 8 octobre 1733.

ville. (1) Le fermier des postes, Hazeur, avait fait les frais de construction de l'église des Ilets Jérémie. Tadoussac dut à l'intendant Hocquart les planches, madriers, bardeaux et tous les clous qui furent employés à la construction de son antique sanctuaire. Voulant reconnaître cette munificence, le père Coquart s'engagea pour lui et ses successeurs à dire la messe le jour de la Sainte-Anne, à l'intention de M. Hocquart, tant que l'église subsisterait. L'année suivante, Hocquart continuant ses libéralités, accordait 300 livres au missionnaire pour sa nouvelle église. Son successeur, l'intendant Bigot, ne voulut pas être moins généreux, et dans l'automne de 1749, le père annonce qu'il a en reçu 200 livres avec lesquelles il a pu terminer la couverture.

Le 24 juin 1750, l'église était complètement achevée et estimée à 3000 livres par M. Guillemin, membre du conseil de Québec et commissaire du roi. Le nouveau fermier des postes, M. Hazeur, qui n'avait pas déboursé un sou pour

(1) Journal du Père Coquart.

cet édifice, trouva moyen de s'en faire payer la valeur entière ainsi que le coût des ornements. Il est permis de supposer que Bigot dût recevoir un pot de vin dans cette étrange rentrée de fonds.

On a trouvé, il y a quelques années, en faisant des fouilles sous les murs de la chapelle une plaque de plomb de six pouces carrés environ où sont gravées les lignes suivantes :

L'an 1747, le 16 mai, M. Cugnet, fermier des postes, F. Doré, commis, Michel Lavoye, construisant l'église, le P. Coquart, jésuite, m'a placé.

J. H. S. (1)

Cette plaque de plomb, avec son inscription grossièrement gravée à la pointe du couteau, et les quelques notes du jésuite P. Coquart : voilà tout ce qui nous reste sur l'histoire des origines de la chapelle de Tadoussac.

Elle n'a rien de remarquable au point de vue artistique, la vieille chapelle de Tadoussac. Le chercheur ou l'archéologue ne trouvera là ni les

(1) *Jesus Homini Salvator.*

tours élancées, ni les portiques grandioses, ni les arcades harmonieusement agencées des temples gothiques. Ces populations naïves, qui vivaient de chasse et de pêche, n'attachaient point leur gloire à élever d'imposants édifices. Chapiteaux et pilastres, festons ou astragales valaient-ils la flexible écorce de bouleau et les bois de cèdre odorants ? Au sauvage qui faisait sa demeure de son canot renversé et qui n'avait souvent pour oreiller que le sable des grèves, l'édifice le plus simple, pourvu qu'il fut bâti à la mode européenne, devait paraître déjà une merveille.

Le plan de l'église de Tadoussac est simple. C'est un parallélogramme de trente pieds de de long sur vingt-cinq pieds de largeur. Deux fenêtres étroites pratiquées à hauteur d'homme s'ouvrent sur chaque face latérale. Elles éclairent très bien la nef et le sanctuaire qui se termine en hémicycle du côté de l'orient. La façade donne sur la baie. Du fronton garni d'un large vitrail, la vue est superbe. Le toit fortement incliné est surmonté d'un humble campanille où domine la cloche presque trois fois séculaire, la cloche de

1647 que les sauvages prenaient tant de plaisir à entendre, qui après avoir été sauvée miraculeusement de l'incendie de 1661, a résisté à toutes les vicissitudes des temps, et que la tradition attribue à la munificence du roi-soleil. L'intérieur du temple, dépourvu de toute ornementation architecturale, est d'une simplicité antique. Les murs, faits de solides pièces de cèdre, autrefois blanchis à la chaux, sont maintenant recouverts d'un papier peint fort modeste qui ne rappelle en rien cette tapisserie en droguette qui avait tant enthousiasmé les Tadoussaciens il y a deux siècles et plus.

Longtemps abandonnée aux soins des pauvres habitants de Tadoussac qui n'avaient point d'autre église, l'ensemble de cette vieille chapelle a été quelque peu mutilé par des additions qui ont pu avoir dans le temps leur utilité, mais que le chercheur de choses anciennes déplore toujours. C'est ainsi qu'on a cru devoir orner le pignon bien en pointe d'autrefois, tombant raide sur les murs d'appui, d'un larmier doucement courbé. Cela manque de cachet. Que

dire encore de ce misérable jubé qui alourdit la nef et de cette sacristie banale qui enserre le rond-point du sanctuaire et en gâte la forme gracieuse ? En voulant restaurer et donner le ton moderne à cette masure séculaire, on a grandement péché. Il aurait mieux valu ne pas réparer des ans l'irréparable outrage.

Mais, soyons heureux que quelque vandale n'ait pas fait tomber cette vieillerie sous son marteau destructeur. (1)

Jusqu'en 1885, la vieille chapelle a servi de temple paroissial aux habitants de Tadoussac. Le jour de Noël de cette même année, on célébrait la messe pour la première fois dans une grande église en pierre construite à quelques cent pas de l'humble monument élevé par le Jésuite Coquart. Depuis lors, au tabernacle

(1) En 1879, l'état de délabrement dans lequel se trouvait la chapelle de Tadoussac faisait peine à voir. Un pasteur anglican, M. Thomas D. King, fit un appel chaleureux à ses concitoyens d'origine britannique. Il publia un opuscule dans lequel il leur demandait d'ouvrir des souscriptions pour aider à la restauration de cette vieille relique. L'appel de cet antiquaire zélé fut entendu. Il put recueillir suffisamment pour déblayer le cimetière qui était presqu'abandonné. Une croix de dix-huit pieds de haut y fut élevé le 7 août 1880.

ancien devant lequel tant de générations se sont agenouillés, où l'on chantait les louanges du Seigneur dans toutes les dialectes des nations du nord et du sud du Saint-Laurent inférieur, le prêtre ne monte plus qu'une fois l'an, à la fête de Sainte-Anne. Ce jour là, toute la paroisse se rend encore au sanctuaire rustique. Elle y vient entendre la messe que le successeur des Jésuites dit à l'intention de l'intendant Hocquart pour accomplir la promesse faite il y a deux cent quarante ans par le P. Coquart. L'assistance se presse autour de l'édifice dont la porte ouverte laisse voir le prêtre à l'autel. Et, sur le fleuve aux flots bleus, les pêcheurs qui rentrent au port, en entendant les vibrations argentines de la cloche du roi, se découvrent respectueusement.

C'est ainsi que cette chétive chapelle est restée debout sur la falaise de Tadoussac, comme un chainon qui unit une génération à une autre, et prolonge vers l'avenir l'histoire de deux siècles de missions glorieuses.

Celui qui, pieux pèlerin ou touriste curieux, viendra sur les rives tadoussaciennes contempler

cette ruine vénérable, devra se faire montrer les reliques qu'on y garde précieusement. Il y a là quelques peintures du XVIIIe siècle qui méritent l'attention. Sur le parois droit du sanctuaire, *Une présentation de Marie au temple* est signée par le peintre Beauvais et porte la date de 1747. Ce Beauvais est le fils d'un graveur célèbre, et a laissé quelques tableaux dont on parle avec avantage : le *Mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette* et la *Naissance de Louis XVII.* Le tableau de gauche n'est pas signé, mais il est d'origine ancienne. Le sujet est connu. C'est l'Ange-Gardien qui conduit un enfant dans les sentiers de la vertu et le protége contre un serpent. A l'arrière-scène on voit un château tout illuminé. Le peintre a voulu sans doute paraphraser le verset du psaume XVI : « *Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que je ne sois pas ébranlé en marchant.* »

Trois petits tableaux représentent *Notre Seigneur*, la *Sainte-Vierge*, *Saint-Charles Borromée.* Ce dernier fut donné au missionnaire Maurice par le P. jésuite Duplessis. Toutes ces peintures, de même que le petit chemin de croix conservé

dans la chapelle, viennent des premiers missionnaires jésuites et furent apportées de France. Le trésor de l'église possède encore un *enfant Jésus* en cire que l'on dit avoir été offert aux Jésuites par le roi Louis XIV. Ce *sanctissimo bambino* très richement habillé est fort vermeil pour son âge.

Sur l'autel, deux reliquaires, qui portent l'authentique de 1749, enchâssent des reliques de Saint-Clément et de Sainte-Prudence.

On pourra voir enfin dans la sacristie plusieurs vieux chandeliers de bois brut grossièrement sculptés au couteau, ouvrage des pères Jésuites. Le confessionnal massif avec ses grillages en losange a été aussi taillé par le célèbre P. de la Brosse. On sait que les Jésuites employaient leurs loisirs à faire les plus humbles travaux. C'est ainsi que le P. Maurice, en 1728, donnait le premier coup de hache dans les pièces de bois qui devaient servir à la construction de la chapelle de Chicoutimi. C'est lui qui peignit le retable, la voûte, le beau tabernacle, fabriqua des ornements d'autel, et termina l'intérieur de sa maison de ses propres mains pour l'avantage

de ses successeurs, écrit-il, leur demandant de prier pour lui et leur souhaitant une vie plus tranquille. En 1744, on le voit encore aux Sept-Iles où il fit équarrir le bois de la chapelle. Il s'enfonça dans la forêt, il mania la hache pour animer ses ouvriers et avoir la consolation de mettre la main à l'ouvrage. (1)

Tous ces pieux souvenirs de la chapelle de Tadoussac sont sous la garde intelligente du curé de l'endroit. Il en connait la valeur, et en prend soin comme jamais dragon vigilant ne surveilla le jardin des Hespérides. Le cimetière de Tadoussac n'a rien de remarquable. C'est le champ de mort d'une paroisse de campagne. Quelques épitaphes portent le nom de sauvages montagnais. Nous y avons cherché en vain l'endroit où fut enterré en 1685, M. de Rochefort, capitaine de frégate française, qui mourut sur un des vaisseaux du roi à l'entrée du Golfe.

(1) Le maitre autel de la vieille chapelle de Tadoussac est d'origine récente. Il fut donné par la femme de l'un des agents de la compagnie de la baie d'Hudson, madame Connolly.

IX

Le P. de la Brosse. — Histoire et légendes.

Il y a des noms qu'il suffit d'évoquer pour faire naître aussitôt comme une rumeur glorieuse. Ils vibrent, a dit quelqu'un, sonores, comme des clairons de combat.

Parmi tant d'apôtres qui ont illustré les missions d'Amérique, il en est un dans chaque nation, dans chaque tribu, qui a laissé une empreinte plus profonde. Autour de ce prédestiné viennent se grouper toutes les légendes, tous les souvenirs. A lui seul il résume une époque, les travaux de vingt de ses compagnons. Si les Micmacs d'Acadie ont gardé l'éternelle mémoire du patriarche Maillard, si les anciennes tribus abénaquises du Maine se souviennent encore du martyr Rasle, si les planteurs des bayous de la Louisiane se découvrent toujours religieusement au nom du missionnaire

Aubry, la forte race qui habite le Saint-Laurent inférieur n'a pas oublié le jésuite Jean-Baptiste de la Brosse. De tous les missionnaires qui ont exercé l'apostolat sur la terre saguenayenne et dans les régions du Golfe, c'est lui qui a laissé les souvenirs les plus vivaces et les plus vénérés. On entend mentionner son nom partout, dans les profondeurs du lac Saint-Jean, sur les rives désolées du Labrador, dans les villages florissants qui bordent le fleuve depuis Cacouna jusqu'aux confins éloignés de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick. Le pêcheur en relevant ses filets, le bûcheron qui rentre accablé par le rude travail du jour, la mère auprès du berceau de son enfant, le chasseur pendant les longues soirées de ses haltes de chasse, racontent du bon père des choses merveilleuses. Tous, dans l'infortune, ou quand la tempête bat furieuse au large, l'invoquent comme un saint. Au chevet des malades, les vieilles femmes indiquent souvent les remèdes qu'avait enseignés à leurs aïeux l'apôtre aimé et populaire.

Dernier jésuite qui ait prêché l'évangile aux populations vigoureuses du Golfe, le P. de la Brosse forme comme la clef de voûte de l'édifice auquel les disciples de Loyala ont si laborieusement travaillé pendant près de deux siècles.

Disons de ce héros populaire la simple histoire et la légende dorée.

Originaire de Magnat, hameau du beau pays de Jauldes dans l'Angoumois, le Père jésuite de la Brosse était venu dans la colonie du Canada cinq ans avant la conquête anglaise. D'abord procureur du collège de Québec où il professa la philosophie, l'ennemi le trouve évangelisant les Abénaquis de Saint-François du Lac, tribu vivant sur les bords de la rivière Saint-Jean où il avait passé quelque temps, l'année de son arrivée, en 1755. De 1761 à 1766, il résida tantôt à Montréal, tantôt à Saint-Henri de Mascouche qu'il desservit comme missionnaire pendant près de cinq ans. C'est de Saint-Henri de Mascouche qu'il partait, au mois de mai 1766, sur l'ordre du P. Glapion, pour aller mettre la dernière main à cette belle mission montagnaise,

si pleine de foi et de piété, et dont il est resté l'apôtre le plus vénéré. « Le 5 mai 1766, à 6 h. « de l'après-midi, écrit-il en marge du registre « paroissial de Chicoutimi, j'arrivai mission- « naire à Tadoussac, âgé de 42 ans et 9 mois, « prêtre depuis 13 ans, 3 mois, 2 jours, arrivé « en Canada depuis 11 ans, dix mois et 5 jours, « ce pays soumis aux anglais depuis 5 ans 10 « mois et 2 jours.»

Pendant seize ans, sans relâche, d'un zèle toujours infatigable, le P. de la Brosse a parcouru les pays de chasse des Montagnais, érigeant des églises, bâtissant des écoles, enseignant avec le même zèle le cathéchisme, la lecture, l'écriture et le chant sacré. Les enseignements du P. de la Brosse se sont transmis de génération en génération dans toutes les familles de cette tribu jusqu'à ce jour. Les cahiers de compte du plus ancien imprimeur de Québec nous disent les livres nombreux : alphabets, catéchismes, calendriers, qu'il prépara et fit publier pour ses néophytes, soit dans l'idiôme montagnais, soit dans le dialecte abénaquis.

Il traduisit l'évangile en langues sauvages. Très versé dans le langage montagnais, il transcrivit dans cet idiome et réunit en un volume tous les écrits, français ou montagnais, de ses prédécesseurs dans les missions, les annota et les corrigea. En 1770, épuisé par quatre années de travaux incessants, il se retira quelque temps dans l'île d'Orléans, où il travailla au dictionnaire montagnais, qu'il avait commencé dès son arrivée à Tadoussac. Il poursuivit, pendant cinq années encore, cet ouvrage de bénédictin, au milieu des voyages les plus périlleux et des devoirs de l'apostolat le plus ardu.

On assure que les Oblats qui desservent les missions sauvages du Nord, ont en leur possession le dictionnaire montagnais auquel le Père de la Brosse travailla pendant de si longues années. La plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les Montagnais ont été écrits par lui. Les bibliophiles se disputent aujourd'hui les exemplaires primitifs des ouvrages de l'humble missionnaire. L'archevêché de Québec possède un exemplaire de son alphabet

imprimé en 1767. Son catéchisme et le livre de prières sont d'une extrême rareté. On en cite cinq exemplaires.

Le bon Père de la Brosse, de nature gaie et d'un esprit éminemment primesautier, cultivait le bon mot et les fines reparties à ses heures. Il signait le catéchisme qu'il a préparé, de son nom sauvage *Tshitstiisahigan* qui signifie littéralement *balai, brosse.* Dans la compilation qu'il a faite des écrits de ses prédécesseurs, il a ajouté en marge des notes parfois assez malignes. Il s'en excuse en disant qu'il le fait, non par amertume ni pour faire de l'esprit, mais enfin de prévenir le lecteur des fautes qu'on y rencontre souvent. « Je ne fais des remarques, ajoute-il, que sur les fautes de grammaire, mettant de côté l'ortographe que les commençants étudient et que les insensés négligent. » *Omissa ortographica cui incipientes student et quam insipientes negligunt.* Il est malheureux que le latin, qui brave dans les mots l'honnêteté, ne nous permette pas de reproduire intact cet ingénieux rapprochement. Il avait beau se défendre

d'avoir de l'esprit ce bon père, on n'en cite pas moins de lui des traits fort gaulois.

Durant un de ses séjours à Chicoutimi, il se recontra là quelques étrangers, venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste. Abusant de la liberté presqu'illimité qui régnait dans ces établissements et qui faisait que la demeure de chacun appartenait à peu près à tous, ces messieurs s'introduisaient partout et à toutes les heures. Ils poussèrent l'indiscrétion jusqu'à rendre des visites interminables au missionnaire, auquel ils faisaient subir une série de questions les plus insipides du monde.

Le P. de la Brosse, fort occupé de ses études et de ses travaux, leur avait bien laissé voir, avec la délicatesse qui le distinguait, qu'il n'avait guère de loisirs, mais ceux-ci n'en tenaient pas compte. Il imagina alors, contre ces fâcheux, un moyen qui démontre que le bon père avait autant de fine satire dans l'esprit que de bonté dans le cœur : il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte, fermée pour l'occasion :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
Que de gens désœuvré la visite importune ;
J'aimerais presqu'autant qu'on me crevât les yeux
Que de venir ici, pour m'en procurer une !

Ces vers eurent leur effet sur les importuns visiteurs qui, assez mal venus partout, prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence.

Le vent et la pluie ont emporté le feuillet ; mais les vers affichés par le P. de la Brosse, sur la porte du petit presbytère de l'ancien poste de Chicoutimi, se sont transmis dans plus d'une ancienne famille. M. Joseph-Charles Taché, dont l'ancêtre était alors bourgeois de poste, en rapportant cette anecdote dans ses *Forestiers et Voyageurs*, lui a assuré un laisser-passer pour la postérité.

Le prédécesseur du P. de la Brosse, dans les missions de Tadoussac, le jésuite Coquart, faisait lui aussi retentir les rives du bas St Laurent des échos de sa muse. En 1757, son frère qui était maire et lieutenant général de la police de Paris, remettait au ministre du roi quelques stances

que le missionnaire avait composées en l'honneur de M. de Vaudreuil (1).

Le P. de la Brosse a laissé une large et profonde trace sur cette terre saguenayenne de Tadoussac, dont il avait fait son quartier-général, et son action rayonne encore partout où se trouvaient les postes jetés par les caprices du commerce et de la traite sur toute la rive nord. Sans relâche, il allait, le courageux apôtre, confessant, baptisant, enseignant la doctrine du vrai Dieu aux rudes pêcheurs et aux enfants des bois. On le retrouve partout : aux Bergeronnes, aux Escoumains, aux îlets Jérémie, aux Sept-Iles où il établit une école et réédifie à ses dépens le temple que le P. Coquart avait abandonné à cause des crimes des sauvages et que les soldats avaient brûlé pendant la guerre ; à Betsiamits, où pendant l'hiver qu'il y passa, il apprit aux sauvages à lire, à écrire, à chanter d'après les notes musicales. Les habitations perdues de Chicoutimi et du lac Saint-Jean le

(1) Voir *Manuscrits de Québec*, vol. XIII.—13 mars 1757.

reçurent tour-à-tour. C'est dans ces profondeurs mystérieuses qu'il rencontra un jour un groupe de Naskapis et qu'il eût l'honneur d'annoncer le premier la parole à cette tribu lointaine, où personne n'avait pu encore pénétrer.

Les Naskapis étaient très attachés à leurs superstitions et à leurs usages païens qu'ils ne voulaient point abandonner. C'est en vain que le P. de la Brosse épuisait ses meilleurs arguments pour les convertir. Quand un sauvage est décidé à ne rien entendre, il n'y a pas de pire sourd que lui.

Un beau matin un Montagnais, plein de foi et plein de zèle, vint trouver le père, et lui tint à peu près ce langage.

« Père, les Naskapis n'ont plus d'oreilles ; mais ils ont encore des yeux.

« Eh bien ! reprend le père, qu'est-ce qu'il faut leur montrer à ces pauvres gens ?

« Je n'en sais rien, moi ; mais, si tu pouvais faire un miracle devant eux, ils ouvriraient les yeux et ils verraient.

« Mais, je n'ai pas le pouvoir de faire des miracles ; ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

« Tu dis vrai ; mais le Bon Dieu donne quelquefois ce pouvoir : tu nous a parlé souvent des miracles des apôtres et des autres saints.

« Je suis apôtre, c'est vrai ; mais je ne suis qu'un pauvre pécheur. Au reste, tu sais ce que répondit Notre-Seigneur à ceux qui lui demandaient un miracle : « Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent. »

Le sauvage se recueillit un peu, puis il reprit :

« Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent, c'est vrai ; mais il en donne *des fois* à ceux qui n'en demandent point. Les Naskapis n'ont point demandé, c'est moi qui ai demandé ; dans ce cas là, il faut que je m'en aille : eh bien ! je pars de suite pour Tadoussac. Le Bon Dieu ne donnera pas de miracle à celui qui l'a demandé ; mais il en donnera un à ceux qui ne l'ont point demandé et qui en ont besoin..... C'est juste, c'est comme ça ! »

Et, sur ce, le brave sauvage s'en va de suite à sa cabane ; il donne l'ordre à sa femme de lever sa tente, il charge son canot sur ses épaules, le

porte à la rivière, s'embarque avec sa famille, et descend vers Tadoussac.

Il faisait alors une grande sécheresse, et il y avait des incendies dans la forêt ; l'air était *épais de fumée ;* on ressentait comme le pressentiment d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, courant au milieu des feuilles et des branches sèches, et s'élevant en pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les Montagnais et les Naskapis commençaient à déménager, pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le père de la Brosse, qui était au milieu d'eux, leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa : « Laissez-là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien ; mais suivez moi ! »

Les Naskapis, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient, et les Montagnais, animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le père, au devant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le missionnaire prit un bâton et traça sur le sol une ligne de démarcation en ordonnant au feu

de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent là et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les Naskapis, comme avait dit le Montagnais, avaient encore des yeux, ils les ouvrirent et crurent à la parole qui leur était annoncée. (1)

L'œuvre du père de la Brosse ne s'est pas limitée aux seules missions de la côte nord. Depuis la triste noyade du récollet Ambroise Rouillard, qui avait charge des fidèles de la rive droite du bas Saint-Laurent, toute cette étendue de pays s'était trouvée pour ainsi dire sans secours religieux. En 1771, le P. de la Brosse entreprend de partager son ministère entre ces malheureux abandonnés et ses néophytes montagnais. Dès lors, on le voit chaque année, parcourant alternativement les deux rives du fleuve. Les Français de Cacouna, de l'île Verte, de

(1) Nous empruntons ce naïf récit aux " Forestiers Voyageurs, " de M. J. C. Taché.

Trois-Pistoles, de Rimouski, les Micmacs de la Baie des Chaleurs et du Ristigouche, les Acadiens de Bonaventure, de Caraquette, de Poquemouche, de Nipising, de Nigasek, de Richibouctou, de Tracadiche, ont tour à tour des preuves de son zèle apostolique. A Ristigouche et à Poquemouche, il bénit les églises. A tous, il enseigne les éléments de la grammaire et du cathéchisme. Il confesse, baptise, marie. Quand il ne peut se rendre au vœu de ces populations sans pasteur, il leur écrit des lettres admirables qui rappellent les épitres qu'adressaient les apôtres aux premiers chrétiens. Rencontre-t-il sur sa route un enfant dont il a remarqué la précoce intelligence, il se fait pour lui professeur de latin, il dirige de loin ses études, s'intéresse à son developpement intellectuel.

Quand il a terminé sa visite pastorale sur la rive droite, parcouru des centaines et des centaines de lieues, il s'embarque sur une mauvaise barque et se dirige vers les bords sauvages du Labrador et du Saguenay, où il s'arrête de poste en poste, jusqu'à ce que rendu enfin à Tadous-

sac, il célèbre avec tous ses sauvages auxquels il a donné là un dernier rendez vous, la fête de Sainte-Anne. C'est sur cette plage, le 26 de juillet, que l'on voyait alors aborder Micmacs et Acadiens du Golfe, Montagnais du nord et Abénaquis du sud, venant assister au grand pèlerinage annuel qu'y avait organisé l'infatigable missionnaire.

Les travaux accomplis par le zélé missionnaire, pendant ses seize années d'apostolat dans ces régions lointaines, sont si extraordinaires que l'on croirait vraiment qu'ils tiennent du roman ou de la légende, si les régistres des nombreux endroits qu'il a parcourus n'avaient gardé fidèlement la marque de son passage. Il a laissé lui-même une narration de ses voyages écrite en latin où il dit simplement, sans ostentation, ce qu'il a fait. Une copie de ce journal de route, dont il ne reste plus par malheur que des fragments et qui s'interrompt brusquement cinq années avant sa mort, est précieusement conservée dans les archives de l'archevêché de Québec.

Telle est la simple histoire de cet apôtre qui s'intitulait modestement le 21e pasteur des sauvages montagnais dans les postes des domaines du roi, de la société de Jésus.

Le père de la Brosse, mourut à Tadoussac même, le 11 avril 1782, et le lendemain, le curé de l'île aux Coudres, M. Compain, l'enterrait dans la chapelle de la mission où il était venu seize ans auparavant prêcher pour la première fois l'évangile aux tribus montagnaises.

Sur le pavé du sanctuaire, au-dessus de sa tombe, on perça une ouverture en forme de croix, et longtemps après sa mort, pendant bien des années, les sauvages qui descendaient et remontaient le Saguenay, ne passaient jamais devant le port de Tadoussac sans mettre pied à terre pour aller prier dans la chapelle où reposait le corps du pieux missionnaire. Ils se prosternaient la face contre terre au-dessus de la tombe, posaient leur bouche sur le pavé et parlaient au père comme s'il eut été vivant. Puis ils appliquaient leur oreille sur l'orifice pour écouter la réponse du saint. Dans leur foi naïve

et dans la simplicité de leur cœur, ils s'imaginaient que le bon père les entendait du fond de son cercueil, qu'il répondrait à leurs questions et qu'il transmettrait ensuite leur prière à Dieu.

De son vivant, le P. de la Brosse avait acquis une réputation de sainteté extraordinaire. Il passait même pour avoir le don de prophétie. Rien d'étonnant si les populations naïves de ces temps primitifs ont entouré sa mort d'événements légendaires qu'on se raconte encore le soir à la veillée.

Quand le P. de la Brosse mourut, disent les anciens, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies depuis la baie des Chaleurs jusqu'à la tête du Saguenay, sonnèrent ses glas d'elles-mêmes. Par une inspiration d'en haut, tous ceux qui les entendirent se dirent de suite : « Notre bon P. de la Brosse est mort ; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission » !

Pour rendre cet événement plus solennel encore, on dit que le missionnaire mourut à

minuit précis. On comprend que ces tintements d'agonie, dans le calme de la nuit, dûrent frapper d'étonnement l'imagination des populations indigènes. On cite vingt témoins qui affirment le fait. Après tout, Dieu a bien pu commander à l'ange de la mort de sonner le départ de cet âme qui venait de remonter à lui après avoir conduit dans les voies du bien tant de brebis perdues !

Pourquoi les cloches de quelques missions du Canada n'auraient-elles point eu, pour un jour, la propriété merveilleuse d'annoncer la mort d'un pauvre missionnaire, comme cette fameuse cloche de la Villela, qui jadis sonnait d'elle-même quand l'Espagne était menacée de quelque malheur, et qui fit entendre sa voix funèbre pour annoncer la mort de Ferdinand le catholique.

La légende ajoute encore que le P. de la Brosse prophétisa l'heure de sa mort. L'abbé Casgrain a écrit à ce propos des pages émues qu'il a recueillies chez les insulaires de l'île aux Coudres. Nous nous plaisons à les reproduire.

« Le soir du 11 avril 1782, dit-il, M. Compain, alors curé de l'île aux Coudres, veillait seul dans sa chambre. Après avoir récité son bréviaire, fait ses prières et ses lectures du soir, il étudiait tranquillement à la lueur de sa lampe, lorsque tout à coup, vers minuit, son oreille fut frappée par les sons d'une cloche qui tintait au milieu du silence de la nuit. Etonné, il croit d'abord être le jouet d'un illusion, il écoute de nouveau, se penche vers la fenêtre : c'était bien la cloche de la chapelle qui sonnait comme un glas funèbre. M. Compain sort de son presbytère ; la cloche continue de sonner. Il entre dans la chapelle : personne ne s'y trouvait et la cloche continuait toujours à tinter.

« Alors une voix se fit entendre à son oreille. Etait-ce à l'oreille du corps ou à celle de l'âme ? » on ne le sait. Mais cette voix parlait distinctement et cette voix disait :

« Le père de la Brosse est mort ; il vient d'expirer à Tadoussac. Le glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain, tu te rendras au bout d'en bas de l'île. Un canot viendra t'y

chercher qui te conduira à Tadoussac où tu feras sa sépulture. »

« Le bruit s'était déjà répandu, quelque temps auparavant, dans les missions du P. de la Brosse, qu'au moment de sa mort les cloches de ses missions annonceraient son trépas.

« Le lendemain, M. Compain attendait au rendez-vous qui lui avait été assigné sur la pointe d'en bas de l'île aux Coudres.

« Que s'était il passé à Tadoussac, pendant cet intervalle ? Le P. de la Brosse y était en mission depuis quelque temps et attendait l'arrivée des sauvages que l'ouverture de la navigation allait bientôt amener en foule de l'intérieur des terres. Leurs canots chargés de pelleteries descendaient du Saguenay à la suite des glaces.

« Durant quelques semaines, le rocher de Tadoussac était le centre d'une activité et d'un commerce qui contrastaient avec son aspect solitaire et désolé pendant le reste de l'année. Le sable de la grève se couvrait de longues files de canots d'écorce. Sur le penchant de la côte s'échelonnaient les cabanes de sauvages appar-

tenant pour la plupart aux tribus Montagnaises qui formaient un village improvisé. Le port de Tadoussac se remplissait de marins d'outre-mer qui venaient y faire escale.

« Tandis que les traitants de pelleteries faisaient leur récoltes pour les grands de ce monde, le P. de la Brosse recueillait parmi les petits sa moisson pour le ciel.

« Une tradition fidèle a conservé tous les détails de ses derniers moments, dont les circonstances mémorables étaient, du reste, de nature à frapper tous les esprits.

« La veille de sa mort, le P. de la Brosse paraissait en parfaite santé. C'était un vieillard grand et robuste, avec de beaux cheveux blancs, une figure ascétique et une parole inspirée.

« Pendant tout le jour il avait vaqué aux devoirs de son ministère, confessé, baptisé, prié à son ordinaire dans la chapelle de Tadoussac.

« A la tombée de la nuit, le P. de la Brosse alla prendre quelques heures de recréation dans la maison d'un des officiers du poste. Il fut gai et aimable, comme toujours, il condescendit

même à faire quelques parties de cartes avec ses hôtes. Vers neuf heures, il se prépara à partir.

« Après avoir souhaité le bon soir à tout le monde, il se recueillit un moment, et prenant un ton solennel, il dit :

« Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité, car vous ne me verrez plus vivant sur la terre. Ce soir même à minuit, *je serai corps.* Vous entendrez à cette heure là, sonner la cloche de ma chapelle : elle vous annoncera ma mort. Si vous ne me croyez pas, vous pouvez venir vous en assurer par vous mêmes. Mais je vous prie, ne touchez point à mon corps. Demain, vous irez chercher, à l'île aux Coudres, M. Compain, pour m'ensevelir et me donner la sépulture. Il vous attendra aux bout d'en bas de l'île. Ne craignez point de partir, quelque temps qu'il fasse. Je réponds de ceux qui feront ce voyage. »

« On crut d'abord que le père voulait plaisanter, mais il insista avec un air de conviction et d'autorité qui ne permettait pas de doute.

« Mon père, lui fit observer un des employés du poste, votre santé ne paraît pas du tout altérée, votre figure n'annonce pas la souffrance. Comment pouvez-vous croire avec de pareils signes de vie, que votre fin soit si prochaine ?

« Mon enfant, répartit le père, vous reconnaîtrez avant le jour la vérité de mes paroles, Et il se retira.

« Tous restaient stupéfaits après le départ du bon père, n'osant croire à la réalité de cette prophétie.

« Ceux qui ont des montres, les mettent sur la table et attendent avec anxiété. Dix heures sonnent, puis onze, puis minuit, alors la cloche de la chapelle commence à sonner.

« Tous se lèvent comme un seul homme, saisis de frayeur, ils accourent vers la chapelle. Ils entrent.

« A la lueur de la lampe du sanctuaire, ils entrevoient dans le cœur la robe du bon P. de la Brosse. Il était prosterné à terre, immobile, le visage dans ses deux mains jointes, appuyé sur la première marche de l'autel.

« Il était mort.

« Cette étrange nouvelle se répand comme la foudre dans toute la mission. Dès le point du jour la population tout entière, tant sauvage que civilisée, envahit la chapelle et ses environs. Chacun veut contempler une dernière fois le corps du saint étendu sur le pavé du chœur. Personne n'ose lui toucher. Partagé entre le deuil et l'admiration, on regarde, on prie, on invoque. Des larmes coulent de tous les yeux.

« Pendant tout le jour, la foule circule en silence dans la chapelle, ne pouvant détacher ses yeux des restes bien aimés du saint missionnaire qui, tant de fois, avait fait retentir ce sanctuaire de ses brillantes exhortations. Les sauvages restent là immobiles, pendant des heures entières, tenant un doigt sur leur bouche pour exprimer, par ce geste, qu'aucune parole ne peut rendre leur douleur.

« Cependant, dès le matin de ce jour, une tempête du sud-ouest s'était élevée si violente que l'eau poudrait sur le fleuve comme de la neige. Personne n'osait lancer une embarcation

à la mer. Ce que voyant le premier officier du poste dit à ceux qui l'entouraient :

« N'y aura-t-il pas, parmi vous autres trois hommes de cœur qui veuillent m'accompagner pour accomplir les dernières volontés de notre bon père ? Rappelez-vous qu'il vous a dit : « Il n'y a aucun risque pour ceux qui feront ce voyage. »

« Un canot est lancé à la mer ; les quatre hommes qui le montent prennent le large. A peine sont-ils sortis de Tadoussac qu'à leur extrême surprise, l'eau s'aplanit sous leur canot.

« Tandis que partout, autour d'eux, la tempête rugit avec fureur et rend la mer blanche comme un drap, une main invisible les pousse avec rapidité, si bien qu'a onze heures du matin, ils doublaient le cap aux Oies et sont en vue de l'île aux Coudres.

« M. Compain les attendait au bout d'en bas en se promenant le long des rochers, un livre à la main. D'aussi loin qu'ils furent à la portée de sa voix, il leur cria :

« Le P. de la Brosse est mort, vous venez me

chercher pour lui donner la sépulture. Le canot approche du rivage, M. Compain y monte et, le soir du même jour, il débarquait à Tadoussac. »

Telle est la merveilleuse légende que tous les gens de l'île aux Coudres connaissent par cœur et que les colons du bas Saint Laurent se disent encore.

On raconte que les vieux soldats qui ont bravé cent fois la mort sur les champs de bataille pleurent quand ils pensent qu'il seront peut être obligés de mourir dans un lit comme de vulgaires goutteux ou d'impotents paralytiques. Ceux là même qui lisent la vie d'un guerrier illustre aiment à penser qu'il tombera d'une façon héroïque à la tête de ses troupes. Le missionnaire et le soldat sont de la même famille. Leur vie à tous deux est faite de dévouements et de sacrifices, et la légende aime à les entourer d'une auréole glorieuse. Nous aimons cette douce histoire du peuple qui fait mourir le P. de la Brosso, si vaillant, si zélé, sur les marches du sanctuaire, au milieu du silence solennel de la nuit. C'est comme cela que nous voulons rêver

la fin de cet apôtre. Pourquoi faut-il hélas ! que la brutalité d'un fait vienne briser cette poëtique légende qui a bercé l'enfance de nos aïeux ?

Non, le P. de la Brosse n'est pas mort à minuit dans la solitude du sanctuaire, non, il n'a pas commandé aux canotiers d'aller sans crainte, bravant la tempête, chercher le curé de l'île aux Coudres pour l'ensevelir. Voici comment l'acte authentique de sépulture raconte, dans sa prosaïque concision, quel fut la fin de ce zélé missionnaire.

« Le douze avril mil sept cent quatre-vingt deux, a été inhumé dans l'église de cette mission le corps de Jean-Baptiste de la Brosse, prêtre missionnaire de la Compagnie de Jésus, décédé d'hier, à cinq heures et demie du soir, muni des sacrements de pénitence et d'extrême-onction, âgé de cinquante huit ans. Furent présents Charles Brassard et autres qui tous ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.

(Signé) P. J. COMPAIN, Ptre » (1)

(1) Extrait du régistre des baptêmes, mariages et enterrements des sauvages et autres de la mission du domaine du roi.

N'importe, en dépit de ce feuillet jauni tiré de la poussière des greffes, l'œuvre du missionnaire de la Brosse reste toute entière. Le rêve légendaire de tant d'années est brisé, mais le temps ne pourra jamais détruire le souvenir des travaux et du zèle ardent de l'apôtre.

Et, dans les campagnes heureuses qui bordent la rive droite du fleuve Saint-Laurent, longtemps encore, on se racontera à la veillée la naïve légende du gobelet d'argent que le seigneur Rioux avait prêté au bon père, que celui-ci avait accepté à la condition qu'il le remettrait mort ou vif et qu'on retrouva un jour, dans la grande salle du manoir, sans que l'on ait jamais pu savoir comment il y était venu. Longtemps, longtemps encore, les braves paysans des Trois Pistoles montreront aux étrangers sur un rocher au bord de la mer l'empreinte du genoux et de la raquette du missionnaire populaire. Longtemps, longtemps encore, ceux de l'île Verte parleront des miracles qu'il accomplit au milieu d'eux. Longtemps encore, les marins du Golfe, mêlant son souvenir avec celui d'un brave curé,

raconteront comment il *confondit* le braillard de la Madeleine dont les lamentations épouvantables s'entendaient au loin sur la mer.

Heureux les peuples qui croient encore aux douces et saintes légendes !

Nous ne savons pourquoi on a cru pendant longtemps que les restes du père de la Brosse avaient été transportés du temple de Tadoussac dans l'église de Chicoutimi. Les plus anciens habitants de Tadoussac, interrogés à ce sujet, affirmaient avec une parfaite certitude, que jamais il n'avait été question d'une semblable translation, et leurs souvenirs remontaient à plus de cinquante ans. Si un pareil événement a eu lieu, il ne peut avoir échappé à leur attention. L'an dernier (1888), on opéra des fouilles qui mirent à découvert un cercueil placé précisément à l'endroit où se tient le prêtre au commencement de la messe. La tradition rapportant que le corps du missionnaire avait été inhumé sous les marches de l'autel, en face du tabernacle, on se trouvait évidemment en pré-

sence des restes vénérables du père de la Brosse. Dans ce cercueil de cèdre, assez bien conservé on ne trouva plus cependant que quelques ossements qui tombaient en poussière. Depuis plus d'un siècle, la première dépouille du missionnaire jésuite de la région du Saguenay repose dans la chapelle de Tadoussac. C'est à l'occasion de l'invention de ce sépulcre que quelques membres du clergé ont fait placer dans le chœur du vieux sanctuaire, l'inscription qu'on y voit maintenant :

D. O. M.

A LA MÉMOIRE

DU

R. P. J. B. de la BROSSE

dernier missionnaire jésuite de Tadoussac

MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ

A L'AGE DE 58 ANS

Inhumé dans la chapelle de Tadoussac,

LE 12 AVRIL 1782.

Quam speciosi pedes evangelizantium pacem.

Rom. ~~I. 15.~~

X. 15

X

Où sont les aborigènes ? — *The doom of Mamelons.* — Ce qu'est le Tadoussac moderne. — De l'ambition des Tadoussaciens.—Port de mer et navigation hibernale.—Bains de mer et touristes.—Promenade aux environs de Tadoussac.—De l'enlizement de la plage.—Fatalisme.—Le moulin Baude et ses marbres.

Comme il y a eu trois Rome, il y a eu trois Tadoussac : celui des sauvages, celui des trafiqueurs, celui du colon sédentaire. Par une destinée étrange cette capitale d'un royaume immense où vingt nations venaient établir leurs foyers temporaires, ce comptoir renommé qui attirait toutes les flottes que l'Europe dirigeait sur l'Amérique du nord, n'a jamais été dans le passé qu'une simple bourgade et n'est encore qu'un petit hameau.

Il y avait autrefois sur les rives de ce port 300 guerriers ou chasseurs qui formaient avec leurs familles douze à quinze cents âmes, dit une relation de 1646. On y voyait aborder

au temps de la traite de 1000 à 1200 sauvages. (1) Les louanges du Seigneur s'y chantaient en vingt langues différentes. (2)

Les races succèdent aux races comme la vague à la vague. Pour faire place aux nouveaux venus, le destin voulut d'abord que des épidémies implacables enlevassent des tribus entières. En 1670, par exemple, la petite vérole décima tant de monde à Tadoussac que cette bourgade fut presque abandonnée.

La guerre fit le reste. Quand Champlain arriva dans ce port, il trouva les sauvages célébrant une grande victoire qu'ils venaient de remporter sur les Iroquois. Les Tadoussaciens, en entrainant les Français à prendre part à leurs querelles séculaires mirent la colonie à deux doigts de sa perte, et ils finirent eux même par payer chèrement la vaine gloriole de quelques triomphes éphémères. Les Iroquois les traquaient sans pitié. En vain, ils se refugièrent au plus profond de leur forêts et jusqu'à la mer du nord, ils

(1) Garneau, t. 1 p. 220.
(2) Relation de 1652.

furent poursuivis et massacrés. On trouve partout dans ces parages des traces du farouche Iroquois. Les rives du lac Saint-Jean en gardent l'éternelle mémoire. A deux milles, avant d'arriver à Saint-Félicien, une des paroisses les plus reculées de ces régions lointaines, c'est avec étonnement que le voyageur, en traversant une petite rivière aux ondes tranquilles apprend quelle porte le nom de rivière des Iroquois. On a découvert récemment sur ses berges plantureuses une grande quantité de flèches et des tomahawks.

Après avoir remonté l'Assamachouanne jusqu'à sa source, en 1661 le P. Druillettes dut revenir sur ses pas. Une bande d'Iroquois l'avait devancé et l'y attendait. Le P. Albanel, dans son grand voyage à la mer du nord en 1672, trouva lui aussi sur les bords du lac Nemiskau les vestiges d'un fort et des retranchements que les Iroquois y avaient construits, l'année où ils vinrent massacrer plus de vingt tribus qui vivaient paisibles et insouciantes dans ses régions.

Les sauvages montagnais avaient encore pour ennemis acharnés les tribus de la Gaspésie et de

l'Acadie, et ils leur portaient une haine mortelle. (1) Les Esquimaux, enfin, débordèrent à leur tour des terres désolées du nord labradorien et les vinrent ensevelir dans une ruine presque complète.

Une ancienne légende veut que le combat homérique, où le peuple montagnais, écrasé par les Esquimaux, succomba pour ne plus se relever, fut livré sur les dunes de Tadoussac, au milieu du solennel accompagnement d'un gigantesque tremblement de terre qui secoua si rudement ces rivages que de hautes montagnes furent précipitées dans la mer et que toute la face du pays en fut changée.

Un écrivain américain (2) a composé sur cette fin tragique un livre qu'il a intitulé *The Doom of Mamelons.* C'est une fiction nébuleuse, mal agencée, sans vraisemblance et sans style. Cela se vend sur les bateaux à vapeur et dans les gares de chemin de fer.

(1) Relation de 1635.
(2) M. W. H. Murray.

De la grande tribu christianisée montagnaise, il ne reste plus maintenant que quelques restes épars. Les uns vivent à Bersiamistes sous la direction des pères Oblats : c'est le noyau principal. D'autres ont planté leurs tentes sur les bords du lac Saint Jean. La phtisie terrible les empoigne tour à tour, et ils se regardent lentement et stoïquement mourir.

Depuis une trentaine d'années, Tadoussac n'a pas d'autre histoire que celle des colons patients et tenaces qui ont essayé de faire fructifier le sol sablonneux et aride. Ils sont là vingt-cinq cultivateurs qui travaillent, peinent et suent. On y sème du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pois. Quelques terres sont favorables à la culture du foin, on récolte beaucoup de pommes de terre et la nature du terrain se prête à cette exploitation. Les semences se font dans la première quinzaine de mai et la récolte a lieu au commencement de septembre. On dit que dans les bonnes années le rendement est satisfaisant.

La mission de Tadoussac embrasse une superficie de 8,624 acres distribués en 107 lots, dont

le tiers est impropre à toute culture. Il y a là un agent des terres de la Couronne qui concède des fermes aux courageux de l'avenir, le long du chemin maritime de la rive nord. En 1888, quatre concessions ont été octroyées.

La population sédentaire de Tadoussac comprend 590 âmes reparties en 106 familles. (1)

Les uns cultivent : c'est le petit nombre ; les autres sont des hommes de peine : gens de chantier ou journaliers. Une quinzaine font le cabotage. Enfin, comme dans toutes les paroisses bien organisées, les corps de métier y ont chacun leur représentant. Un petit groupe forme ce que l'on peut appeler le monde officiel : le magistrat de district, l'agent des terres de la couronne, le directeur de l'établissement de pisciculture, un médecin. Il y avait autrefois un

(1) Quatre-vingt-onze feux en tout. Un dénombrement exact décompose la population comme suit : 25 cultivateurs, 15 navigateurs, 23 chasseurs, 3 marchands, 6 menuisiers, 2 forgerons, 1 cordonnier, 2 maçons, 4 charretiers, 1 boulanger, 1 meunier, 1 pilote, 1 médecin, 1 magistrat de district, 1 maître de poste et télégraphiste, 1 agent des terres de la Couronne.

douanier, mais il est mort et on ne l'a pas remplacé. Une caste intéressante à étudier est celle des chasseurs : nous en parlerons.

C'est dans le paisible hameau de Tadoussac qu'en 1887 se réunissaient les légistes chargés de mettre la dernière main à la révision des lois passées par le parlement de Québec depuis 1867.

A part la reproduction artificielle du saumon, Tadoussac ne possède aucune espèce d'industrie. Il y avait autrefois une scierie qui fut, dit-on, la première de ce genre établie sur les rives du Saguenay, mais elle n'existe plus. L'encyclopédiste Larousse déclare qu'il se fait à Tadoussac un commerce considérable de lainages. Nous avouons à notre confusion n'y avoir pas rencontré une seule brebis.

Il n'y a pas une population plus hospitalière, plus affable, plus courtoise que celle de Tadoussac. On y vit honnêtement et l'on se contente de peu.

En été, la vie y est très agréable, mais en hiver l'isolement se fait assez lourdement sentir. On

y reçoit les malles régulièrement quatre fois par semaine, et c'est pour ainsi dire la seule distraction dont on jouit.

Quand les vents du nord soufflent, chacun se claquemure dans sa maison bien chaude et attend patiemment.

La température de Tadoussac n'est pas plus rigoureuse qu'ailleurs. Nous avons sous les yeux un tableau d'observation pour les trois premiers mois de l'hiver de 1889 qui prouve que la moyenne de la température peut être comparée avantageusement avec celle des contrées plus avancées dans les terres.

En hiver, l'entrée de la rivière du Saguenay et la baie de Tadoussac sont aussi libres de glaces qu'en été. (1) Lorsque les vents d'est soufflent pendant plusieurs jours, ils y amènent quelques banquises qui disparaissent aussitôt que le vent du nord-ouest s'élève. Ces glaces ne sont pas solides et dures comme celles qui se

(1) En hiver, le Saguenay est emprisonné sous les glaces jusqu'aux îles Saint Louis, à 19 milles au dessus de Tadoussac.

Dépôt y aller

forment dans l'eau douce ; elles se désagrégent sous le moindre rayon de soleil.

Deux fois, de mémoire d'homme, le Saguenay en face de Tadoussac, s'est vu couvert d'une couche de glace compacte. La première fois, il y a vingt quatre ans environ, un pont se forma qui tint ferme pendant un mois et demi. C'était chose inouïe. Une seconde fois, il y a quinze ans, le froid jeta entre les deux rives, un passage improvisé qui dura trois semaines. Depuis, ce phénomène ne s'est pas reproduit.

Plusieurs fois déjà, des navires partis de Québec à la fin de l'automne qui s'étaient trouvés emprisonnés au milieu des glaces du fleuve ont pu se refugier en toute sureté dans le hâvre de Tadoussac et y passer l'hiver. (1)

C'est une des gloires de Tadoussac que de pouvoir proclamer qu'en hiver sa baie superbe n'est point couverte d'un lourd linceul de glace comme d'autres ports tant vantés.

---

(1) On cite entre autre le cas du navire *Pride of England* que le capitaine Lecours amena à Tadoussac au milieu du mois de février 1871. Le même navigateur, au milieu de décembre 1874, entra dans Tadoussac avec la barque *Rescue*

Tous ceux qui se sont occupés de resoudre le problème de la navigation hibernale sur le fleuve Saint-Laurent ont toujours considéré la baie de Tadoussac comme le port du salut qui devait sauver les navigateurs hyperboréens. Le dernier bulletin de la société de géographie de Québec contient une lettre de l'agent du ministère de la marine de cette ville dans laquelle il est dit que le plus grand obstacle à la navigation hibernale sur le fleuve Saint-Laurent serait l'absence de hâvres de refuge dans le cas où des navires seraient surpris par des nuits obscures ou des tempêtes de neige, mais que Tadoussac serait un excellent port où les navires en détresse pourraient mouiller en tout temps.

Le P. Lacasse, missionnaire oblat qui a longtemps habité les rives labradoriennes, interrogé par le gouvernement canadien qui désirait savoir s'il était possible de trouver sur la côte nord un port d'hiver, répondait sans hésiter que la Providence avait creusé tout exprès la baie de Tadoussac. Pour lui, la navigation hibernale sera résolu tôt ou tard. C'est une question de temps.

Souvent, écrivait-il, (1) en voyageant dans ces parages, sur mes raquettes, d'un endroit à l'autre, du haut des montagnes, je contemplais cette mer libre de glaces au mois de janvier et de février, et je me disais : si les hommes qui tiennent en leurs mains les destinées de mon pays voyaient ce que je vois, que ne feraient-ils pas pour tirer parti des avantages que leur offre la navigation d'hiver.

Lorsque le P. Lacasse écrivait ces lignes, la presse et les politiciens discutaient le tracé que devait suivre la nouvelle voie ferrée que l'on projetait de jeter entre Québec et le lac Saint-Jean. Il prit une large part au débat, demandant que Tadoussac fut choisi comme terminus. Rien de plus facile selon lui, une fois la voie ouverte jusqu'au lac Saint-Jean, de la continuer jusqu'à Chicoutimi et de là sur les flancs des montagnes par la vallée des rivières Sainte-Marguerite et du moulin Baude jusqu'à Tadoussac. Par ce tracé, ajoutait-il, les intérêts de tous sont sauvegardés

(1) *Une mine produisant l'or et l'argent* (1880) p. 162, *et seq.*

et nous jouissons d'un port d'hiver, avantage qui prime tous les autres au point de vue de la prospérité de notre pays.

Après avoir discuté les distances, les vents, les courants, cet intelligent et dévoué missionnaire, tout entier à son enthousiasme, entrevoyait le jour où Tadoussac deviendrait le New-York du Canada. « Tadoussac, écrit-il, est le bout de l'Atlantique par mer, et sera le bout du Pacifique par terre. Les premiers vaisseaux qui apportaient nos pères faisaient halte à Tadoussac, *le bout de la mer* avant de remonter *les rivières.* Tadoussac était alors le premier débarcadère de l'ancien monde. C'est là qu'il y a plus de deux siècles, l'ancien et le nouveau monde se rencontraient ; c'est là que la première messe fut dite en Canada, et que le créateur du monde vint en personne prendre possession de son domaine. Admirables vues de la Providence ! c'est là que deux siècles et demi plus tard, le nouveau monde ira rencontrer l'ancien. On se demande quelle sera la ville du *Dominion*, c'est-à-dire la ville qui centrali-

sera le commerce d'un pays plus grand que l'Europe, d'un pays qui comptera deux cent millions d'âmes ? sera-ce Toronto ? Ottawa ? Montréal ? Québec ? Halifax ? Les peuples qui nous suivrons, mûs par ce que les politiciens appellent la force des choses et que nous appelons nous la Providence du Bon Dieu répondront : Tadoussac est la ville du *Dominion.*

« Ce n'est pas un rêve. Qu'était Chicago quand nos pères sont nés. Qu'était Winnipeg, il y a quelques années ?....» (1)

M. Arthur Buies, qui vient d'écrire un livre sur *l'Outaouais supérieur*, prédit lui aussi qu'un jour on verra les vallées du Saguenay et du Saint-Maurice reliées entre elles par un chemin de fer dont les branches se trifurquant iront se prolonger vers l'ouest jusqu'au Pacifique, vers le nord à la baie James et vers l'est au port de Tadoussac. (2)

---

(1) ibid p. 175.

(2) p. 305.

Comme on le voit, le paisible hameau de Tadoussac a des avocats zélés, des voix autorisées qui lui prédisent le plus glorieux avenir. Qui nous dit que ces rêves ne se réaliseront pas ! N'est-ce pas vers Tadoussac que convergeait il y a deux siècles tout le commerce de fourrures de la moitié de l'Amérique septentrionale ?

Est-ce que l'on ne voyait pas aborder sur ses rivages les canots de Nipissing, du Témiscamingue, de l'Abitibbi et de la célèbre mer du nord ? Les ingénieurs en fouillant les terres pour y jeter leurs rails d'acier retrouveront les vieux sentiers de chasse des races disparues.

En attendant que le soleil des jours nouveaux se lève sur ses collines, Tadoussac se contente d'être une des plus charmantes stations balnéaires du Canada.

Ce serait vraiment dommage de voir le sable si fin de ses grèves souillé par le lourd sabot des engins de la civilisation moderne. Est-il possible de croire qu'un jour toutes ces villas si coquettement blotties dans les plis de la falaise seront remplacées par des usines sales et empes-

tées dont les longues cheminées se dresseront prosaïquement dans le ciel pur et limpide ?

Avant que les prédictions des hommes de progrès s'accomplissent, avant que disparaisse à jamais le hameau enchanteur de Tadoussac, hâtons nous d'en saisir la physionomie telle que les touristes et les passionés de villégiature l'on faite.

Il y a une vingtaine d'années, des armateurs anglais de Québec et de Montréal, à la recherche de places d'eau, découvrirent Tadoussac. Une compagnie au capital de $40,000 se forma aussitôt pour en exploiter les admirables paysages. (1)

Un vaste hôtel y fut construit, et, grâce à une réclame bien faite, les touristes affluèrent de toutes parts. Depuis, la réputation de Tadoussac s'est toujours maintenue, et il n'y a pas de voyageurs de bon ton qui, parcourant les stations balnéaires du Saint-Laurent, ne vou-

(1) *Tadousac Hotel and sea Bathing Company* (1865-29 Vict. ch. 93.)

draient passer au moins quelques jours sur cette rive enchanteresse.

Sous l'administration du gouverneur Dufferin, qui fit bâtir à grands frais une résidence superbe, en face de la baie, Tadoussac était coté très haut parmi la société fashionable. Aujourd'hui, Tadoussac est visité de préférence par les artistes en villégiature qui fuient le monde bruyant des hôtels de bains de mer ordinaires. Plusieurs riches familles s'y sont fait construire des villas.

Le hameau de Tadoussac est traversé par une rue unique, montueuse et sablonneuse, où les promeneurs ne vont que pour assister au départ et à l'arrivée des bâteaux. Pendant la saison des bains, la vie est concentrée sur la baie, d'où l'on découvre un horizon superbe. Lorsque le flot se retire, il n'y a pas de boulevard comparable à cette plage harmonieusement taillée, tapissée d'un sable fin et moëlleux. A la haute marée, le port se couvre d'embarcations, et le bruit cadencée des rames se mêle au chant des entraînantes barcarolles. Dans cette baie admirablement protégé contre tous les vents, un enfant

peut conduire un canot tant la mer y est toujours calme. On y voit des bambins de douze ans manier le lourd aviron comme de fiers marins.

L'hôtel des touristes, très spacieux, flanqué de larges verandahs domine la falaise. Les villas à l'aspect riant, enfouies dans de verts bocages, l'entourent comme une ceinture. Au milieu de tout ces décors somptueux perce la petite chapelle séculaire construit par le P. Jésuite Coquart. Combien de touristes, partis pour faire le voyage circulaire du Saguenay, se sont arrêtés plusieurs jours sur les coteaux de Tadoussac pour examiner plus minutieusement cette relique des temps passés ! Combien sont venus pour jeter un simple coup d'œil curieux qui se sont laissés attarder par la beauté du paysage !

Les environs de Tadoussac sont déserts, dénudés, arides, mais le petit coin de terre où le hameau est blotti est si gracieux et les horizons en sont si beaux que cela suffit au touriste.

Ceux qui connaissent quelque peu l'histoire du pays ne manquent jamais, cependant, de pousser une pointe jusqu'au moulin Baude pour

y voir les marbres dont parlent tous les anciens écrivains.

Une distance de trois milles sépare le moulin Baude du village de Tadoussac. Le chemin qui y conduit traverse un véritable désert de sable. Quand on a contourné la pointe aux Vaches qui protège le port contre les vents de la mer, on est tout surpris de voir succéder aux mamelons verdoyants que l'on vient de laisser derrière soi une plaine désolée et sans végétation. Il y avait là autrefois, paraît-il, de bonnes fermes où le blé poussait en abondance. On montre, à l'est de la pointe aux Vaches, l'endroit où les anciens missionnaires Jésuites avaient leur établissement agricole. Il y a une cinquantaine d'années on y trouvait encore des plants de fleurs, des rosiers, des arbres fruitiers en abondance, à l'endroit connu sous le nom de *Jardin des Jésuites*. Il n'y a plus maintenant qu'une plage à moitié rongée par la mer. Tout est disparu.

Le vent, un vent qui souffle en tempête, balaye incessamment cette rive, et enlève tout sur son passage. L'herbe ne croit plus où a

passé le cheval d'Attila. Des failles se sont produites, les arbres ont été tordus, déracinés, les maisons ont été enlizées. Plus rien, rien que du sable, un sable aride qui recouvre la plaine. C'est l'enlizement de la plage par le sable, c'est, comme dirait Victor Hugo, un sépulcre qui s'est fait marée et qui monte du fond de la terre vers un vivant. On raconte que le vent a déjà creusé le rivage d'une profondeur d'au moins vingt pieds et que chaque année il en ronge un pied en moyenne.

Du haut des mornes qui dominent Tadoussac, nous contemplions, étonné, ces ravages du vent et de la mer. Un habitant du village nous indiquait l'endroit où s'élevait autrefois la maison de ses aïeux.. Il n'en restait plus que quelques pierres. Il avait fallu fuir comme les autres, abandonner les champs où la vie s'était écoulée douce et heureuse, *campos ubi Troja fuit.*

Et le brave homme, pour expliquer ce phénomène de la mer qui envahit les terres imprudemment déboisées, racontait que ce malheur devait arriver nécessairement puisqu'il avait été prédit.

Nous étions loin de nous attendre à rencontrer dans le paisible hameau de Tadoussac, un fataliste musulman, mais, *c'était écrit*, sans doute.

La route qui mène au moulin Baude traverse le pays désolé que nous venons de décrire. Le spectacle qui frappe les yeux du touriste, quand il est rendu au terme de son pélerinage, n'est pas de nature à effacer l'impression de tristesse qu'il a ressenti dès le commencement.

Charlevoix raconte qu'en arrivant au moulin Baude, en 1720, il demanda à voir ce moulin, et qu'on lui montra quelques rochers d'où sortait un ruisseau d'une eau claire. « C'est du moins, dit-il, de quoi bâtir un moulin à l'eau, mais il n'y a guère d'apparence qu'on y en bâtisse jamais. » La prédiction du P. Charlevoix ne s'est pas accomplie. Sur ces rochers dénudés un moulin a été construit, mais son propriétaire ne paraît pas y avoir fait fortune, si l'on en juge par les chaussées en ruine et le misérable aspect de l'établissement. Un meunier fait tourner ses meules sur le mince filet d'eau qu'alimente le ruisseau le plus souvent tari du moulin Baude.

Mais tel qu'il est ce moulin suffit pour moudre les quelques épis que produit ce sol aride et ingrat.

D'où vient le nom de moulin Baude donné à cet endroit désert, dès les commencements de l'établissement de la Nouvelle-France ? Champlain et tous les écrivains qui l'ont suivi parlent du moulin Baude, sans s'inquiéter d'en faire connaître l'histoire. Cet endroit était autrefois la rade de Tadoussac. « Pour que le mouillage soit bon, il faut que le moulin Baude soit en vue, écrit le fondateur de la colonie. C'est un saut d'eau venant des montagnes et au travers jetez l'ancre. »

D'après la tradition des habitants du pays, la rive gauche du ruisseau qui coule au moulin Baude se terminait autrefois par une longue pointe de terre qui s'avançait dans le fleuve et formait comme une baie naturelle. Deux rochers isolés formaient l'extrémité de cette presqu'île, et ils avaient été appelés par les marins le *bonhomme* et la *bonne femme Baude.* Nous donnons la légende pour ce qu'elle vaut.

Le vent et la mer ont-ils rongé cette langue de terre ? Est-elle disparue dans quelque cataclysme ? Mystère. C'est l'opinion de plusieurs géologues (1) que la physionomie de toute cette côte a été changée dans les violentes secousses du fameux tremblement de terre de 1663.— L'historien Parkman raconte (2) que des pêcheurs, qui descendaient le fleuve en chaloupe, se virent subitement arrêtés près de Tadoussac, par une haute montagne couverte d'arbres qui fut précipité dans les eaux à quelques verges d'eux.

Quoiqu'il en soit, le moulin Baude renommé jadis comme bon mouillage n'offre plus aucun abri aux marins.

Ce qui a contribué surtout à faire connaître le moulin Baude, c'est que tous les anciens écrivains ont rapporté que les rochers qui l'environnent étaient composés de marbre. Il n'en fallait pas plus pour exciter la convoitise des spéculateurs. Malheureusement, il s'est trouvé

(1) Entre autres M. Sterry Hunt.
(2) *Old Regime in Canada*, p. 127.

après examen, que les quelques veines blanches que l'on voit courir aux flancs des mornes, n'étaient pas de nature à permettre une exploitation payante. Ce marbre qui s'effrite facilement à l'air ne pouvait tout au plus être employé que dans quelques travaux d'ornementation.

Voilà à peu près tout ce que le touriste, curieux de connaître les environs de Tadoussac, peut voir dans une promenade d'une heure. S'il ne se soucie pas de traverser de nouveau la plaine désolée qui mène au moulin Baude, il ne tient qu'à lui de suivre le chemin raboteux qui serpente le long du ruisseau qui fait tourner la roue du moulin. Ses méandres le conduiront, tantôt sous bois, tantôt par monts et par vaux, jusqu'au sommet de la montagne qui domine les derrières de Tadoussac d'où l'on a une très belle vue d'ensemble de toute la région. C'est ce qui s'appelle *faire le tour de la concession.* On fait le tour de la concession tout comme on va au Parc ou au Bois. C'est une des promenades fashionables de l'endroit.

XI

Chasses et pêches.—Etablissement ichthyologique. — Fécondation artificielle du saumon.—La truite de mer.—La pêche dans les lacs.—La chasse au loup-marin.

Nous ne pouvons dire adieu à Tadoussac, qui fut pendant près de trois siècles le grand entrepôt des produits de chasse et de pêche de l'Amérique, sans causer un peu des chasses et des pêches qui s'y font aujourd'hui. Hélas ! elles ne sont plus qu'une ombre de celles de jadis, mais les sportsmen, qui aiment les âpres et rudes aspects de nos contrées du nord, ne manquent jamais de faire une étape dans cet endroit si fameux autrefois. Pendant que leurs familles logent au grand hôtel de Tadoussac, eux, passent deux ou trois semaines sur les rivières qui se déchargent dans le Saguenay à y pêcher le saumon.

Depuis 1875, il existe à Tadoussac un établissement ichthyologique pour la reproduction de

cet hôte royal de nos parages. Il est installé à *l'Anse à l'eau*, précisément à l'endroit où le grand exportateur des bois du Saguenay, M. Price, avait fait bâtir le premier moulin à scies de ces régions.

Il n'y a point de passe-temps plus agréable que d'aller visiter cet établissement de pisciculture.

On capture les saumons reproducteurs dans des pêcheries à rets, à deux milles de l'établissement. Une de ces pêcheries est tendue sur la grève, en face de l'ancienne ferme des premiers missionnaires de Tadoussac,—et on l'appelle encore la *pêche des Jésuites*.

Les reproducteurs sont mis en liberté dans un étang où la marée donne par un treillage de palissade assez élevé pour y retenir le poisson. La saison du frai dure ordinairement du 20 octobre au 10 novembre. Lorsqu'elle approche, les teintes du saumon deviennent plus vives, le bord des nageoires s'empourpre, des taches rouges se montrent sur le dos du poisson. Alors se fait la séparation des mâles et des femelles

que l'on distribue dans des réservoirs spéciaux, et le travail de manipulation commence.

Rien de plus simple pour celui auquel la pratique a fait acquérir une grande habileté. Il prend la femelle avec précaution, en ayant soin, si elle est très grosse, de l'envelopper dans un linge. Il passe légèrement la partie interne du pouce ou des deux doigts sur le ventre, sans exercer une forte pression. Les œufs, s'ils sont à point, coulent alors naturellement. Si les œufs ne sont pas assez mûrs, on ressent une résistance qu'il ne faut chercher à vaincre : on doit alors remettre la femelle dans le réservoir en attendant un temps plus propice.

Les naturalistes estiment que chaque femelle produit à peu près autant de milliers d'œufs qu'elle pèse de livres. Le pisciculteur officiel de Tadoussac, (1) dit qu'une femelle donne généralement 600 à 700 œufs par livre de son poids. Une femelle de 20 livres donnera donc 12,000 œufs et même davantage.

(1) M. L. Catellier.

La fécondation se fait immédiatement après la ponte. Pour cela on prend un mâle et on fait tomber la laitance sur les œufs par les mêmes moyens et avec les mêmes précautions prises à l'égard de la femelle.

La manipulation finie, les saumons sont jetés dans l'étang où ils continuent de se porter à merveille. Vers la mi-novembre, les portes de leur prison s'ouvrent et ils regagnent la mer.

On raconte que souvent on a vu de ces poissons quitter comme à regret cette retraite temporaire, élevée et entretenue par la sollicitude parternelle des gouvernements. Pendant longtemps, ils reviennent flairer de leur bouche pointue la chaussée en pente douce qui les sépare de la crèche humide où la pâtée était si tendre et si régulièrement distribuée.

Les œufs, une fois fécondés, on les dépose avec précaution dans les appareils à éclosion, sur des claies couvertes d'une légère couche de gravier. (2) Ces claies sont enchâssées dans des

(2) Dans l'automne de 1888, 1,685,000 œufs ont été ainsi déposés à Tadoussac.

auges en bois où coule sans cesse un large filet d'eau, qui descend, clair et limpide, du petit lac que Champlain trouvait si charmant et que l'on aperçoit au creux de la montagne, à deux ou trois arpents de l'établissement de pisciculture.

Cette eau est maintenue à une température moyenne de 34 degrés pendant tout le temps de l'incubation. C'est alors qu'il faut des soins minutieux et une sollicitude de tous les instants, pour enlever les œufs gâtés, régler les courants, ne rien laisser qui puisse altérer la pureté de l'eau. Ce n'est pas une petite tâche non plus que de préserver les œufs des maladies auxquelles ils sont exposés et des parasites qui cherchent à en faire leur proie.

Le saumon met un mois et demi ou deux mois à atteindre le terme de l'éclosion. Il commence à manger six semaines après sa naissance. On est au printemps, et c'est à peu près l'époque que l'on choisit pour faire la distribution des alevins dans les grands tributaires du Saguenay et dans certains lacs qui se jettent dans le fleuve par des rivières à pente douce, afin de faciliter la course du saumonneau vers la mer.

De 1875 à 1888, il est sorti de l'établissement de pisciculture de Tadoussac 10,663,000 alevins qui ont été déposés dans plus de vingt rivières.

Tel est dans sa simplicité le mode employé pour la reproduction artificielle du saumon.

Le dépeuplement des cours d'eau et des lacs jadis si poissonneux du Canada marchait rapidement, grâce à la pêche inintelligente que l'on en faisait ; avec la pisciculture, on repeuplera ce que l'on a détruit.

L'art de la fécondation artificielle n'est encore que dans son enfance, paraît-il, et l'on pourra en obtenir plus tard des résultats merveilleux. Le croissement des espèces a été mis à l'étude. On a fécondé avec succès des œufs de truite avec la laitance du saumon et réciproquement, et l'on assure qu'il est possible de varier de la sorte les espèces à l'infini, pourvu qu'on opère sur des sujets de même famille.

Lord Dufferin, vice-roi du Canada, qui faisait de Tadoussac son lieu de villégiature de prédilection, voulut tenter l'aventure avec le fameux saumon du lac Saint Jean, le *ouananish*.

Malheureusement, les émissaires qu'il envoya à grands frais dans ces parages pour en rapporter ce royal habitant des mers intérieures, ne surent pas prendre leurs mesures. Ils arrivèrent dans la région du lac quand le *ouananish* avait déjà remonté les rivières pour y frayer, où ils n'eurent pas l'idée de le poursuivre. Lord Dufferin avait déboursé 500 dollars pour payer les frais d'excursion manquée.

L'idée du gouverneur était bonne et généreuse. Le *ouananish*, qui ne vit que dans l'eau douce, n'a pas la chair aussi colorée et aussi savoureuse que son congénère le saumon, qui passe librement de l'onde salée aux eaux courantes des rivières. Un croisement aurait pu l'améliorer. Enfin, raison qui prime toutes les autres, le *ouananish* est une excellente nourriture pour les colons établis sur les rives du lac Saint Jean. La pêche peu judicieuse que l'on en fait, surtout depuis que les sportsmen se rendent dans ces parages par la voie du chemin de fer, pourrait tendre à sa destruction. Pourquoi ne cultiverait-on pas à Tadoussac sa reproduction, comme on le fait pour le saumon de mer ?

C'est ce que lord Dufferin avait pensé, et il avait deux fois raison.

Quoique Tadoussac soit le centre principal de la reproduction du saumon, et que les pisciculteurs officiels déposent une certaine quantité d'alevins dans le petit lac qui alimente les ruisseaux artificiels de leur établissement, ce n'est pas là cependant que les sportsmen le viennent pêcher. Ils pénètrent au loin dans les rivières où il foisonne. A Tadoussac même, les saumonneaux grandissent dans la paix jusqu'à ce qu'ils aient atteint douze à quatorze pouces de longueur, puis ils sautent les écluses, traversent l'étang des reproducteurs et gagnent la mer. Il n'est pas permis de les pêcher dans le lac réservé ; mais quand ils sont à la mer, ils deviennent la propriété de qui peut les prendre. A cet âge enfantin, ils mordent à la mouche aussi bien que père et mère. Mais c'est là pêche de novices, qui n'a rien de comparable aux rudes émotions qui empoignent le vétéran, quand, dans les gorges sauvages de la Sainte-Marguerite ou de la Manicouagan, il sent au bout de sa ligne un poisson

de grande taille, digne de sa poigne et de son habilité.

Est-ce dire que sur la plage de Tadoussac on ne voit que des pêcheurs en pantouffle qui s'amusent à massacrer des loches inoffensives, comme à Kamouraska, ou d'ignobles crapauds de mer comme à Rimouski ?

Non, les hameçons de Tadoussac ne s'amorcent pas pour de semblable frétin ; ils sont destinés à des exploits autrement homériques, et c'est ce que nous allons essayer de raconter.

La pêche principale et la plus intéressante est celle de la truite de mer. Elle peut se faire jusqu'à trois milles en aval de Tadoussac, dans les eaux du Saguenay. On en prend parfois près du rivage même, dans la baie. Mais elle fréquente de préférence, pendant les mois de juin et de juillet, l'extrémité de la pointe rocheuse qui sépare en deux la baie de Tadoussac et que les gens de l'endroit appellent l'Islet, puis le long de la berge gauche, l'anse à la Barque, la Pointe à la Croix, l'Anse de la Boule, la Passe-Pierre. Sur la rive droite

on la rencontre plus particulièrement à l'anse à David, à la Pointe-Noire, à la baie Catherine, enfin vers l'Islet aux Morts. Tous les gens armés de patience et de ligne du pays connaissent ces endroits privilégiés, dont vous pourriez faire le tour en moins d'une heure en barge. Il n'y a pas un pêcheur à la mouche qui voudrait se refuser le plaisir de s'offrir pour son déjeûner une truite qui pésât moins de deux à cinq livres. Pour ceux qui préfèrent les longues excursions de pêche, la rivière des Petites Bergeronnes, qui roule ses eaux rapides à douze milles plus bas que Tadoussac, offre pendant trois mois d'excellentes truites de mer. On s'y rend, soit en yacht, soit en barge, soit par terre, —ou par le chemin maritime.

Cette dernière voie est plus longue de trois milles, plus fatiguante, mais excessivement sûre pour ceux qui, tout en aimant la pêche, craignent la mer.

Les pics qui entourent Tadoussac cachent dans leurs flancs une myriade de petits lacs poissonneux et fort pittoresques où on fait par-

fois des pêches merveilleuses. Nous indiquons les principaux.

A moins d'un mille, sur la hauteur, voici d'abord le petit lac de Tadoussac.

Une barge vous mènera en une heure de course à la mare fort gentille de la Boule. La truite y abonde en août et en septembre. Un sentier long d'un mille la sépare du Saguenay. Celui que la ligne et l'hameçon n'ont pas complètement dégoûté des choses de ce monde pourra s'arrêter un instant dans la petite anse de sable qu'abrite le Cap de la Boule. C'est là qu'en 1690, lorsque Phipps vint assiéger Québec, que trois vaisseaux français chargés des fonds des troupes et des effets du roi vinrent chercher un refuge. L'équipage enfouit sur la plage quatre à cinq cent mille livres d'espèces et descendit à terre une batterie de canons pour les défendre. Lorsque les ennemis, de retour de leur expédition, furent vis-à-vis du Saguenay, se défiant que les vaisseaux français y étaient cachés, ils s'efforcèrent d'y entrer, mais les courants les repoussèrent au large. Deux jours après, les vaisseaux

sortaient de leur retraite. Ne vous arrêtez pas pour creuser la plage, comme tant de chercheurs de trésors l'ont fait depuis cette date mémorable, car les vaisseaux français rapportèrent à Québec les espèces qu'on y avait enfoui.

Les lacs Paradis, Sapin, Thomas, Gobeil, François, Fontaine, sont réputés dans le pays comme des endroits de pêche fameux. On s'y rend en voiture ou à pied. Pour peu qu'on soit doué de quelque dextérité dans le maniement de la ligne on en rapporte des truites de dix à vingt-cinq pouces de long et pesant parfois jusqu'à six livres.

Au retour de ces excursions, ô vous pêcheurs mélancoliques et maladroits qui n'aurez tiré votre ligne que pour changer d'asticot, asseyez-vous sur le rivage et consolez-vous en contemplant au large les blanches mouettes qui effleurent de leur aile l'onde limpide. Voyez comme elles savent taquiner le poisson rebelle à vos perfides amorces. Après avoir plané un moment sur leurs ailes immobiles, elles plongent soudain et ressortent avec un éclair d'argent dans

le bec. Mais rentrez vite si elles ne font que raser l'eau dans leur course effrénée, car c'est signe d'orage. C'est un baromètre infaillible qui rend des points aux meilleurs anéroïdes du monde.

Champlain raconte avec enthousiasme que, sur la Pointe aux Alouettes, cette longue presqu'île sablonneuse, " couverte de persil à large feuille et de pois sauvages, de coquillages, morelles, oursains, etc. ", il y avait un si grand nombre de gibiers, " tant oiseaux de rivières et sarcelles que petites oies, outardes et entre autres une telle quantité d'allouettes, courliers, grives, bécasses ", qu'en certains jours trois ou quatre chasseurs en tuèrent plus de 300 douzaines qui étaient très grasses et très délicates à manger.

En 1629, lorsque Kertk l'eut amené comme prisonnier de guerre à Tadoussac, Champlain prenait plaisir à faire la chasse avec son vainqueur. Il nous assure qu'il y fut tué, pendant les douze jours qu'il y demeura, plus de 20,000 allouettes, pleuviers, courliers et bécassines.

Certes, les chasseurs d'aujourd'hui ne sauraient faire de ces phénoménales hécatombes. N'importe, on chasse encore à Tadoussac. A l'automne, les nemrods de l'endroit y tuent le canard plongeur, mais en été ils sont obligés de se rabattre sur la bernèche, le gibier noir, le pigeon, le margot, les allouettes, le huard et le mognac. Aux environs des lacs la perdrix prude et craintive tombe souvent victime des pêcheurs que leur insuccès a découragés. On assure qu'autrefois la perdrix blanche abondait à la Pointe aux Allouettes. Le P. Le Jeune raconte qu'allant dire la messe à terre, à Tadoussac, au mois de juin de 1632, un soldat tua un grand aigle auprès de son aire : il avait la tête et le col tout blancs, le bec et les pieds jaunes, et le reste du corps noirâtre, et il était gros comme un coq d'Inde.

Dans le courant de l'automne, les habitants de Tadoussac font la chasse aux *betsis*, aux pigeons, aux *takaouis*, aux grandes outardes voyageuses dont les troupes s'avancent sous la forme d'un

angle, mettant comme un accroc noir dans la voûte gris-perle du ciel.

Il n'est peut-être pas au monde un pays moins habitable que celui-là, écrivait Charlevoix, en contemplant les mornes stériles et les plages ingrates qui enserrent Tadoussac, et pourtant ceux qui ont planté là leurs tentes s'y complaisent.

—Nous ne sommes pas riches, nous disait un jour un brave homme qui nous accompagnait dans une de nos excursions, mais il n'y a pas un seul mendiant parmi nous. Tout le monde trouve à gagner sa vie, tant bien que mal.

—Oui, cela va en été ; les touristes sont pour vous une bonne aubaine. Il vous suffit de peu. Leur passage vous apporte, sinon l'abondance, au moins un peu de temps facile et gai. Mais, en hiver, pendant le long et terrible hiver, que pouvez-vous faire dans cette solitude ?

—Oh ! l'hiver, monsieur, les uns, les navigateurs, vont le long de la côte, bûcher du bois de chauffage qu'ils vendent aux gens du sud les autres, le plus grand nombre, se rendent dans

la forêt où ils travaillent aux *chantiers;* une vingtaine d'entre nous, pêcheurs de père en fils, nous restons à Tadoussac pour faire la chasse aux loups-marins.

C'est avec cela que nous payons nos dettes et que nous gagnons de quoi acheter du grain de semence. N'allez pas croire que les promeneurs seuls nous mettraient le pain sur la planche.

Pendant qu'à Montréal et à Québec vous voyez ce beau fleuve emprisonné sous les glaces, nous l'avons ici toujours bleu, toujours limpide. Nous y pouvons voguer sur nos canots comme en été. Les plus grosses frégates pourraient mouiller ici en plein cœur de janvier en toute assurance.

Quand la mer est belle, nous nous aventurons dans nos canots au milieu des courants du large qui sont formés par la batture aux Vaches, l'islet aux Morts et l'île Rouge, où se tiennent de préférence les loups-marins. Il y en a cependant qui fréquentent les battures rocheuses à quelque distance de la grève. La chasse commence d'ordinaire vers la Toussaint. Les pre-

miers qui arrivent sont les *grosses-têtes*. Au bout d'un mois, les *brasseurs* les remplacent jusqu'à la mi-mai. Puis les *grosses-têtes* reviennent et nous restent jusqu'en mai. Quand ces deux espèces ont disparu pour aller se reproduire, à ce qu'on dit, dans le bas du golfe, les loups-marins d'esprit viennent passer l'été avec nous. Ce sont ceux-là que vous voyez se chauffer au soleil sur la grève quand la mer découvre. Et puis, tous les ans, cela recommence à la même époque.

Nous sommes ici vingt-cinq chasseurs qui leur faisons la chasse. Deux hommes s'embarquent dans un canot et gagnent le large. Il faut savoir manier l'aviron, car les courants sont rapides, et il vient parfois du large de grosses glaces qui peuvent nous faire chavirer. Tandis que l'un gouverne à l'arrière l'autre qui est debout à l'avant vise le loup-marin à la tête, puis le rachève avec le harpon. Autrefois, un bon chasseur ne tuait le loup-marin qu'au harpon, comme on fait encore pour le marsouin, mais il se fait plus rare et plus farouche, et comme il est difficile de l'approcher, le fusil est préférable. Un bon coup de fusil rapporte bien quatre piastres.

Nous vendons la peau de une à trois piastres suivant qu'elle est plus ou moins belle. Avec le reste, nous faisons de l'huile qui est aussi d'un bon rapport. Elle s'est vendue un jour cinquante centins le gallon, mais elle est tombée à trente-cinq centins avec les mortes saisons. En hiver, un canot peut rapporter à chaque expédition de trois à six loups-marins ; en été, on en tue jusqu'à dix entre le lever et le coucher du soleil.

Le vrai chasseur se réserve comme un mets de choix l'épaule et le poitrail du loup-marin. La langue, les pattes et le cœur font aussi un met très apprécié. Il y a des menagères qui excellent dans la manière de le préparer. Après avoir fait tremper la chair pendant une journée dans l'eau froide et lui avoir fait jeter un bouillon, on la fait rôtir bien bardée de lard. Le goût paraît étrange d'abord, mais on s'y fait. On mange de pires choses dans les villes.

Tel fut le mot de la fin dont le chasseur assaisonna son récit.

En écoutant parler ce brave homme, nous songions involontairement à ces temps anciens où la chasse et la pêche avaient étendu au loin

la renommée de Tadoussac et l'avaient mis pour ainsi dire au rang des principaux centres de commerce de l'Amérique entière.

Tadoussac possède aujourd'hui vingt-cinq chasseurs, quand, il y a trois siècles, on ne comptait plus les navires basques qui y venaient poursuivre la baleine. Quand on voit maintenant un de ces cétacés monstres dans les parages du golfe, les gazettes en parlent pendant de longs mois.

En une seule semaine, en 1659, Couilard de Lespinay tuait à l'île Rouge 220 loups-marins (1), juste le nombre que l'on prend aujourd'hui dans tout un hiver. En un jour, il pêchait à la Malbaie un million de morues (2).

Enfin, lorsqu'un ingénieur contemporain proposait d'aller chasser le loup-marin du Golfe à coup de canons, de revolvers et de mitrailleuses, il y avait bien longtemps déjà qu'un marin français du nom de Hilaire Brideau avait tenté

(1) Journal des Jésuites, p. 263.

(2) Id., p. 200.

l'aventure pour les baleines. En 1733, (1) l'intendant du Canada lui permettait de faire la pêche à la baleine depuis l'île aux Lièvres jusqu'à Manicouagan, sur les deux rives du fleuve, avec une chaloupe construite en forme de biscayenne, armée d'un canon de deux à trois livres de balles, de harpons et de 400 brasses de cables et montée par huit hommes d'équipage. Toutes les baleines échouées portant des marques de harpons ou de ses boulets de canon étaient censées lui appartenir. C'est le temps ou jamais de dire avec Virgile :

> Omnia jam vulgata.....
> .....
> ...tentanda via est, qua me quoque possim
> Tollere humo, victorque virum volitare per ora.

(1) Ordonnance du 17 mars, vol. 21, Registres des intendants.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

I

PAGE

Arrivée de nuit—Un cocher hébraïsant—Première vue de Tadoussac — Les mamelons — Origine du mot *Tadoussac.*—L'anse à l'eau..... 5

II

Pourquoi Tadoussac n'est pas une grande ville—Les sauvages des temps préhistoriques..... 16

III

Jacques Cartier—De l'établissement de Chauvin—La cour du roi Petault—Les Basques, hardis navigateurs—Leur commerce de contrebande..... 26

IV

Champlain rencontre les Sauvages—Commont d'une visite de courtoisie naît une alliance néfaste—Le fondateur de la colonie, théologien—Le premier

PAGE

qui cassa sa pipe—Les frères Kertk—Comment le capitaine Daniel meurt à Tadoussac—Ses funérailles 39

V

Du commerce de Tadoussac—Poste de traite—De la ferme du roi et des sous-fermiers—De l'exploration de l'arpenteur Normandin 58

VI

Des missionnaires de Tadoussac—Huguenots et Catholiques—Récollets et Jésuites—Cent soixante et sept ans d'apostolat—1615-1782 73

VII

Explorations des missionnaires Jésuites—De leur diplomatie—comment ils furent de puissants auxiliaires du Gouvernement 103

VIII

Des primitives églises du Saguenay—La chapelle de Tadoussac 128

IX

Le P. de la Brosse—Histoire et légendes 159

PAGE

X

Où sont les aborigènes ?—*The doom of Mamelons*—Ce qu'est le Tadoussac moderne—De l'ambition des Tadoussaciens—Port de mer et navigation hibernale. Bains de mer et touristes—Promenade aux environs de Tadoussac—De l'enlizement de la plage—Fatalisme—Le moulin Baude et ses marbres..... 189

XI

Chasses et pêches—Etablissement ichtyologique—Fécondation artificielle du saumon — La truite de mer—La pêche dans les lacs—La chasse au loup-marin..... 212

FIN.

Diquen 91
Albanel gr., 95
Tad - 94 R. by Sanguet, 129.
95
Le Tem 125,
Orpiat 121, Mandeau 192
Hudson Bay - 96.